This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

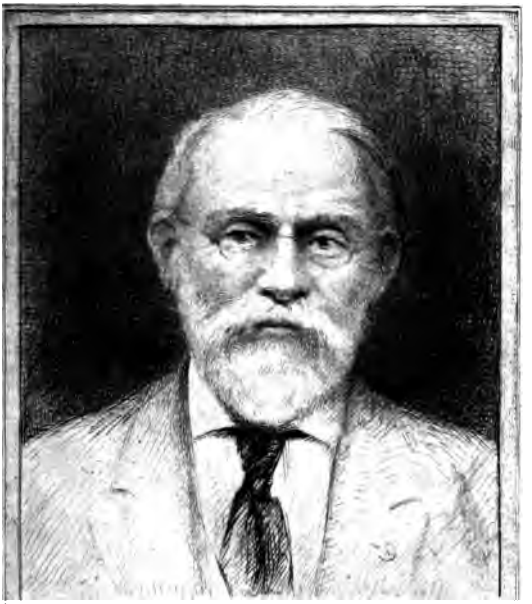

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

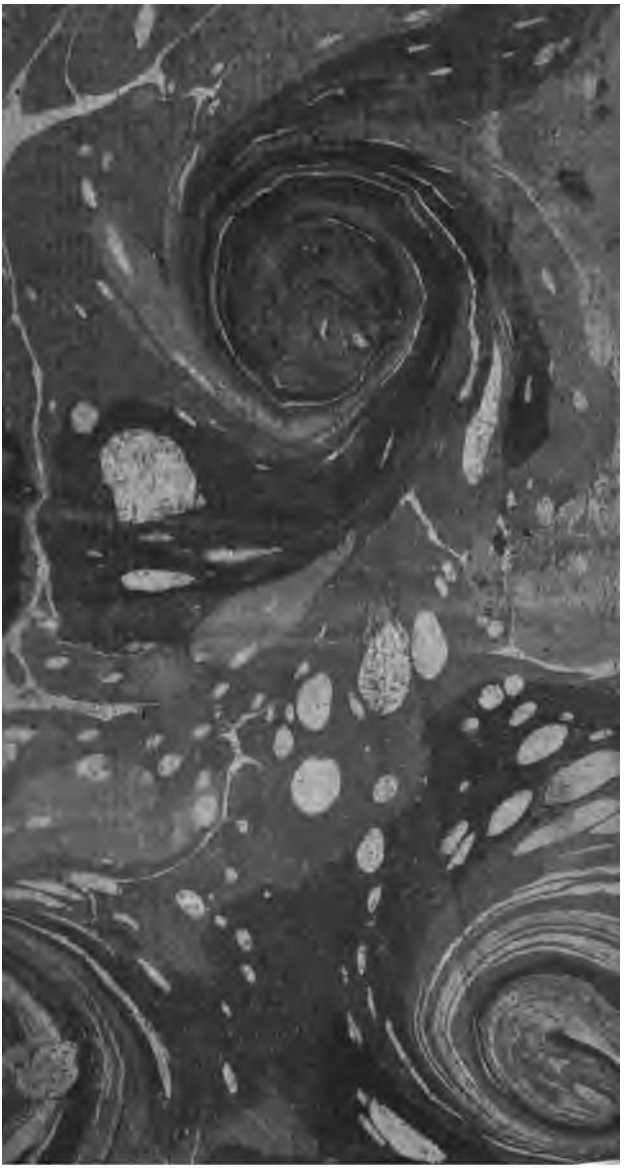

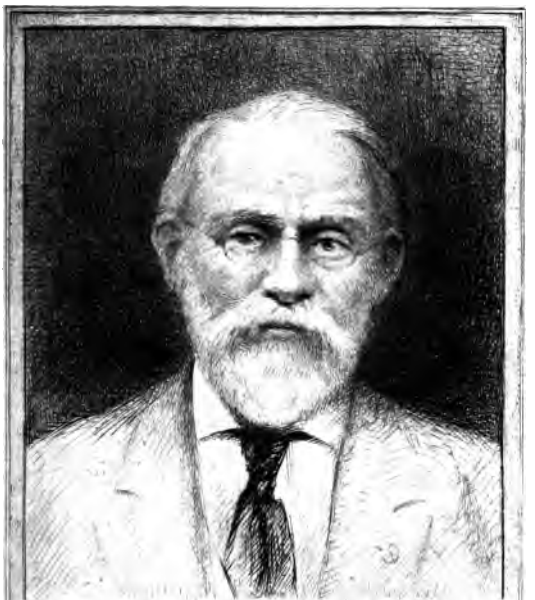

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

JOURNAL ETRANGER:

OU

NOTICE EXACTE ET DÉTAILLÉE DES OUVRAGES DE TOUTES LES NATIONS ÉTRANGÈRES, EN FAIT D'ARTS, DE SCIENCES, DE LITTÉRATURE, &c.

PAR M. FRÉRON,
Des Académies d'Angers, de Montauban & de Nancy.

JUILLET 1756.

—— Externo robore creſcit. *Claud.*

A PARIS,
Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe, au Parnaſſe.

MDCCLVI.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

AP
20
.J87
1756
juin

AVERTISSEMENT.

CE *Journal* a commencé au mois d'*Avril* 1754. On ne donna que huit volumes dans cette année ; il n'y eut point de mois de Décembre.

M. l'Abbé PRE'VOST *ſe chargea de la direction de cet Ouvrage Périodique au mois de Janvier* 1755 ; *il a publié, en comptant le double Tome de Juin, neuf Volumes juſqu'au mois d'Août incluſivement.*

M. FRE'RON *a pris la place de M. l'Abbé* PRE'VOST *au mois de Septembre dernier ; il a fini l'année* 1755, *& a donné cinq Volumes, y compris le double de Décembre ; ce qui fait en tout juſqu'à la préſente année* 1756 *excluſivement,* 22 *Journaux.*

Il en reſte quelques corps complets chez MICHEL LAMBERT, *Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe.*

T24-27742

ESSAI SUR L'INOCULATION DE LA PESTE.

SI l'inoculation de la petite vérole, lorſqu'on en a parlé pour la première fois, a paru un phénomène ſingulier, voici quelque choſe de plus merveilleux encore, & qui ne manquera pas de fournir aux frondeurs de toute nouveauté une ample matière de plaiſanteries ou de déclamations. On prétend ici que l'on peut inoculer la peſte même avec ſuccès. Nous n'avons pas beſoin de prier les lecteurs judicieux de ne rien décider avant qu'ils ayent lû cet écrit, que nous ſommes bien éloignés de donner pour une démonſtration. Mais nous croyons pouvoir, ſans nous compromettre, le préſenter comme une idée heureuſe, comme un projet qui paroît avoir quelque probabilité, & qui peut faire naître d'utiles diſcuſſions. Le champ

des découvertes eſt immenſe : toutes celles qu'on a faites & que l'on fait tous les jours en Médecine, pour ne parler que de cette ſcience, ne ſont rien en comparaiſon de celles dont jouiront nos deſcendans. Il reſte encore, dit *Sénéque*, & il reſtera toujours beaucoup à faire, & l'occaſion d'ajouter quelque choſe à ce qui eſt déja inventé, ne manquera jamais à aucun homme, même après mille ſiécles : *Multum adhuc reſtat operis multumque reſtabit, nec ulli nato poſt mille ſæcula præcludetur occaſio aliquid adhuc adjiciendi.*

L'auteur de cet *Eſſai* eſt M. *Etienne Weſpremi*, célébre Médecin de Hongrie. Sa Diſſertation, qui eſt en Latin, a été imprimée l'année dernière à Londres, où il pratique lui-même ſon art ; on l'a traduite en Anglois, M. B ***, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, l'a miſe en François, & nous l'a envoyée. Il s'eſt plus appliqué à rendre avec exactitude les idées de l'original qu'à le traduire littéralement. Il a même cru devoir retrancher quelques endroits étrangers à la queſtion, & d'ailleurs peu importans. Pluſieurs opinions répandues dans l'*Eſſai* ſont peu

conformes aux obſervations modernes. Le Traducteur n'a pas jugé à propos de les relever toutes, & il a ménagé les notes. Il a mieux aimé laiſſer au lecteur intelligent & inſtruit la liberté de ſe décider ſur le parti qu'il doit prendre, par rapport à certaines aſſertions qui lui ont paru hazardées.

L'inoculation, qui étoit depuis long-temps en uſage chez les *Circaſſiens* & les *Chinois*, ſoit que l'un ou l'autre de ces peuples l'ait inventée, n'a été tranſportée en Angleterre que dans notre ſiécle. Les Médecins les plus attachés à leur profeſſion regardèrent cette découverte comme un préſent du Ciel; ils en conſtatèrent l'utilité par de nouvelles expériences, & la perfectionnèrent au point qu'actuellement il n'y a perſonne parmi les nobles & le peuple qui balance à faire inoculer ſes enfans, ſurtout depuis que le Roi lui-même a fait inoculer les héritiers préſomptifs de ſa Couronne. Nous avons même apris avec grand plaiſir que depuis quelques mois deux perſonnes du Sang Royal avoient ſubi cette opération, & qu'elle avoit eu un heureux ſuccès. Cet exemple doit

engager tous les Princes de l'Europe à introduire & à protéger cette méthode dans leurs Etats, & ſa ſûreté doit déterminer les Médecins à la pratiquer. L'autorité du Prince, jointe ainſi à l'approbation des Médecins, concourra à ſauver la vie à une multitude d'hommes. Car, pour paſſer ſous ſilence une partie des accidens qui ſont arrivés par la petite vérole pour n'en avoir point pratiqué l'inoculation, qui eſt-ce qui ignore les ravages qu'a cauſés à Rome cette funeſte maladie l'année dernière, où dans l'eſpace de quatre mois il eſt mort plus de ſix mille perſonnes; ce qui a déterminé le Souverain Pontife à ordonner des prières publiques? Il faut avoir été père pour ſe repréſenter la déſolation de ceux qui voyoient périr leurs enfans, dont la vie leur eſt ſouvent plus précieuſe que la leur propre.

La ſeule choſe qui m'étonne eſt le peu de progrès que fait cette méthode de donner la petite vérole par inſertion, depuis que M. *Jurin* & les partiſans de cette découverte ont démontré que ſur cent perſonnes inoculées, à peine en périſſoit-il une. Cette vérité vient d'être confirmée par l'obſervation faite

dans l'Hôpital, deſtiné pour la petite vérole à Londres, où, de trois cens perſonnes à qui on a fait cette opération, il n'en eſt mort aucune.

Nous ne nous arrêterons pas, après ce qui vient d'être dit, à réfuter ce qu'objectent ceux qui ſont d'un ſentiment oppoſé. Quant aux Théologiens, l'Evêque de *Worceſter* leur a répondu avec toute la force poſſible; le ſuccès de ſon ouvrage & ſa ſolidité ſont prouvés par la rapidité avec laquelle on a enlevé les ſix éditions qui en ont paru dans l'eſpace de deux ans.

Un Chirurgien de ce pays-ci employe une poudre qu'il vante beaucoup pour détruire le venin de la petite vérole; c'eſt au temps à décider ſur la vertu que l'on attribue à cette poudre; on l'a apportée de Veniſe; car par tout dans ce ſiécle-ci rien n'eſt bon que ce qui vient du pays étranger. Il ſeroit cependant à ſouhaiter que des Médecins, tels que ceux du Collège Royal, puſſent ſuivre les effets de cette poudre, dont la vertu, en cas qu'elle en ait, doit venir d'une propriété de diminuer l'activité du levain de la petite vérole, & de pouſſer par

la tranſpiration ou par quelqu'autre évacuation ce venin, à peu près comme il arrive, lorſqu'on traite le mal vénérien par extinction. Cette poudre étant un ſecret, nous ne pouvons en dire davantage à ce ſujet.

Ce myſtère, qui ſouvent eſt l'unique mérite des remèdes des Empiriques, doit nous faire exalter les épreuves que l'on vient de faire avec ſuccès dans le territoire d'York. L'auteur, convaincu de l'utilité de l'inſertion de la petite vérole chez les hommes, a inoculé de la même manière huit chevaux, & leur a introduit le venin d'une maladie contagieuſe qui regnoit alors. De ces huit animaux ſept ont été attaqués de la maladie, & en ſont guéris promptement, ſans qu'on ait pu la leur faire gagner de nouveau, quoi qu'on les ait menés au milieu d'un troupeau infecté. La même choſe a été tentée à Malton ſur un vieux bœuf qui a été guéri, & qui après ayant été conduit dans un troupeau infecté eſt échappé ſeul à la maladie, qui a fait périr le reſte du troupeau. Pour prouver encore d'une façon plus claire l'avantage de cette inoculation, on a mené ce même animal dans des patu-

rages remplis de cadavres d animaux morts de la peſte, ſans qu'il en ait été incommodé. Un fameux Médecin d'York a rendu cette méthode publique dans un Journal de Londres. Tous les économes & tous les peres de famille doivent applaudir à cette découverte.

La lecture de ces expériences m'a fait imaginer que l'on pourroit inoculer d'autres maladies que la petite vérole. Je ne veux point parler ici de la rage, de la galle, & des maladies vénériennes; tout le monde ſçait qu'elles ſe communiquent; il n'eſt queſtion que de la rougeole & de la peſte, & ce n'eſt que d'elles dont je vais faire mention.

Le rapport intime de la rougeole avec la petite vérole, dans la manière dont elle vient, dont elle ſe communique, & dont elle ſe guérit, ne permet pas de douter des avantages que l'on retireroit de ces eſſais. De plus, rarement en eſt-on attaqué deux fois en ſa vie (*a*). Ce qui a ſans doute empê-

(*a*) On a cependant obſervé à Paris que la rougeole reparoiſſoit dans le même ſujet juſqu'à deux & trois fois dans la même année.

ché juſqu'ici d'en tenter l'inoculation ; c'eſt le peu de durée de cette maladie. On auroit cependant dû s'y déterminer d'après ce qu'ont obſervé les auteurs, ſurtout *Razeſius*, qui conviennent tous unanimement que cette maladie débute toujours par une diſpoſition inflammatoire des parties externes & internes, & particuliérement des poulmons. De plus, il y a des années où cette maladie eſt épidémique, & devient des plus funeſtes. *Morton* rapporte que dans l'année 72 du ſiécle précédent, les rougeoles étoient ſi meurtrières, qu'il en périt trois cens malades en une ſeule ſemaine ; ce qui doit nous faire conclure que l'inoculation de la rougeole tranquilliſeroit l'eſprit des perſonnes qui en ſont attaquées, & ſauveroit la vie à un très-grand nombre.

Pour ce qui regarde l'inoculation de la peſte, il n'eſt pas douteux que cet article ne demande beaucoup plus de recherches, & un examen plus attentif. Les expériences que nous avons dit avoir été faites dans le territoire d'York prouvent l'avantage de l'inoculation dans les maladies contagieuſes

des bêtes à cornes ; &, pour peu que l'on y faſſe attention, mille raiſons ſe préſentent pour prouver l'analogie de la peſte chez les hommes avec ces maladies contagieuſes chez les animaux. *Richard Brocklesby* eſt de ce ſentiment dans un excellent Traité qu'il publia il y a neuf ans ſur la manière de traiter les maladies contagieuſes du gros bétail. Après avoir établi, comme le Docteur *Mead*, que la peſte tire ſon origine de la ville du grand *Caire*, il prouve, par beaucoup d'expériences, que cette maladie ſe communique & ſe termine de la même façon chez les animaux que chez les hommes ; que les tumeurs & les engorgemens qui ſurviennent aux glandes jugulaires & cervicales des animaux, ſont ſemblables aux bubons qui arrivent aux glandes axillaires des hommes, & que dans les uns & dans les autres les inciſions & la ſuppuration ſont les moyens les plus ſûrs de guérir. Ce ſentiment eſt confirmé par l'expérience de *Gravener*, Chirurgien célèbre, qui, voyant le peu de ſuccès des remèdes qu'il adminiſtroit, ſe ſervit de ceux qu'on employe ſur les

hommes en temps de peſte, & ſauva la vie à la moitié des animaux attaqués de cette maladie. Pour prouver d'une façon plus claire encore que l'inoculation de la peſte ſeroit auſſi utile chez les hommes que chez les animaux, entrons dans un plus grand détail, & faiſons des recherches ſur la nature & le ſiége des maladies contagieuſes : nous ferons par là plus en état d'aſſeoir un jugement certain ſur le ſujet que nous traitons.

Nous portons en nous mêmes le levain de toutes les maladies contagieuſes, telles que la petite vérole, la rougeole & la peſte. Ce levain eſt renfermé dans le tiſſu cellulaire & graiſſeux. Lorſque l'air eſt infecté de ſels corroſifs, nous aſpirons ces miaſmes impurs, & ils pénètrent par les pores de la peau dans nos humeurs, où ils ſe mêlent avec ces levains, qui étant d'une nature glutineuſe & propre à fermenter excitent un mouvement de fermentation dans cette humeur viſqueuſe & tenace, bouchent les vaiſſeaux capillaires, & produiſent une ſtagnation des ſucs dans tout le ſyſtême des glandes. Le temps que dure le paroxyſme de la maladie,

ſert à détruire toute cette matière morbifique, qui ſe ſépare, pour ainſi dire, en deux portions ; l'une plus ténue & plus mobile ſe diſſipe par la tranſpiration inſenſible ; l'autre plus tenace & plus viſqueuſe ſe porte dans les glandes les plus voiſines, c'eſt-à-dire, ou à celles de la peau dans la rougeole, &. la petite vérole ; ou aux axillaires, parotides, inguinales, &c, comme dans la peſte, & produit dans ce cas les abcès, les clouds, les charbons, & autres accidens propres à cette dernière maladie. Lorſque l'on a détruit une fois ce qui entretient ces maladies, elles ne reviennent plus ; ce qui eſt certain dans la rougeole & la petite vérole. Les exemples que l'on apporte pour prouver la récidive de ces maladies, ou ſont ſuſpects, ou prouvent tout au plus que les efforts de la nature n'ont pas été cette fois là aſſez puiſſans pour détruire tout le levain de la petite vérole.

Il paroît très-difficile de connoître clairement la nature de ce venin ; on ſçait ſeulement que chaque maladie en a un particulier, comme l'a prouvé le ſçavant *Burgeſius* dans ſon Traité de l'I-

noculation de la petite Vérole, que j'ai traduit en Latin. L'exemple qu'il rapporte eſt frappant. On inocula dans l'Hôpital de S. Thomas trois enfans avec une matière purulente, priſe d'une femme attaquée en même temps, ſans qu'on le ſçût, de maladies vénériennes & de la petite vérole ; ces trois enfans eurent cette dernière maladie ſans avoir aucun accident de l'autre. De plus, il eſt démontré que chacune de ces maladies n'en produit jamais une autre de différente eſpèce ; comme on peut s'en aſſûrer par ce qui s'obſerve tous les jours dans l'inoculation de la petite vérole, qui ne donne jamais que la même maladie.

Juſqu'ici il m'avoit toujours paru fort étonnant & je ne pouvois concevoir pour quoi les payſans qui vivent avec du bétail infecté de la peſte, & pourquoi des animaux qui reſpirent le même air & ſe trouvent dans l'atmoſphère de leurs maîtres malades, pourquoi, dis-je, les maîtres n'étoient point attaqués de la maladie de leurs beſtiaux, & les beſtiaux ne gagnoient point la maladie de leurs maîtres. *Lanzonius* prouve même dans ſes Obſer-

vations, par plusieurs exemples, que la chair des animaux morts de la peste ne la donne point à ceux qui en mangent. Un de mes amis, attaché au Duc *de Cumberland*, ne fut point incommodé d'avoir avalé un peu de pus d'un cadavre pestiféré, il y a quelques années; il vomit seulement dans l'instant avec effort; à la vérité il fut attaqué l'année suivante d'un symptôme de peste. J'adopterois volontiers ce sentiment, si *Thucydide* ne rapportoit dans la vive description qu'il fait de la peste qui désola les Athéniens, que les chiens & les oiseaux périssoient après avoir dévoré la chair des hommes morts de la peste. De plus, *Nicol. Massa* rapporte beaucoup d'exemples de gens morts pour avoir mangé des plantes attaquées d'une espèce de peste qui leur est particulière.

Comment expliquer encore pourquoi les uns sont attaqués plus promptement, d'autres plus tard, d'autres enfin échappent à la peste? Pourquoi tantôt ce mal attaque les hommes, tantôt il ne fait ravage que dans les animaux? Pourquoi il n'est funeste quelquefois qu'aux hommes, tandis

qu'il épargne les femmes ? Pourquoi d'autres fois il n'exerce ſa fureur que contre les jeunes perſonnes, & ne fait aucun tort aux vieillards ? Pourquoi enfin de ceux qui ont été malades de la peſte, la plûpart ne la gagnent plus, & d'autres en ſont pris de nouveau, quelquefois en périſſent pour lors, & quelquefois en échappent. Il n'eſt pas poſſible de rendre raiſon de toutes ces variétés, lorſqu'on eſt bien au fait des véritables cauſes des maladies épidémiques.

On en peut admettre de trois eſpéces, l'une interne, l'autre prochaine & externe, une troiſième enfin qui eſt externe & éloignée. Quant à la premiére, nous avons déja fait entendre qu'elle n'étoit autre choſe que ces levains renfermés dans le tiſſu cellulaire graiſſeux des muſcles qu'admet *Fréderic Hoffman*, le plus illuſtre des Médecins d'Allemagne. Ces levains, à raiſon des différences qui ſe rencontrent dans les tempéramens, dans la diſpoſition des organes, dans le ton des fibres, dans les humeurs, dans la nourriture, ſouffrent auſſi beaucoup de modifications différentes. C'eſt ce qui nous

a déterminés à dire plus haut que l'on obſervoit beaucoup de variétés dans l'origine des maladies contagieuſes & dans la manière dont elles ſe communiquent.

Que l'on n'imagine pas cependant que je veuille ici, en admettant un ferment pour ces maladies, renouveller le ſentiment de ceux qui ſuppoſoient dans chaque glande un levain propre à changer en une humeur analogue tout le ſang qui y étoit porté. *Bellinus* & *Pitcarne*, illuſtres ſurtout dans la théorie de la Médecine, ont réfuté ce ſentiment par beaucoup de raiſons. On croira peut-être que ce que nous avançons ſur la cauſe des maladies contagieuſes, que nous aſſûrons être un levain particulier, eſt détruit par ce qu'avance *Freind* dans ſon *Emménologie*, contre le ſentiment des levains, comme cauſe du flux menſtruel; mais il ne le renverſe en aucune façon. Sans nous écarter de notre ſujet, nous abandonnons aux partiſans de *Graaf*, de *Bayle* & d'*Ettmuller*, le ſoin de répondre aux différentes queſtions de *Freind*, & nous ne nous occu-

perons que des ſuivantes : ſçavoir, 1°. *Quel eſt le lieu où ce levain ſe ramaſſe de façon qu'il n'eſt point enlevé ou dérangé par les humeurs qui y abordent ?* Nous avons déja dit plus haut que les parties graiſſeuſes de notre corps étoient les endroits où ſe couvoient ces levains ; ce qui eſt confirmé par le fameux *Hoffman*, qui regarde ces parties graiſſeuſes comme les plus propres à cacher & retenir les humeurs les plus fétides de notre corps. Quant à la deuxième partie de la queſtion qui roule ſur l'altération & le dérangement que l'on aſſure devoir y ſurvenir par l'abord des humeurs, les maladies héréditaires nous fourniſſent dequoi y répondre. Il eſt conſtant que les pères gourteux font des enfans attaqués ordinairement de la goutte, & cependant il n'y a qu'une très-petite portion de l'humeur du père, qui, ſuivant les Phyſiologiſtes, ſerve à féconder l'œuf qui en paſſant par la trompe de *Fallope*, vient ſe rendre dans la matrice pour y être fécondé (*b*). Cela ſe fait à peu près

(*b*) Ce ſentiment ſur la fécondation eſt con-

comme on l'obſerve dans les plantes, qui ne produiſent de la graine que lorſque la pouſſière prolifique, dont ſont couvertes les étamines, parvient juſqu'au lieu où eſt renfermé le germe, en paſſant par la cavité du piſtille, comme l'a démontré *Linnæus*. Qui eſt-ce qui pourra nier que ces levains ſont reſtés inhérens au ſang & au fluide nerveux, & ne ſe ſont développés qu'avec l'âge, ſouvent à cauſe du peu de régularité dans le régime de vie. Tout le monde ſçait les maux qu'apportent en naiſſant les malheureux enfans de parens attaqués de vice vénérien ; ce qui prouve que les humeurs qui circulent ne dérangent point ce levain. Je ne parle point ici de ce qu'on voit chez les enfans nés de parens infectés de vice ſcorbutique, écrouelleux, &c.

Comment ce levain peut-il fournir ſans s'épuiſer pendant un auſſi long temps, demande *Freind* pour la deuxième queſtion ? Mais un papier imbibé d'huile

traire à celui qui eſt le plus généralement reçu : car ſi on l'admettoit, comment pourroit on expliquer pourquoi l'on a trouvé pluſieurs fois des fétus dans la cavité du ventre de la mère & dans la trompe de *Fallope*.

ne peut jamais en être dépouillé, quand on le tremperoit mille fois dans l'eau; lorſqu'on a une tache de graiſſe ſur un habit, jamais elle ne s'en va, ſi on ne ſe ſert de quelque eſpèce de leſſive. Dans notre corps, quoiqu'une grande partie de ce levain ſe diſſipe par la tranſpiration, nous réparons cette perte par la reſpiration, en attirant les matières répandues dans l'air, analogues à ces levains, qui ſe renouvellent auſſi en paſſant par les pores de la peau. Dans ceux qui ſont ſujets aux rhumatiſmes, il y a toujours une ſource conſtante d'acrimonie. Il eſt paſſé en proverbe qu'un vaiſſeau, quoique vieux, garde l'odeur de ce qui y a été mis lorſqu'il étoit neuf. Le canal pancréatique & le canal cholidoque ne ceſſent de fournir leurs ſucs dans le duodenum. Le muſc & la civette répandent beaucoup de leur odeur, & pendant long-temps, ſans perdre ſenſiblement de leur poids. Si tous les exemples que nous venons de rapporter ſont conſtans, comme il n'eſt pas poſſible d'en douter, eſt-il étonnant que ce levain reſte dans le tiſſu cellulaire graiſſeux, juſqu'à ce

qu'une force majeure l'ait contraint de ſortir de ſa retraite.

Après avoir établi la cauſe interne de ces maladies, il faut examiner avec ſoin quelles peuvent être les cauſes externes. Tous les Médecins conviennent que l'on doit regarder l'air comme la cauſe prochaine de toutes ces maladies; mais par quel moyen peut-il produire tous les changemens dont nous venons de parler? Quelle eſt la partie de l'air qui occaſionne tous ces accidens? *Newton*, la gloire de l'Angleterre, fait mention dans ſon Traité d'Optique d'un eſprit univerſel répandu par tout, qu'il aſſûre être très-ſubtil & très-élaſtique, & qu'il avoue lui être inconnu: il avoit peut-être découvert par la fécondité de ſon imagination ſeule ce feu électrique que l'on tire de tous les corps, comme l'a fait voir *Morinus* dans ce qu'il a donné ſur l'électricité. Mais il n'eſt pas plus aiſé d'expliquer les différentes configurations des maladies par ce ſyſtême devenu célèbre, quelques machines & quelques tournures qu'on y employe, qu'il ne l'étoit au-

trefois aux Péripatéticiens par leurs qualités occultes & par la ſympathie & l'antipathie qu'ils admettoient dans tous les corps de la nature. *Mead*, cet illuſtre Médecin de nos jours, penſe avec beaucoup de Médecins, qui ont été & ſont encore de ſon avis, que les miaſmes contagieux ſont produits par des ſels corroſifs: c'eſt dans ſon Traité des Poiſons qu'il expoſe cette doctrine. Cet auteur & ſes partiſans ont apperçu en quelque façon la vérité; mais ils ne l'ont vue qu'à travers un brouillard; car ils n'ont point expliqué quels étoient ces ſels corroſifs, qui, en s'attachant aux canaux ſécrétoires, produiſoient des embarras dans les glandes. Ils ne pouvoient ſe tromper en appellant ſels corroſifs ces particules nuiſibles de l'air; car il faut qu'elles ſoient tels; mais de plus, elles doivent être univerſellement répandues dans tous les endroits de la terre, & de tous les ſels connus les plus puiſſans, les plus efficaces & les plus pénétrans. Il n'eſt pas difficile de deviner que c'eſt du *nitre* que nous voulons parler.

Pour prouver cette vérité (*c*), prenez un vaſe de verre, de figure coni-

(*c*) C'eſt une vérité reconnue par tous les phyſiciens chimiſtes de nos jours que l'acide le plus généralement diſſéminé dans l'athmoſphere, eſt l'acide vitriolique, nommé en partie par cette raiſon *acide général*. Ce fait ne ſouffre plus aujourd'hui de conteſtation que de la part de gens peu inſtruits des découvertes modernes. Il eſt encore conſtamment prouvé par des expériences démonſtratives, que l'acide nitreux n'eſt qu'une ſpécification de cet acide général, déterminée par la rencontre ou le concours des matières propres à cette ſpécification. Telle eſt aujourd'hui la doctrine unanime de la plus ſaine partie des philoſophes chimiſtes: mais c'eſt encore une queſtion de ſçavoir, ſi cet acide général ſe ſpécifie acide nitreux dans l'air même à la rencontre des exhalaiſons alkalines volatiles, ou dans les matrices alkalines fixes qui lui ſont préſentées. On voit qu'en embraſſant l'un ou l'autre ſentiment, on ne peut pas dire généralement que l'acide nitreux eſt répandu dans l'air; il ne ſe rencontrera que dans quelques petites portions baſſes de l'athmoſphère voiſines de la terre, où ſe trouveront réunies des matières propres à le conſtituer acide nitreux. Si le concours d'une matiere calcaire eſt néceſſaire pour la formation de l'acide nitreux, ainſi que le penſent avec une grande probabilité beaucoup de chimiſtes d'après leurs expériences, on ſent aſſez qu'il ſeroit impoſſible que l'acide nitreux fût conſtitué tel dans l'air; en ce cas, il ne reſteroit plus de reſſources à l'opi-

que, d'une certaine grandeur; remplissez le de chaux avec un peu de nitre & de sel marin; humectez le tout d'urine de brebis par préférence; suspendez ce vaisseau la pointe en bas, dans quelque coin, à un air humide & tranquille; vous verrez s'amasser à l'extérieur des côtés du vaisseau une plus grande quantité de nitre que vous ne l'auriez jamais pu imaginer; ce nitre étoit certainement répandu dans l'air; alors, il se distillera dans le vaisseau que vous aurez mis au-dessous du premier. Ce que je vais dire prouve encore plus la vérité de ce que j'ai avancé. Prenez un vase d'argile verniſſé, dans lequel vous ayez édulcoré avant de l'argent calciné; si vous l'exposez vuide à l'air libre, cette petite portion de nitre, dont le vaisseau a été impregné pendant l'edulcoration, attirera de l'air une si grande quantité de nitre que vous le verrez tomber des bords du vaisseau

rion qui admet un nitre aérien. Cette note, qui nous a été fournie par M. *P. de Sainte C.*, mettra le lecteur en état de décider sur le jugement qu'il doit porter des expériences que l'auteur cite pour appuyer son sentiment.

en

en forme d'écailles. De plus, chacun peut s'assurer de la vérité de l'expérience suivante. Si l'on expose à un air humide une livre de sel de tartre bien calciné, son poids augmente jusqu'à dix livres (*d*).

Les pauvres habitans de mon pays forment dans de vastes campagnes des aires rondes de quinze ou vingt pieds de diamètre ; lorsque le ciel est serein, ils balayent ces aires au lever du soleil, & ramassent en peu de temps dans des chariots une quantité de nitre, qu'ils mettent en monceaux ; ils appellent ce nitre dans leur langaue *Szék-so* : ce n'est que par le hazard que les Esclavons ont appris à connoître ce trésor de la nature, & à en tirer profit. On peut bien dire d'après cela que la nature est féconde en tout genre, mais qu'elle trouve peu de gens qui sçachent estimer avec équité toutes ses richesses.

(*d*) Cette augmentation ne vient que de l'acide vitriolique ou universel qui se joint à cet alkali & forme un tartre vitriolé, ainsi que le sçavent tous les chimistes. Rien de plus facile que de se procurer une entiere conviction de cette vérité, vû la simplicité & la certitude du succès de cette expérience.

Ce ne ſont pas ſeulement les décombres des vieux bâtimens, comme on l'imagine, qui fourniſſent du nitre; tous les débris & toutes les immondices qui peuvent-être fournis par le regne animal, végétal, & minéral, ramaſſés & préparés avec un certain ſoin, fourniront aux peres de famille, par la grande quantité de nitre qu'ils donneront, un profit d'autant plus grand, que plus on les préparera, plus on retirera de ce ſel. L'océan & tous les corps qu'il renferme ſont pleins de nitre, parce qu'ils contiennent du ſel marin, duquel, auſſi-bien que de tous les autres ſels, les chimiſtes ſçavent tirer du nitre (e). Si l'on calcine des pierres, de quelque eſpèce qu'elles ſoient, elles en ſont impregnées, quelques-unes même en ſi grande abondance, que, ſuivant *Glauber*, il y en a dont on peut retirer dix livres par cent. C'eſt par le même moyen que les hommes pourroient faire ſans beaucoup de peine un gain conſidérable avec le poiſſon. Des expériences

(e) Les chimiſtes n'ont pas beſoin de changer l'acide marin en acide nitreux dans l'eau de la mer; le nitre s'y trouve tout formé; c'eſt une des parties qui en compoſent la mixtion.

inconteſtables nous ont appris que cent livres de ſang d'animal quelconque contenoient huit ou dix livres de nitre. Il faut conclure de là que nous portons en nous mêmes au moins deux livres de ſel nitreux, puiſque nous avons ordinairement vingt-cinq livres de ſang; car nous ne nous en tiendrons point à ce ſujet, ni au ſentiment de *Keil* qui en a augmenté le poids, ni à *Harvey* qui l'a mis au-deſſous de ſa juſte valeur.

Floyer ne s'eſt point trompé en avançant dans ſon Traité ſur les bains froids, que le feu ne pouvoit brûler & qu'aucun animal ne pouvoit vivre ſans le nitre répandu dans l'air. Son ſentiment eſt confirmé par les deux expériences ſuivantes. Lorſque, par le moyen d'un ſoufflet, on pouſſe avec impétuoſité l'air contre un corps déja allumé, les ſels nitreux de l'air étant portés vers les parties bitumineuſes & ſulfureuſes du corps combuſtible, il ſe fait un combat plus ou moins violent entre ces différentes parties, à raiſon de la force plus ou moins grande, & les corps s'embraſent plus ou moins promptement. Si l'on enferme

dans un vaiſſeau d'un grand diamètre les petits d'un animal quelconque & une bougie allumée, pourvû qu'on ait ſoin de fermer exactement ce vaiſſeau & d'y pratiquer une fenêtre bien clauſe, mais tranſparente, on voit peu temps après la lumière s'éteindre & les petits mourir, ce qui arrive auſſitôt que les ſels nitreux de l'air ont été conſommés par la lumière & les animaux.

Il eſt conſtant que, plus les plongeurs reſtent long-temps au fond de l'eau, plus leur reſpiration devient difficile, & qu'ils ſeroient même ſuffoqués ſi on ne leur faiſoit pas reſpirer un air libre; ce qui vient de ce qu'au bout d'un certain temps ils ont conſommé tout le nitre renfermé dans la machine où ils ſont, & qu'il ne reſte plus rien qui puiſſe entretenir la chaleur naturelle ou plûtot le feu néceſſaire pour que nous vivions. Il ſe fait alors une ſorte de calcination qui ne laiſſe ſubſiſter que les ſels alkalis fixes & cauſtiques, qui en ſe ramaſſant dans le corps & s'attachant aux membranes garnies de nerfs, y excitent une irritation plus

ou moins grande à raiſon de leur abondance, & en conſéquence produiſent une inflammation & une ſoif violente. C'eſt pourquoi un Médecin prudent doit alors s'appliquer uniquement à délivrer le corps de tous ces ſels nitreux & autres qui ſont devenus fixes, comme le conſeille avec raiſon *Quincy* dans ſa Pharmacopée à l'article des Diurétiques.

Si l'on humecte un terrein ſablonneux & ſtérile, même le ſommet des montagnes les plus hautes & les plus incultes, d'une eau ſaturée de ſel commun, ou ſi on répand ſur ces mêmes terres de la chaux ou des ſels fixes quelconques, ils attireront bientôt le nitre qui eſt répandu dans l'air, & rendront fertiles ces terreins arides. *Cicéron* diſoit autrefois, & d'après lui *Eraſme*, dans ſon Eloge de la Folie, que tout étoit plein de fous. Quant à moi, je dis avec plus de raiſon que tout eſt plein de nitre, & qu'on doit regarder ce ſel comme la ſource commune & l'ame, pour ainſi dire, qui ſoutient toutes les parties du monde habitable. On ne doit donc point ſe laſſer d'admirer & de célébrer le

bonté du Souverain Etre, qui a répandu par tout un tréſor auſſi précieux & auſſi indiſpenſablement néceſſaire.

Car il faut être aveugle, pour peu que l'on ait la plus légère connoiſſance en chimie, pour ne point regarder le nitre comme le plus efficace de tous les ſels. On diſſout l'or par l'eau régale, l'argent par l'eau forte; on imite le tonnerre avec l'or fulminant; on brûle tous les corps avec la pierre infernale & la lune cornée; on les guérit par la pierre médicamenteuſe; on empoiſonne dans l'inſtant par le mercure ſublimé corroſif, &c; ſans le nitre, il eſt impoſſible de produire aucun de ces effets; c'eſt de ce ſel qu'ils dépendent tous; cette vérité eſt conſtante aux yeux de ceux qui ſçavent bien connoître ſa nature.

Tous ces effets que produit le nitre ſont dûs à ſes différentes préparations; car on en retire, auſſi-bien que des corps qui en ſont chargés, les plus puiſſans remèdes & les plus violens poiſons; on change même, par le ſecours de l'art, les poiſons qu'il fournit en remèdes ſalutaires. Le mercure pur peut être donné ſans danger, à la doſe

de deux onces, de deux jours l'un, pendant trois ſemaines, comme j'en ai été convaincu par une expérience récente; ſi on y ajoûte du nitre, & que l'on en faſſe du ſublimé corroſif (*f*), on a un poiſon, plus violent, ſuivant *Lémery*, que l'arſenic même: ce poiſon cependant ſert à former la panacée mercurielle. On fait avec le nitre le cryſtal minéral & le ſel polychreſte, & l'on retire du nitre un acide propre à diſſoudre les métaux: ce même eſprit de nitre dulcifié eſt un remède ſouverain pour emporter toutes les obſtructions des vaiſſeaux. Mais ce ſeroit perdre du temps que de s'étendre davantage ſur les propriétés du nitre; il faut conſulter à ce ſujet l'excellent Traité de *Stahl* ſur ce ſel; c'eſt dans ce bon ouvrage qu'eſt développé, d'après des expériences conſtantes, tout ce qui regarde le nitre.

C'eſt par le moyen du feu que le nitre eſt ſuſceptible de tant de formes; il lui arrive la même choſe que l'on obſerve dans les corps vivans, dont

(*f*) Le ſublimé corroſif n'admet point l'acide nitreux dans ſa compoſition, mais bien l'acide marin.

les changemens ſont produits par le feu. Mais, me demandera-t-on, quel eſt donc ce feu que l'on doit regarder comme la cauſe éloignée des maladies ? Je l'appellerois volontiers *divin*, ſi je ne craignois les traits piquans de certaines gens. L'illuſtre *Goad*, Anglois, appuye ce ſentiment par des argumens fondés ſur des faits, ſur le raiſonnement, ſur une longue expérience & ſur des exemples tirés de l'antiquité la plus reculée. On peut lire à cette occaſion ſon *Aſtro-Meteorologia-Sana*, & ſurtout les aphoriſmes qu'il a ajoutés ſur les maladies épidémiques & la peſte. C'eſt d'après l'obſervation qu'ont faite de ce ſyſtême *Hippocrate*, *Galien* & *Avicenne*, qu'ils ont acquis tant de célébrité. Quelqu'un ignore-t-il les obſervations exactes de *Sydenham* ſur cette matière ? Le grand *Boerrhaave* conſeille d'avoir égard dans le traitement des maladies aux différentes ſaiſons. *Newton* fut le premier à pénétrer dans le ſanctuaire de la nature, & à mettre dans tout ſon jour ce que les pères de la Médecine n'avoient fait qu'entrevoir confuſément. C'eſt ce qui a rendu plus facile à *Mead* le tra-

vail qu'il a fait ſur l'empire du ſoleil & de la lune à l'égard des corps : ce Traité, quoique petit, éterniſera ſa mémoire, ſi je ne me trompe ; il eſt digne d'être lû par des Philoſophes de toute eſpèce.

Quoiqu'ils voyent des gens ſuffoqués par une chaleur trop violente du Soleil, malheur aſſez commun dans ma patrie, ils nient cependant qu'il y ait dans l'air & en nous mêmes des ſels aſſez cauſtiques pour produire mille maladies. Nous préparons dans nos laboratoires, comme je l'ai déja dit, des poiſons & des remèdes par la differente conbinaiſon que nous faiſons des ſels ; mais les parties les plus pures & les plus volatiles s'échappent dans les airs ; les expériences ſur le tonnerre & la quantité prodigieuſe de nitre que nous ramaſſons de l'air même, nous le démontrent clairement. Lorſque les différentes poſitions des corps céleſtes, leur façon d'agir, changent la direction & la poſition de ces corps répandus dans les airs, il doit néceſſairement arriver différens phénomènes, comme nous obſervons qu'il en arrive dans nos laboratoires

de chimie, lorſque nous combinons enſemble certains corps de telle ou telle manière. Le mercure, ſublimé ſeulement une fois, eſt corroſif; ſi l'on répete ſix ou ſept fois la même opération, il devient doux & même la préparation la plus utile de mercure : cet exemple ſeul ſuffit pour prouver l'effet des différentes combinaiſons ; je n'entrerai donc point dans un plus grand détail.

Mon intention n'eſt point de développer l'action de la lune & des autres corps céleſtes, dont l'impreſſion eſt démontrée par la propre expérience de ceux qui s'oppoſent à ce ſentiment. Car ceux qui ſont le plus éloignés de ce que j'avance, ſont des gens ſédentaires tourmentés de maladies chroniques. Qu'on leur demande à ces gens attaqués de mélancolie, de vapeurs, de rhumatiſmes, de néphrétique, d'épilepſie, &c, dans quel temps leurs accidens redoublent ? S'ils ſont bien attention aux équinoxes, aux ſolſtices, à la pleine lune, à la nouvelle lune, ils ſentent alors un certain malaiſe en eux-mêmes qui doit les convaincre de la vérité de cette obſerva-

tion. J'aurois bien ſouhaité ne point faire cette expérience ſur moi-même dans les dernières années où j'étois tourmenté d'un rhumatiſme, dont les douleurs ſe faiſoient ſentir plus vivement dans ces temps-là.

Caſp. Bachofen, chantre en Suiſſe, fut attaqué d'une apoplexie il y a ſix ans; il tomba dans une léthargie qui lui dura cinq mois; au bout de ce temps il ſe réveilla; mais il avoit perdu la mémoire de toutes choſes, ſemblable à cet égard à *Hermogène* orateur grec. Il s'étoit fait auparavant une réputation par ſes connoiſſances en muſique; alors il ne diſtinguoit pas même une lettre d'une autre. On le ſaignoit à la fin de chaque lune, & on le débarraſſoit par ce moyen des accidens les plus menaçans. Je conſeillai l'année dernière à ce malade, dans l'intention de faire une expérience à laquelle il paroiſſoit lui-même déterminé, d'attendre à la nouvelle lune pour ſe faire ſaigner: trois jours avant qu'elle parût, il lui prit une hémorrhagie ſi abondante par les narines, que ſes amis deſeſpéroient de ſon état & m'accuſoient de ſa mort. Mais cette hémorrhagie lui débar-

raſſa la tête au point qu'il commença à prononcer à moitié les mots, & à écrire diſtinctement ſon nom. Comme aux différentes phaſes de la lune, il ſentoit une ſtupeur & de nouveaux accidens, je lui conſeillai de faire des remèdes dans ces temps, & de les obſerver avec ſoin. Ce malade avoit une ſœur, âgée de quarante ans, ſe portant bien, qui s'étant autrefois caſſé la cuiſſe ſentoit dans le même temps des impreſſions de ſon ancien mal, de façon qu'ils ſe conſoloient mutuellement. Dans le voiſinage une vieille fille, ce qui n'eſt pas rare dans ce pays, a une paralyſie ſur la langue depuis l'âge le plus tendre, qui la rend muette tous les quatorze jours, & elle ne reprend l'uſage de ſa langue qu'en ſe faiſant tirer un peu de ſang. Peut-on nier que les ſenſations qu'ont les animaux dans le temps de leur chaleur, & qui les tourmente plus ou moins, peut-on nier, dis-je, que cela ne vienne des viciſſitudes de l'air? L'antiquité reſpectable a obſervé conſtamment ces impreſſions de l'air ſur les animaux. Il eſt vraiſemblable qu'il en eſt de même dans le regne végétal. Les gens

les plus expérimentés & *Pline* lui-même avertiſſent les pères de famille, qu'il eſt important dans l'agriculture d'avoir égard aux différens états de la lune ; que dans ſon croiſſant les bleds croiſſent, & qu'il vaut mieux choiſir le temps du déclin, pour couper, arracher, mettre en réſerve. Pourquoi les Anglois, & ſurtout les habitans de Londres & d'Edimbourg, ſont-ils ſi exacts à obſerver chaque jour les différentes viciſſitudes de l'air ? C'eſt parcequ'ils ont reconnu, d'après une longue ſuite d'expériences, que ces obſervations étoient très-utiles dans la pratique de la Médecine. C'eſt d'après ces mêmes expériences que l'on doit partir, pour expliquer ce que *Sanctorius* rapporte, ſection 1. §. 65, des viciſſitudes perpétuelles qui arrivent dans notre corps. Révoquer en doute ce que nous venons d'avancer, c'eſt marquer ou que l'on n'a pas voulu ou que l'on n'a pas pu entendre les ouvrages de *Newton*.

Mais en ſuppoſant que l'on voulût nier l'action des corps céleſtes ſur les terreſtres, au moins ne peut-on ſe refuſer à l'action des feux

ſouterreins : ceux du mont *Ætna*, du mont *Véſuve*, &c, les eaux thermales de tout l'univers, le tremblement de terre qui s'étendit ſi loin dans la mer Méditerranée, & qui fit périr dans la ville du *Grand Caire* quarante mille hommes qui reſtèrent enſevelis ſous ſes ruines, dépoſeroient contre ceux qui voudroient rejetter l'action de ces feux ſouterreins. Il eſt donc conſtant que ces feux renfermés dans l'intérieur de la terre peuvent cauſer dans notre atmoſphère beaucoup d'altérations. Car lorſqu'ils parviennent dans l'air, chargés comme ils le ſont des différentes mines qu'ils ont traverſés, s'ils ſe trouvent dans des endroits où il y ait une matière propre à ſervir de levain à quelque maladie contagieuſe, ils doivent néceſſairement produire des ravages : car notre chaleur intérieure fait à peu près ce que l'on obſerve dans un fourneau de chimie ; elle ſublime ou coagule, ou diſtille, ou précipite, ou détone, ou édulcore, ou, &c, cette nouvelle matière qui vient ſe combiner avec le levain que nous renfermons en nous mêmes.

Un exemple rendra encore plus ſenſible ce que nous venons de dire. Dans l'Hôpital du Duc de *Cumberland*, deſtiné à recevoir uniquement les ſoldats attaqués de maladies vénériennes, il eſt d'uſage de ne frotter que les jambes & les cuiſſes des malades; rarement frotte-t-on ſur les bras & les épaules, & jamais on ne fait de frictions ſur les lombes & le dos; cependant le mercure eſt porté par la chaleur intérieure, comme dans un vaiſſeau chimique, vers la partie ſupérieure du corps, & il s'y ramaſſe comme dans un réfrigérant; de ſorte qu'il fait gonfler la tête, qu'il porte à la bouche, y excite des excoriations ſouvent très douloureuſes: il ſe charge en circulant des levains acides de la vérole, auxquels il s'unit par rapport à ſa nature alkaline; il les diviſe, & les emporte avec lui (g). J'eus occaſion de voir il y a peu de temps un de

(g) Ce ſentiment ſur la façon dont agit le mercure eſt démenti par ce qu'on obſerve tous les jours. La ſalivation ne guérit point la vérole: cette maladie n'eſt détruite que par la diviſibilité du mercure, qui en pénétrant dans tous les petits vaiſſeaux engorgés, & en roulant longtemps dans le corps, détruit enfin ce virus.

ces ſoldats, chez lequel la chaleur intérieure avoit tellement uni les ſels acides de la vérole au mercure, qu'il ſembloit s'être fait chez lui du ſublimé corroſif, tant toutes les parties de ſa bouche étoient rongées; il rendit avec la ſalivation beaucoup de ſang; une ſaignée, que je conſeillai, adoucit bientôt tous ces accidens. Dans notre Hôpital de Londres on traite actuellement un jeune homme attaqué de la colique des Peintres, & privé de l'uſage de ſes mains, pour avoir travaillé au métier de Plombier; ce qui prouve combien les particules volatiles du plomb, mêlées avec celles du mercure, ont engorgé ſes nefs. C'eſt ce qui fait que je ne ſuis point étonné de voir accablés d'une infinité de maladies, ceux, qui, après avoir gagné des maux vénériens, s'adreſſent, pour ſe faire traiter, à ces miſérables charlatans,

C'eſt par cette raiſon que lorſque l'on produit une évacuation trop abondante, de quelque nature qu'elle ſoit, le malade n'eſt point guéri, parce qu'alors le mercure s'évacue & ne circule point aſſez long-temps dans le corps, pour lever tous les obſtacles qui ſe rencontrent dans les vaiſſeaux lymphatiques.

qui se font annoncer par tout, souvent avec des éloges magnifiques & des approbations mandiées. Ce que nous venons de dire fait voir assez clairement que la chaleur intérieure de notre corps peut disposer la matière qui nous vient de dehors, quoique non malfaisante par elle-même, de manière à produire les symptômes les plus fâcheux.

Pour expliquer comment la matière morbifique peut attirer de l'air à elle les sels destinés à produire la contagion par une sorte de mouvement de fermentation, nous nous servirons d'une expérience rapportée par M. *Helvétius*, fameux Médecin, à la vérité dans une circonstance tout-à-fait différente. Si l'on trempe dans un vaisseau rempli d'huile & de vin l'extrémité d'une étoffe imbibée d'huile ou de vin, il ne se filtrera que la liqueur dont l'étoffe aura été imbibée, tant les parties de même nature tendent à se réunir. On peut faire la même expérience avec du coton dans une liqueur composée d'eau & de vin.

Pour faire voir enfin que la transpiration n'est point un obstacle qui s'op-

poſe à l'intromiſſion rapide & abondante des évaporations des corps voiſins, il faut ſe rappeller l'expérience ſuivante. Si l'on met une gouſſe d'ail à la plante des pieds, il en paſſe une telle quantité par les pores de la peau, & cette odeur ſe mêle avec le ſang de façon que l'haleine devient forte, & ſent l'ail. L'effet des cantharides appliquées au cou en véſicatoire, & les ardeurs ou les incontinences d'urine qu'elles produiſent, concourent à prouver la facilité avec laquelle ces particules s'introduiſent. On peut lire à ce ſujet le Traité de *Jean Bianchi*, ſçavant Médecin d'Italie, ſur l'abus des véſicatoires, auſſi bien que ce qui a été écrit par *Abr. Kaaw* dans ſon ouvrage publié à Leyde, il y a ſeize ans, que l'on ne doit point ſe laſſer de relire; il traite *de Perſpiratione Hippocratica*.

Le ſçavant Médecin *Morriſius* mon maître, m'ayant fait écrire dans ſon laboratoire de chimie quelques caractères avec ſon encre ſympathique, compoſée d'une diſſolution de plomb, d'orpiment, &c, au frontiſpice d'un livre épais de quatre doigts, ces caractères diſparurent promptement; mais

il les fit reparoître au point qu'on pouvoit les lire distinctement, en frottant la dernière page de ce livre d'une liqueur, composée d'un sel caustique & volatile, que je crois être du nitre, mêlé avec du soufre & de l'orpiment; l'efficacité de cette liqueur est telle, qu'elle produit le même effet au travers d'un mur, si on l'unit avec les particules ignées de la chaux. *Lémery*, tout habile qu'il étoit, admira ce phénomène, & le regarda comme très-difficile à expliquer.

On voit par là que les différentes combinaisons des corps produisent des effets, que l'on croiroit faux, si on n'en étoit convaincu par ses sens. Qu'on me dise pourquoi l'aimant attire le fer, pourquoi une baguette de fer s'électrise à l'approche de certains nuages, & dissipe le tonnerre qu'ils renferment: si l'on ne peut en venir à bout, que l'on ne s'étonne donc point qu'il se forme tant de maladies différentes dans l'économie animale, puisque l'action des corps célestes, de l'air, des évaporations de la terre, des levains renfermés au dedans de nous, sont capables de modifier de mille manières différentes ces

émanations ; que l'on ne ſoit point ſurpris qu'il y ait des maladies attachées à certains pays ; qu'il y en ait d'épidémiques, de contagieuſes, puiſque les plus petits corps de la nature ſont doués d'une très-grande vertu, & que nous ſommes ſuſceptibles des différentes viciſſitudes de l'air, qui deviennent encore plus vives par la combinaiſon qui ſe fait des parties les plus groſſières de la terre & des parties ténues des corps céleſtes par le moyen des ſels nitreux & vitrioliques dont l'air eſt chargé. Lorſque ces parties ſont unies enſemble, elles ſe portent dans les viſcères des animaux, &, par la chaleur qu'elles y trouvent, développent telle ou telle maladie, ſuivant le foyer, ou, pour mieux dire, le levain qui s'y rencontre.

Ce que nous venons de tracer ſur ce ſyſtême, ſuffit pour rendre raiſon de tout ce qui arrive dans nos maladies contagieuſes ; nous n'entrerons à ce ſujet dans aucun détail ; nous laiſſons au Lecteur intelligent à développer tout ce que notre ſyſtême a dû lui faire comprendre. J'ajouterai ſeulement ici ce qui eſt eſſentiellement du ſujet que je

traire. Comme il eſt conſtant & très-conſtant que, dans la petite vérole & la rougeole, lorſque l'on a une fois pouſſé ces levains hors du corps, ces maladies ne reviennent plus, de même, dans la peſte, en débarraſſant le corps du levain de la contagion, & conſéquemment de la partie putride de toutes les humeurs par le moyen de l'inoculation, on rendroit un important ſervice au genre humain, & on conſerveroit la vie, la force & la ſanté à une quantité conſidérable de citoyens.

Il faut, pour bien ſaiſir les avantages & le méchaniſme de notre ſyſtême, ſe rappeller ce qui ſe paſſe dans la fermentation du moût. Lorſque le ſel eſſentiel volatile du moût veut ſe débarraſſer des parties huileuſes, il ſaiſit, diviſe, déchire, broye par ſes pointes aigues tout ce qu'il rencontre; alors la partie huileuſe & inflammable du vin s'exalte, tandis que les parties les plus groſſières ſe précipitent dans le fond, ou ſur les côtés du tonneau. Ce ſel tartareux & cette huile exaltée du moût ne reſſemblent pas mal au levain des maladies contagieuſes, qui par ſa vertu corroſive excite un mouvement dans

tous nos fluides, &, après en avoir fait la députation, en dépose les parties les plus grossières sur les côtés, c'est à-dire, à la superficie de la peau, & produit tantôt des pustules, tantôt des bubons, tantôt quelques autres accidens. On sçait aussi qu'à raison du sol, du climat, &c, que le moût est plus ou moins chargé de tartre, que le vin rouge en contient plus que le blanc, & que, comme il y est mêlé plus intimement, il faut un temps plus long pour que la précipitation s'en fasse. Ces mêmes différences s'observent dans les hommes. Quelquefois la fermentation qui doit changer le moût en vin, se fait imparfaitement, lorsque le sel tartareux est affoibli par une trop grande quantité de phlegme; alors il ne peut se séparer des parties huileuses, il fait de nouveaux efforts, mais inutiles, & le vin contracte une acidité & une âcreté, dont on ne le peut débarrasser qu'en facilitant la précipitation du tartre par une nouvelle addition de lie. Il est aisé de voir le rapport de toutes ces observations avec ce que l'on remarque dans nos maladies; &, sans que j'entre dans aucun détail, il sera facile

d'après cela d'en expliquer tous les phénomènes.

On dira peut-être qu'il y a des exemples de gens qui ont été attaqués plus d'une fois de la peste, & que conséquemment l'inoculation que nous proposons deviendroit parfaitement inutile. J'ai connu un homme dans ma patrie, d'une probité reconnue, qui m'a dit plus d'une fois avoir été attaqué de la peste en 1712, & avoir eu dans ce temps-là des bubons sous les aisselles, lorsque la peste faisoit des ravages dans le pays : après avoir été rétabli, il a enseveli souvent des corps morts de la peste, & en 1739 & 1740 la peste ayant été rapportée par les barbares du voisinage, il a touché souvent des cadavres de gens qu'elle avoit fait périr, sans qu'il lui soit rien arrivé, & sans qu'il ait eu le plus léger accident. Si cependant il y a des gens (comme on n'en peut douter) qui soient une seconde fois attaqués de cette maladie, cela vient de ce que le levain est à un tel point de maturité, que la nature est alors trop foible pour pouvoir évacuer toute cette humeur corrompue. C'est pour-

quoi, ſi l'on faiſoit pour la peſte ce que l'on fait pour la petite vérole; c'eſt-à-dire, que l'on inoculât les jeunes gens, il y a tout lieu de penſer qu'on détruiroit pour toujours le levain de cette maladie: car alors tout le tiſſu cellulaire graiſſeux n'eſt point infecté, le régime n'ayant point encore été trop dérangé; le tiſſu de toutes les parties eſt plus lâche; les vaiſſeaux ſanguins, lactés, lymphatiques, &c, ſont plus élaſtiques; l'action du cœur & de tous les muſcles ſe fait mieux; les humeurs ſont plus douces, & ſe ſéparent plus aiſément: conſéquemment tout eſt mieux diſpoſé pour chaſſer tout le levain de ces maladies.

On me dira ſans doute encore qu'il eſt faux que l'âge tendre ſoit le plus propre à ſupporter des maladies de cette eſpèce, puiſqu'il eſt démontré, par le catalogue des morts, qu'il meurt plus du tiers des enfans, avant qu'ils ſoient parvenus à l'âge de cinq ans. Nous convenons volontiers de la vérité du calcul: mais ne doit-on pas plutôt accuſer de ces morts trop fréquentes la complaiſance meurtrière des parens, & ſurtout des méres, qui

ſont périr leurs enfans par le trop de nourriture, à peu près ſemblables à ceux qui éteignent la lumière d'une lampe pour y mettre trop d'huile. Tous les autres corps vivans de la nature ſont d'autant plus forts & leur ſanté eſt d'autant plus ferme, qu'ils ſont plus près de l'inſtant de leur naiſſance : voit-on périr un agneau, un poulet, un arbuſte, parcequ'il eſt encore jeune ? Combien donc eſt heureux un être nouvellement mis au monde, qui n'eſt conduit dans les premiers inſtans de ſa naiſſance que par la nature ſeule, toujours ſage, & toujours incapable de ſe tromper. Nous développerons par la ſuite, dans de nouveaux eſſais, ce que nous venons d'indiquer ici. Nous ne doutons point que le ſçavant Docteur *Hales*, obſervateur exact comme il l'eſt, ne donne au public, dans ce qu'il prépare ſur les moyens d'éviter la peſte, des réflexions ſages ſur l'inoculation, qu'il examinera sûrement avec toute la ſagacité & l'attention qu'il apporte dans tout ce qu'il fait.

S'il fut jamais un païs qui dût adopter l'inoculation pour ſe préſerver des

maladies contagieuſes, ma patrie doit l'employer plus volontiers que tout autre, puiſqu'elle eſt obligée, pour ſe repeupler, de recevoir tous les ans des milliers d'habitans de l'Allemagne & ſurtout de la Suave. Il eſt aiſé de voir combien la petite vérole & la peſte y emportent de monde, & quels ravages elles font, par la quantité de lieux déſerts & inhabités qui s'y rencontrent partout. Il eſt vrai que l'on doit attribuer une partie de cette dépopulation à l'humeur guerrière des habitans, qui les détermine à combattre dans leur païs & pour les étrangers, & à la ſévérité des loix qui punit rigoureuſement tout commerce illégitime avec les femmes. Nous ne pouvons mieux faire, en finiſſant, que de refuſer le nom de Médecins à ceux qui ſe laiſſant emporter par leurs hypothèſes, adaptent à tout propos ſans raiſon le Φύσει τι d'*Hippocrate*.

ERZAHLUNGEN.

CONTES.

Imprimés à Heilbronn chez François-Joseph Eckebrecht.

CE Volume *in-quarto* renferme ſix Contes, tous dans le genre de celui dont nous allons donner la traduction. L'auteur ne nous eſt point connu; mais ſon ouvrage a été très-bien accueilli en Allemagne, & feu M. de *Hagedorn*, juge très-compétent en fait de littérature, dit, dans une lettre qui eſt à la tête de la ſeconde edition de ſes poëſies morales, que l'amour le plus honnête a enſeigné lui-même à notre anonyme le langage du cœur.

ZEMIN ET GULHINDY.

Reine des êtres ſenſibles, Déeſſe de l'Amour, ô Vénus, que ſommes nous ſans les plaiſirs que tu fais naître ſous nos pas ? De même que les vents animent l'univers que nous habitons, ainſi nous animent nos deſirs divers, reſſorts de toutes nos actions.

Que de ſoupirs douloureux pouſſent les cœurs que tu parois oublier juſqu'au moment où tu répands en eux tes délices ! L'auteur de nos ames, en concevant l'idée de leur exiſtence, y plaça ces doux penchans dont la voix ſe fait toujours entendre. Avec quel empreſſement ne t'appelle point ſans ceſſe cette voix, ſemblable au foible & tendre ſon de ces ſoupirs qui font palpiter de deſirs inconnus le ſein d'une amante que tu ne daignes pas encore éclairer ! Toi ſeule, Déeſſe, & la riante inoncence, ta compagne, nous faites connoître les douceurs céleſtes.

O mortels ſenſibles, béniſſez votre ſort, rendez graces à l'amour, rendez graces à l'ami de votre être par des tranſports enflammés, qui ſeuls peuvent vous faire eſtimer la vie. Tandis que le miſantrope, le fou & le vicieux ne vivent point, vous connoiſſez le bonheur. Sans les doux baiſers de *Doris* les jours du tendre *Damon* ſeroient tiſſus des fils les plus ſombres. *Doris* ſe faneroit comme une belle fleur épanouie dans un déſert. Inconnus l'un à l'autre, ils employeroient les plus charmantes ſoirées du prin-

temps à mêler leurs plaintes languiſſantes à celles de la tendre *Philomèle*. Humains, redoublez votre ſenſibilité. Je vais vous raconter le ſort de *Zemin* & de *Gulhindy*, autrefois chanté par un Poëte Arabe. Puiſſe leur hiſtoire vous convaincre que l'amour ſeul eſt capable de rendre heureux!

Dans les temps les plus reculés du monde, les Génies qui habitoient notre globe étoient ſoumis à *Firnaz*, Eſprit bienfaiſant & favori de l'Être Suprême. Les airs, les montagnes, les bois, les rivières, la mer & les abymes ſouterreins obéiſſoient à ſon empire. Les Nymphes, les Sylphes & les Gnomes reconnoiſſoient ſes loix. Un penchant éternel à l'amour le rendoit l'ami du genre humain, &, de toutes ſes occupations, celle de faire du bien aux hommes lui étoit la plus chère. Leurs enfans voyoient à peine la lumière, qu'il les mettoit ſous la protection inviſible de Génies tutélaires. Il prenoit lui-même un ſoin particulier de ceux dont la phyſionomie annonçoit une belle ame. C'étoit lui encore qui, dès leur plus tendre en-

projet. Dès l'âge le plus tendre, il ſépara le Prince de tout commerce avec le ſexe. A peine eût-il quitté le ſein de ſa mère, qu'il fut enlevé aux embraſſemens des femmes. Sa mère même ne le vit plus. Une maiſon entourée d'une forêt, éloignée du commerce des humains, devint ſa retraite. On lui choiſit les inſtituteurs les plus renommés pour les lumières & les ſentimens. On fit couler dans ſon eſprit, nourri des plus utiles connoiſſances, une ſageſſe lumineuſe & dégagée de l'embarras des vaines ſubtilités. Ce fut là que tu lui enſeignas, adorable Vertu, comment vivent les hommes dignes de vivre éternellement. Ce fut là qu'il reçut les leçons de la prudence, non de celle qui regne aujourd'hui & qui excite l'indignation des belles ames, mais de celle qui enſeigne l'art ineſtimable de faire le bonheur des peuples. On lui apprit de bonne heure à connoître le mérite des Arts & la dignité des grands talens. Deux Sages, dont les chants nobles attiroient ſouvent les Dieux de la forêt, avoient particuliérement gagné ſa confiance. Il les aimoit & les écoutoit avec plaiſir, lorſ-

que dans des repas enjoués & au milieu des coupes couronnées de fleurs, ils célébroient les actions généreuſes des Héros.

Son eſprit fut ainſi formé. Les exercices endurcirent ſon corps au travail, & il laiſſa bientôt derrière lui dans cette carrière ceux qui s'y faiſoient le plus diſtinguer.

On découvroit dans le moindre de ſes regards un eſprit élevé, & ſes manières annonçoient un Héros. Seize ans s'étoient écoulés, & il ignoroit encore qu'il étoit un sèxe fait pour réunir tous les charmes & pour occuper tous nos deſirs.

Les défenſes de *Firnaz* avoient impoſé ſilence à tout ce qui l'environnoit, & ni la voix de ſes amis ni la lyre qui aime à chanter l'amour, ne l'avoient inſtruit de la félicité des amans. Son cœur avoit juſqu'alors été ſatisfait des embraſſemens du noble *Sitim*. C'étoit de tous les jeunes gens de ſon âge celui qui lui reſſembloit le plus par la figure & le caractère. Il l'avoit préféré à tous les autres pour en faire ſon ami.

Pendant que *Zemire*, ſans connoître la plus belle moitié de l'univers, gran-

diſſoit ſolitairement dans le ſein de la ſageſſe, *Gulhindy* étoit formée pour lui par *Firnaz* lui-même. Les ordres du Génie avoient écarté loin d'elle tous les hommes. Renfermée dans un Palais retiré, elle paſſa ſes premières années dans l'innocence, parmi des compagnes auſſi jeunes qu'elle, & belles comme les fleurs dont ſe pare la nature renaiſſante. Huit ans s'étoient à peine paſſés dans les bras de ſa mère, lorſque le Génie enleva ſecrettement *Gulhindy*, un jour qu'elle erroit dans un labyrinthe de verdure avec ſa chère *Syrma*. Tel étoit le nom de la plus belle de ſes amies. Après avoir calmé ſes craintes par les conſolations les plus tendres, il l'entoura d'un nuage argenté, & la tranſporta dans une iſle, dérobée à la vue des nochers par des nuées éternelles. Douze Nymphes, rivales de la beauté de l'Aurore, reçurent *Gulhindy* ſur le rivage fortuné. Elle la conduiſirent par de longues allées de myrthes dans le brillant palais de marbre, où *Firnaz* avoit coûtume de ſe retirer lorſque la méchanceté des humains l'avoit laſſé d'aimer des ingrats.

Semblable au mois de Mai couronné de roſes, & le plus beau de tous ſes frères, *Gulhindy* s'épanouit & ſurpaſſa ſans le ſçavoir les Nymphes ſes compagnes. Son jeune cœur n'étoit encore agité d'aucun deſir, & la vertu ſeule avoit droit de l'émouvoir. Le Génie, qui, comme une autre *Minerve*, veilloit continuellement ſur elle, n'oublia rien pour diſpoſer ſon ame à recevoir l'amour qui devoit l'animer un jour. Souvent, à la lumière tranquille de la Lune, il la conduiſoit, accompagnée de *Syrma*, dans de paiſibles vallons. Là, il mêloit aux ſons de ſa guitarre d'or des chants ſublimes ſur la naiſſance de l'ame, ſur les beautés de l'heureuſe nature, ſur ſon innocence, & ſur les douceurs d'une ſainte amitié. L'harmonie puiſſante de ſes accens répandoit dans le cœur ſenſible de la Princeſſe une ſatisfaction qui avoit quelque choſe de céleſte. Un ſentiment délicieux ébranlant quelquefois ſon ame, de paiſibles larmes s'échappoient de ſes yeux, & couloient comme des perles ſur ſon teint de roſes. Alors elle ſerroit tendrement *Syrma* dans ſes bras, & ſentoit redoubler ſa

joie dans ceux de ſon amie. Les ſonges mêmes ne lui laiſſoient point ſoupçonner qu'il fût des plaiſirs plus vifs.

L'amitié tenoit donc dans ſon cœur la place de l'amour, & tous ſes vœux, toute ſon affection n'étoient que pour *Syrma*. C'étoit à elle ſeule que *Gulhindy* deſiroit de plaire. Elle cherchoit avec timidité dans les regards de ſon amie ſi le contentement regnoit dans ſon ame, & le moindre nuage qui troubloit la ſérénité du front de *Syrma* faiſoit trembler la Princeſſe. Partagés au contraire avec ſa tendre amie, ſes plaiſirs lui devenoient plus agréables, à peu près comme l'on voit l'activité de la lumière augmentée par la réfraction.

Cependant approchoit le temps de la fleur de ſon âge. Les deſirs qu'amène cette ſaiſon de nos jours, foibles dans leur naiſſance, s'étendent & ſe multiplient avec rapidité, & ce temps reſſemble à un clair ruiſſeau qui, à peine ſorti d'un roc de marbre, coule à travers des champs fleuris, prend d'autres ruiſſeaux dans ſa courſe, ſe gonfle & ſe hâte de devenir un fleuve ſuperbe.

Les deſirs de *Gulhindy* croiſſent avec

ſon ſein, &, lorſqu'elle s'abandonne à elle-même, elle éprouve un vuide que les baiſers de ſon amie ne peuvent remplir. Plongée dans une agréable mélancolie, elle erre dans les ombres de la forêt; des ſoupirs ſecrets lui échappent inopinément, & le ſentiment qui les excite ſe peint bientôt dans ſes diſcours. Quels mouvemens inconnus, s'écrie-t-elle! *Gulhindy*, que ſens-tu? D'où viennent ces ſoupirs? Que ſignifie ce friſſon qui ſemble te dire quelque choſe? Quels ſont les vœux ſecrets qui t'enlévent? Quels ſont les deſirs que je forme, & que je ne puis ſatisfaire lorſque je m'abandonne tendrement aux bras de ma chère *Syrma*? En vain je m'attache à découvrir dans ſes regards ſi elle m'aime; je n'y trouve point ce feu que j'y cherche, je ſens même que je ne pourrai jamais l'y trouver. Ses yeux tranquilles ne s'animent point, ils ne me parlent point aſſez, & il ſemble qu'il manque quelque choſe à ſes baiſers. Pourquoi mon tendre cœur ſe remplit-il au contraire de plaiſir, lorſque *Firnaz* touche la guitarre? Pourquoi s'y élève-t-il des ſentimens qui me ſurprennent? Je me

tranſporté d'une ardeur égale à la mienne il voloit dans mes bras, je m'abandonnerois aux ſiens, & je ſens qu'un rayon céleſte pénétreroit mon ame. Si ce cher objet n'étoit créé que pour moi, ſi dans chacun de ſes regards je voyois briller ce feu, ces deſirs que j'éprouve, réveillée par l'aurore j'irois au bord d'une claire fontaine cueillir les plus belles fleurs pour en orner les cheveux de cet être aimable. Couchée avec lui ſous l'ombre d'un myrthe, la tête appuyée ſur ſon ſein, je chanterois tendrement notre amour, Ah, que nos tranſports nous rendroient la vie délicieuſe! Ah, combien!... Mais deſirs inſenſés! Après quoi ſoupires-tu, *Gulhindy*? Que te manque-t-il dans ce ſéjour de paix? N'es-tu pas aſſez heureuſe ſous les aîles du puiſſant *Firnaz*? Mais d'où vient que la ſérenité & la joye de mon enfance diſparoiſſent? D'où vient que le printemps, dont la préſence riante m'inſpiroit autrefois une ſi douce joye, ne fait il à préſent qu'exciter & augmenter en moi des deſirs dont je ne puis définir la nature?

C'eſt ainſi que, livrée à une tendre inquiétude, *Gulhindy* s'entretenoit avec

elle-même Le Roi des Génies, caché à ſa vûe par un nuage, l'entendit & triompha de voir s'allumer dans ſon ſein une ardeur dont l'excès alloit faire ſa félicité.

Cependant le cœur de *Zemin* étoit troublé par des mouvemens ſemblables, mais plus impétueux. Son front, auparavant ſi ſerein, reſſembloit à un jour d'été qui, après une belle matinée, ſe couvre de voiles ténébreux. *Zemin* n'étoit plus l'image vivante des ris & de l'allégreſſe. Il cherchoit la ſolitude, fuyoit ſon ami, & s'enfonçoit dans des boſquets impénétrables à la lumière. La verdure nouvelle & les charmes des campagnes rajeunies ne faiſoient qu'augmenter ſon chagrin. Il auroit voulu que toute la natûre fut triſte, & que pour ſatisfaire ſon ame elle ne ſe revêtit que de ſombres couleurs. Déja, pendant toute une année, il s'étoit livré à ſes rêveries. Il aimoit *Sittim*; mais ſon cœur deſiroit quelque choſe que toute la tendreſſe de ſon ami ne pouvoit lui faire rencontrer. Souvent il cherche à approfondir comment ſe ſont formés dans ſon ame les mouvemens qui lui ont ravi ſon repos. Il ſuit

le nouveau penchant qui l'agite il cherche à percer les replis de ſon cœur ; mais c'eſt un labyrinthe où il s'égare.

Un jour, ſe promenant au lever de l'aurore, la tranquillité du matin & les ombres qui ne laiſſoient encore qu'entrevoir les objets, augmentèrent ſa mélancolie ; il erra long-temps d'un pas incertain, & laiſſa enfin échapper ces paroles : Non, ce n'eſt pas en vain que j'éprouve des deſirs ; ſans doute ils m'annoncent un bonheur plus grand que celui dont j'ai joui juſqu'à préſent. Avec quelle ardeur ſouhaitai-je ſouvent d'être aimé de *Sitim* encore plus qu'il ne m'aime ! Je m'empreſſe dans ces momens de l'embraſſer pour épancher dans ſon ſein mille mouvemens différens de tendreſſe. Mais à peine le vois-je que mon cœur ſe glace & ſemble ſe reſſerrer. Non, quoique j'aime *Sitim*, ce n'eſt pas lui qui fait l'objet du penchant qui m'entraine. Mais pour qui ſont ces deſirs Ne ſeroient ils qu'une illuſion ? Seroient-ils vains comme les réſolution que les hommes prennent pendant ſommeil, ou comme les figures que ſe

ment les nuages & que le vent diſſipe. Mais la nature, dans les ouvrages de laquelle le ſage *Mirza* ne me fait remarquer que de l'ordre & de l'harmonie, donneroit-elle au cœur d'un être créé pour l'éternité des deſirs qui ſurpaſſaſſent ſa puiſſance ! Non ſans doute. Mais pourquoi ne vois-je pas dans *Sittim* le même trouble dont je ſuis poſſedé ? Le calme regne toujours ſur ſon viſage ſerein. Il n'eſt agité par aucun deſir qu'il ne puiſſe ſatisfaire. Suis-je donc le ſeul mécontent ſur la terre, le ſeul qui ſoupire toujours, & qui toujours moins aimé qu'il ne deſireroit l'être, cherche un objet dont les inclinations reſſemblent aux ſiennes ! Ah, puiſſante Nature, que n'as-tu produit un être ſemblable à celui que crée ſouvent mon imagination ? C'eſt un viſage céleſte, & qui a quelque choſe de divin que je vois alors devant moi. Je donne à ſes yeux tout le brillant de la voute azurée. Je répands ſur ſon ſein & ſur ſes joues le tendre éclat de la roſe, & la blancheur de l'albâtre ſur ſon beau corps. Son regard me ſourit plus noblement & avec plus de tendreſſe que ne m'a jamais ſouri *Sittim*. Tout tranſporté, j'embraſſe cette belle

chimère, qui en rougiſſant modeſtement ſe jette dans mes bras & tremble ſur mon ſein. D'où viens-tu, image enchantereſſe ? Habites-tu une terre plus fortunée que la nôtre ? Ne ſerois-tu point une fleur des champs Elyſées, ou la favorite des Dieux ? Mais que dis-je ? Non, tu es la même après laquelle je ſoupirai ſi ſouvent au milieu de la nuit. A ton aſpect tous mes deſirs ſont appaiſés. Tes regards verſent dans mon ame le repos, la volupté, & une joie que je n'ai jamais éprouvée. C'eſt toi que je cherche. C'eſt toi que mes ſoupirs conjurent de paroître à mes yeux.... Apprens moi, Nature, où tu caches cet objet, & ſur quel climat roule le ciel qui éclaire ſes yeux. Peut-être l'élèves-tu quelque part au milieu des roſiers dont les fleurs ſe flétriſſent de honte d'être ſurpaſſées par ſa beauté. Ah, puiſſes-tu la conduire au-devant de mes pas ! Doux Zéphirs, qui badinez autour de cette belle perſonne, précédez-la, lorſqu'elle approchera de moi, & avertiſſez-moi de ſa préſence par vos ſoupirs. Vous, ruiſſeaux argentés, que votre cours rapide me conduiſe à l'endroit fortuné où couchée au mi-

lieu des fleurs elle repoſe ſur vos bords.

Ayant parlé ainſi, il ſe plongea dans la rêverie la plus profonde. *Firnaz* qui du haut d'un cédre avoit écouté *Zemin*, peignit à ſes yeux le portrait de la divine *Gulhindy*. *Zemin* ſuit cette image à travers mille buiſſons, & croit la voir encore long-temps après qu'elle eſt diſparue. Il vole après cette ombre chérie en ſuppliant les bois de ne pas lui cacher l'objet de ſa tendreſſe. Voilà le temps, ſe dit *Firnaz* à lui-même, de contenter deux cœurs qui ſe cherchent. Je veux que *Zemin* rencontre inopinément *Gulhindy*, dont le phantôme fait l'objet de ſa pourſuite. Qu'ils frémiſſent de joye en ſe rencontrant. Avec quelle volupté verrai-je du haut d'un nuage combien ils ſeront étonnés de ſe trouver, comment en voulant ſe fuir ils ſe ſentiront arrêtés, comment enfin la ſurpriſe, le plaiſir & l'admiration feront couler leurs larmes.

Firnaz ſe tranſporte auſſi-tôt ſur les aîles des vents dans la contrée où *Gulhindy* dormoit encore. Un ſonge envoyé par le Génie venoit de lui tracer l'image du Prince. Elle l'avoit vû errer

dans les bois, comme, si entrainé par une inquiétude pleine d'impatience, il eût cherché un ami égaré. En l'appercevant, un doux frisson avoit ébranlé tout son cœur, qui en se gonflant avec timidité se sentoit emporté par une puissance intérieure vers ce cher objet. Mais dans l'instant où l'inconnu paroissoit la découvrir à son tour, attacher sur elle un regard immobile, & dans l'enthousiasme de sa joye s'élancer vers elle, le charme de l'illusion fut rompu, &, avant que *Gulbindy* pût s'arracher à la surprise & au sommeil, *Firnaz* vint, avec la même rapidité que la pensée parcourt les espaces du temps, la transporter sur la route où *Zemin* cherchoit tristement l'image qui s'étoit offerte à sa vûe.

Sortie tout à coup de son assoupissement, elle regarde autour d'elle, & ne peut comprendre comment elle se trouve dans des lieux inconnus. Mais quel sentiment n'éprouve-t-elle point lorsqu'elle voit venir à elle un être pareil à ce phantôme chéri, dont un songe favorable venoit de lui offrir l'image. Que ne sentit point de même le jeune Prince à la vûe de celle

pour qui, depuis ſi long-temps, il ſoupiroit en vain ? Nulle expreſſion ne ſçauroit rendre ce qui ſe paſſa chez eux, & leurs tranſports ne peuvent être conçus que par des ames qu'un decret éternel de la nature deſtina l'une pour l'autre, & dont les yeux, en ſe rencontrant pour la première fois, ſe jurent un amour éternel.

Frappés d'étonnement, *Zemin* & *Gulhindy* reſtent immobiles, le cœur plein de mille ſentimens qu'ils ne peuvent exprimer.

Cependant *Gulhindy* ne pouvant réſiſter à ſa timidité naturelle, baiſſe modeſtement ſes regards dès qu'elle apperçoit dans les yeux de *Zemin* cette flamme qu'elle n'avoit jamais vu briller dans ceux de *Syrma*. Ah, *Thomſon* (*a*), que ne peux-tu me prêter ton pinceau plein de vie, pour tracer avec vérité la ſurpriſe du jeune Prince à l'aſpect des charmes répandus dans la perſonne de *Gulhindy* ! Ses regards inſpirent une eſpèce d'enthouſiaſme à ſon ame enyvrée de plaiſirs. L'admira-

(*a*) Célèbre Poëte Anglois du dix-ſeptième ſiècle.

rion l'empêche quelque temps de parler ; l'amour l'emporte enfin ; il s'approche avec timidité de ſon amante, & lui dit : Être, vers lequel un deſir impérieux attire mon cœur, comment te nommerai-je ? De quel nom te ſaluerai-je, chef-d'œuvre immortel de la création ? Non, tu n'es point ſorti du ſein de la terre. La clarté du ciel rit dans tes beaux yeux. Tes attraits effacent tout ce que le printemps a de plus brillant. Quels enchantemens opère ta ſeule vue, & quel n'eſt point le charme de ta préſence ! Oui, tu es celle que mon cœur agité chercha ſi long-temps au milieu du ſilence & de la triſteſſe de la nuit. Oui, c'eſt toi ; ton ſeul aſpect répand de nouveau dans mon ſein cette joye de la vie, qui me fuyoit depuis ſi long-temps ? Que je t'aime ! Mais quoi ! Tu m'évites ! Tes yeux ſe promènent avec timidité autour de toi, & ſemblent craindre de rencontrer mes regards ! Ah, ne me fuis point ! Sens plûtôt que tu es devenu néceſſaire à ma vie. Viens à ton ami, viens à celui qui ne deſire que toi. Il dit, & tremblant de crainte & de deſir, il ſe hâte de l'embraſſer, tandis qu'elle hésite

héſite encore, & que le trouble de ſes ſens tient ſon ame ſuſpendue. L'étonnement de *Gulhindy* ne l'avoit point empêchée de jetter ſur *Zemin* plus d'un regard tendre. La majeſté de ſa figure mâle & régulière, la nobleſſe de ſon air, ſon front ouvert, ſa taille ſemblable à celle d'un palmier, ſes yeux pleins de vivacité où l'Amour ſembloit avoir placé la perſuaſion, concouroient à attirer vers lui le cœur de *Gulhindy*; mais, encore innocente & timide, elle trembla, lorſque, plein d'ardeur, il accourut pour lui donner le premier baiſer. Elle veut s'échapper; une puiſſance ſupérieure, ta puiſſance, ô Nature, vient arrêter ſes pas. *Zemin* s'approche, & tous deux éprouvent un doux frémiſſement. Des larmes leur échapent, lorſque, leurs yeux venant à ſe rencontrer, ils liſent dans les regards l'un de l'autre tout l'excès de leur amour. *Zemin* ſe jette au cou de *Gulhindy*, qui trop foible pour ne pas ſuccomber à un plaiſir inconnu, s'évanouit dans les bras de ſon amant. L'Amour, placé dans un nuage azuré avec *Firnaz*, deſcend du Ciel pour voir les tendres em-

braſſemens de l'innocence, & pour les bénir. A l'inſtant, croiſſent à l'envi, dans l'endroit où ſont ces amans, des fleurs chargées de nectar, & un ſourire ſatisfait ſe répand ſur toute la Nature.

Zemin & *Gulhindy*, revenus de leur première yvreſſe, ſe préparoient à parler, lorſqu'une lumière pure & éblouiſſante vint les environner. C'étoit *Firnaz* qui ſortant d'un tourbillon de flamme, parut à leurs yeux ſous une forme céleſte. Mortels fortunés, leur dit-il, vous qui, dociles à l'amour, goûtez des délices inconnues aux humains, voyez, mes enfans, voyez l'auteur de votre félicité. Si vous pouvez vous aimer plus que ne s'aiment les autres humains, ſi de vos tendres embraſſemens naît pour vous un bonheur égal à celui des Dieux, c'eſt mon ouvrage. Le ſort vous conduiſoit l'un vers l'autre. Il étoit écrit que vous vous aimeriez. Mais que la paſſion divine des Eſprits d'un ordre ſupérieur eſt rare parmi les hommes! Dans des bras échauffés par un feu impur, on voit bientôt s'éteindre la flamme d'une volupté paſſagère, allumée par le corps ſeul & par le mélange

ſéduiſant de quelques couleurs. Ces feux ne méritent point le nom de l'amour, qui, pour être heureux & digne de l'immortalité, doit naître d'une harmonie univerſelle de deux êtres, & de l'accord le plus parfait de tous leurs penchans. Deux amans créés pour leur bonheur mutuel ſont entraînés l'un vers l'autre avant que de ſe connoître. Preſſés par le même deſir, leurs yeux & leurs cœurs ne ſont que joye dès qu'ils ſe rencontrent. Faire le bonheur l'un de l'autre eſt le centre où ſe réuniſſent tous leurs vœux. Semblable à un doux & clair ruiſſeau qui fuit au travers d'une campagne fleurie, leur vie s'écoule dans les plaiſirs, & va ſe répandre dans l'éternité; leurs ames environnées d'un plus beau ciel jouiront d'un amour encore plus parfait & plus heureux que ſur la terre. Mes chers enfans, c'eſt la félicité qui vous attend. Vous vous êtes ſentis néceſſaires l'un à l'autre, & la voix de la Nature, rendue plus intelligible par mes ſoins, vous a appellés à votre union. Soyez heureux, & réuniſſez vos vertus. Cher *Zemin*, que la douce tendreſſe qui te ſourit dans les yeux bleux de *Gulhindy* mo-

dère le courage & le feu de ton cœu
roïque. Et toi, fille des Zéphirs, fo
ton courage de l'amour de *Zemin*, &
qu'il te ſert d'appui, apprends à mép
l'envie. Que l'humanité, le plus
fruit de l'amour, vous enſeigne
tourner une partie de votre bon
ſur ceux dont la proſpérité vou
confiée par le Deſtin. La vertu, ve
quelle je dirigeai vos penchans
vous abandonnera jamais; car ell
me à être témoin des baiſers purs
humains, lorſque leur amour s'élè
au-deſſus des voluptés ſenſuelles,
celui des Eſprits céleſtes. Je vous
ſe, chers enfans. L'amour ſera
Génie tutélaire.

Après ce tendre adieu, *Firna*
bénit, s'entoura d'un nuage, & d
rut; mais il laiſſa près d'eux la ſag
la joye & la paix. Elles ne ſe
jamais éloignées de ces deux am
& elles ont fait admirer à la poſt
la plus reculée le bonheur de *Zem*
de *Gulhindy*.

Suite des Réflexions de l'Anonyme Italien (*a*).

Ouvrages d'esprit.

Quand je parle du parfait *Orateur*, dit *Quintilien*, la première qualité que je fais entrer dans ſa définition eſt la probité. Cette déciſion d'un auteur reſpectable me confirme dans une maxime qui m'a toujours été chère : *la perfection des ouvrages d'eſprit, en quelque genre que ce ſoit, eſt toujours inſéparable de la bonté du cœur.*

Rien n'eſt plus propre à nous donner une juſte idée de l'abus des citations dans les ouvrages d'eſprit, que la manière des peintres gothiques. Ils faiſoient ſortir de la bouche des perſonnages inanimés qu'ils repréſentoient, des rouleaux ſur leſquels étoit écrit ce qu'ils vouloient leur faire exprimer.

(*a*) Voyez le Journal d'Octobre 1754 page 116, Septembre 1755 page 93, & Novembre de la même année page 3.

Puiſſé-je, diſoit *Platon*, avoir toujours l'eſprit aſſez ſain pour n'écouter jamais ni mes maîtres ni mes amis plus que la raiſon ! Quiconque ſe mêle d'être auteur, devroit former le même vœu.

Une conception prompte dans les affaires eſt un talent équivoque, & même dangereux. Celui qui le poſſéde ſe croit ſouvent diſpenſé de réfléchir. On lit dans la vie de *Colbert*, qu'il parloit peu, ne répondoit jamais ſur le champ, & vouloit être inſtruit par écrit.

Rien n'eſt plus capable de nous attacher à l'opinion même la moins fondée, que de nous montrer notre erreur avec trop d'évidence ; la honte d'avouer notre mépriſe nous y obſtine encore davantage.

Le cenſeur le plus ſévère & le plus ſûr que puiſſent trouver ceux qui ſe piquent d'un ſçavoir univerſel, eſt celui qui s'eſt contenté d'approfondir une ſeule ſcience, ou même une de ſes branches.

Dans toutes les Sciences on peut eſpérer de trouver des Juges ; il n'eſt perſonne qu'un peu d'étude, de la réflexion, un ſens droit, ne mettent à

portée de prononcer ſur les auteurs. Mais ceux qui s'appliquent à la *Géométrie* peuvent-ils eſpérer de trouver des gens en état de connoître leur mérite ? La nation la plus cultivée compte rarement plus de deux ou trois Géomètres du premier ordre. De quelle eſtime peuvent-ils donc ſe flatter, s'ils manquent de connoiſſeurs ? Quelqu'un qui, dans une converſation, s'aviſeroit de propoſer ou de réſoudre des problêmes, auroit fort à craindre de ne pas être entendu ; d'ailleurs, il commettroit une eſpèce d'indiſcrétion. Il y a plus, l'abſtraction propre du Géomètre ne peut-elle pas quelquefois être priſe pour de la ſtupidité ? Diſons tout. Des campagnes ſubmergées, des édifices ſolides renverſés, des réparations inutiles, des Communautés ruinées par des dépenſes conſidérables, d'autres projets, quoique vains, rendent ſouvent un peu équivoque la réputation d'un Géomètre. Pour s'en faire une, il a donc beſoin de joindre à la Géométrie l'étude de quelque autre Science, dans laquelle il lui ſoit plus facile de trouver des connoiſſeurs & des juges.

Une preuve du progrès qu'a fait de nos jours la raiſon humaine, eſt que nous ayons ſubſtitué au goût extravagant de la Chevalerie & des duels, l'étude du droit de la nature & des gens, des devoirs de l'homme & du citoyen.

Ceux qui ſont nés avec de grands talens ont tort de ne point vouloir publier leurs ouvrages, dans la crainte qu'ils ne ſoient peu exacts. Ils doivent ſçavoir qu'eux ſeuls ont la permiſſion d'errer impunément dans les petites choſes, pourvû que la totalité de l'ouvrage ſoit recommandable. Il s'en faut bien que *Grotius* ſoit ſans défauts. Dans ſon *Droit Naturel*, il ne développe pas aſſez les principes & les conſéquences. Ses applications ne ſont pas toujours juſtes. Son *Droit des Gens* eſt fondé ſur une baſe peu ſolide, je veux dire les exemples. On peut lui reprocher un ſtyle obſcur, des omiſſions, des digreſſions inutiles, un abus d'érudition. Malgré cela, *Grotius* ſera éternellement regardé comme le créateur d'une ſcience bien importante; j'oſerois preſque le comparer aux Dieux *d'Homère*, qui, ſelon *Pope*, ſeront, malgré les plus grandes révolutions, les Dieux de la Poëſie. *Gro-*

tius ſera toujours le Légiſlateur, l'arbitre, le conciliateur *du Droit des Souverains*. Sans les erreurs & les défauts de *Grotius*, , la ſcience du *Droit de la Nature & des Gens* ſeroit encore aujourd'hui dans l'obſcurité. Il faut l'avouer; l'excès d'exactitude eſt la marque d'un talent borné. Je préfere les négligences nobles & hardies du *Titien* à la ſcrupuleuſe régularité de *Carlino Dolci*.

Je demande dans un écrivain de la préciſion; mais je ne veux pas qu'elle ſoit extrême. Le lecteur eſt en droit de s'offenſer d'une clarté trop affectée; il ſe fait un plaiſir de ſuppléer au ſilence de l'auteur. Tout écrivain, j'oſe le dire, doit ménager l'amour propre de ſon lecteur; il doit en uſer avec lui comme cet amant qui, s'éloignant de ſa maîtreſſe, lui laiſſe dans la boëte qui renferme ſon portrait, une glace où elle puiſſe ſe regarder.

Il eſt des gens qui croyent écrire avec méthode, parce qu'ils employent les mots de *Diviſion*, de *Chapitre*, de *Paragraphe*, &c; ils penſent être clairs, parce qu'ils annoncent chaque propoſition par un préambule; élégans, parce qu'ils prodiguent les épithètes; raiſon-

ner avec juſteſſe, parce qu'ils ſe ſervent des termes d'*évidence*, de *démonſtration*. Quelle erreur ! La méthode, la liaiſon des idées, la clarté, l'élégance du ſtyle ne conſiſtent point dans des mots, dans des tours de phraſes, mais dans l'ordre des choſes mêmes, dans la convenance, dans les images vives, dans la force intrinſéque du raiſonnement.

Dans la ſociété, il faut néceſſairement s'expliquer avec clarté. Une vie retirée ne demande pas la même choſe. Voilà pourquoi on trouve dans les écrits de certaines nations une méthode qu'on ne rencontre point dans ceux de quelques autres. Voilà d'où vient la différence qu'on remarque dans certaines femmes. Les unes, ſolitaires au milieu d'une converſation, ne parlent qu'à l'oreille d'un amant, qui leur répond de même ; on ſeroit tenté de les ſoupçonner de manquer d'eſprit. Les autres ſont dans un cercle l'amuſement de tout le monde, & dans le tête à tête le plaiſir d'un ſeul. Ces dernières ſont regardées comme les modèles d'une ſociété aimable & polie.

Dans le cours de mes voyages, j'ai reconnu que les nations les plus ſocia-

bles, & conſéquemment les plus cultivées, ont, pour ainſi-dire, un tact ſi délicat, que le ridicule le plus petit, le plus imperceptible, les frappe vivement, tandis qu'il échape abſolument à d'autres peuples. Voilà pourquoi la Comédie a été ſi floriſſante à Athènes & à Rome, & fleurit aujourd'hui particuliérement chez les nations les plus polies. Voilà pourquoi les Lacédemoniens, peuple d'un caractère féroce, mettoient ſur la ſcène un yvrogne, ou quelqu'autre perſonnage bas & groſſier. C'eſt par la même raiſon que les Comédies d'un goût fin & délicat font bâiller *certain peuple de nos jours.*

Les obſervations négatives diſtinguent le voyageur homme d'eſprit du voyageur vulgaire. Ce dernier n'eſt frappé que de ce qui lui tombe ſous les ſens.

Combien eſt admirable le voyage de *Tacite* en Germanie! En obſervant les mœurs de ces peuples, il fait la cenſure indirecte de la corruption de Rome.

Les Voyageurs devroient éviter l'exagération; tout eſt merveille pour eux.

Qu'on liſe le voyage de *Pauſanias*; en même temps qu'il nous fait remarquer une ſtatue d'or & d'yvoire, ouvrage de *Phidias*, il eſt aſſez ſincère pour ne pas nous cacher une ſtatue de terre cuite, d'aſſez mauvais goût.

Je voudrois dans les Voyageurs un extrême ſcrupule, lorſqu'il s'agit de rapporter des choſes qui bleſſent la pureté des mœurs. C'eſt ainſi qu'écrivoit *Pauſanias*; il n'oſe point mettre ſous nos yeux les ſacrifices nocturnes que la Grèce faiſoit à *Bacchus*. Je ſuis perſuadé que la pudeur eſt dans un écrit, comme dans une femme, la première des graces.

Voir ſans paſſion les nations les plus puiſſantes & les plus polies, employer moins de temps à lire qu'à réfléchir, avoir une mémoire aſſez ſûre pour ne point tomber dans le défaut de répéter les mêmes choſes devant les mêmes perſonnes: voilà, je crois, ce qui fait le Voyageur, & le Voyageur aimable dans les cercles.

Combien d'Imprimeurs méritent d'être taxés d'imprudence! Pluſieurs d'entr'eux ſe flattent de s'enrichir dans leur commerce, en faiſant recrue d'au-

teurs modernes, d'auteurs dont la réputation n'eſt rien moins qu'établie. Ils devroient bien plûtôt réimprimer d'anciens livres, devenus rares; le débit en ſeroit bien aſſuré. On peut faire le même reproche aux gens qui, voulant faire bâtir, prennent les Deſſeins de quelque Architecte moderne d'un mérite peu reconnu. Pourquoi s'expoſer à l'incertitude du ſuccès, lorſqu'on peut recourir aux Deſſeins de *Michel Ange*, de *Palladio*, du *Bernin*, de *Brunelleſchi*, &c. ?

Cependant je pourrois excuſer tel Imprimeur, ou tel propriétaire de terrein, qui, étant lui-même auteur ou architecte, voudroit éviter de paſſer pour copiſte & ſeroit curieux de montrer de ſon ouvrage. J'entens déja les plaintes qu'on me va faire ſur ce que je viens d'avancer. Votre principe, me dira-t-on, produiroit la décadence des Sciences & des Arts.

Non. Il feroit leur grandeur. Les Artiſtes ſeroient en moindre nombre, mais ils ſeroient meilleurs. L'excellence dérive de l'imitation des grands modèles; les négliger, c'eſt porter dans les Sciences & dans les Arts ce goût gothi-

que, que les Italiens appellent *Seicentiſmo* (*b*).

La force du génie & le grand talent peuvent donner du relief & de l'élévation au ſujet le moins grand en lui-même. Malgré la groſſièreté de ſes Dieux & de ſes Héros, *Homère* eſt toujours ſublime. Dans ſon Poëme, un Roi marche ſans ſuite; un Prince conduit des moutons; une Princeſſe va puiſer de l'eau; on voit combattre des Grues & des Pygmées; il nous préſente le petit tombeau d'*Epitus*, entouré, comme le dit *Pauſanias*, d'une ſimple baluſtrade de pierre. Les danſes repréſentées par *Vulcain* ſur le bouclier d'*Achille* ſont d'après les danſes informes inventées par *Dédale* pour *Ariane*.

Au contraire, un ſujet a beau être majeſtueux, s'il n'eſt ſoutenu par le génie, jamais il ne peut intéreſſer. J'aurois plus d'un exemple à apporter de ce que je dis; le lecteur peut y ſuppléer. Je dirai ſeulement que la guerre des *Barberins* peut, ſous la plume d'un écrivain habile, prendre un

(*b*) Du ſixième ſiècle.

air de grandeur, & que l'affaire des *Thermopiles*, traitée par un auteur médiocre, ne formera qu'un tableau languiſſant.

Pourquoi voit-on mille chef-d'œuvres de productions méchaniques, tandis qu'il eſt ſi rare de trouver un bon ouvrage d'eſprit? C'eſt que, dans le premier genre, les mains de différentes perſonnes concourent à la perfection de l'ouvrage; chacun travaille à ſa partie; au lieu que, dans les ouvrages d'eſprit, le talent d'un ſeul oſe exécuter la totalité; on croiroit s'abaiſſer, ſi l'on demandoit du ſecours à quelqu'un. Suppoſez le génie philoſophique de l'Abbé *Conti* uni au génie poëtique de *Metaſtaſio*, l'Italie n'aura point à envier à la France ſa Tragédie.

Reprocher ouvertement à quelqu'un ſes défauts ou ſes vices, ce n'eſt point une ſatyre, c'eſt une injure, & une injure groſſière. La ſatyre délicate doit être couverte d'un voile; elle doit ſe faire entendre au lecteur par une induction tacite tirée de la nature de la choſe même. Je crois en voir un bon modèle dans ces vers de *Racine* con-

tre deux perſonnages qui critiquoient ſa Tragédie d'*Andromaque* :

Le vraiſemblable eſt peu dans cette pièce,
Si l'on en croit & d'*Olonne* & *Créqui* :
Créqui dit que *Pyrrhus* aime trop ſa maîtreſſe :
D'*Olonne* qu'*Andromaque* aime trop ſon mari.

Ceux qui connoiſſoient ces deux Meſſieurs trouvèrent beaucoup de fineſſe dans cette ſatyre.

Il eſt des gens qui, ſans examiner le mérite réel d'un ouvrage, décident de ſa bonté par la grandeur du volume, par la multiplicité des tomes, par la langue morte dans laquelle il eſt écrit, par le nom & la réputation de l'auteur, par la beauté de l'édition. Je les compare à ceux qui ayant la vue très-baſſe font de grandes révérences à un caroſſe bien accompagné de domeſtiques, & dans lequel il n'y a perſonne.

Une Dame Italienne, qui étudioit la langue Françoiſe, ſe plaignoit à moi de la différence qu'elle y trouvoit entre l'orthographe & la prononciation.

Je lui répondis que les François étoient bien mieux fondés à ſe plaindre des Italiens, qui parlent d'une façon, & le plus ſouvent écrivent d'une autre. La différence, continuai-je, qu'il y a dans la langue Françoiſe entre la prononciation & l'orthographe, n'eſt qu'une affaire de méchaniſme; mais, dans l'Italienne, parler différemment de ce qu'on écrit répugne à la nature de la choſe même, puiſque l'écriture n'eſt que l'image du diſcours. Seriez-vous contente, Madame, de ne pouvoir vous regarder que dans un miroir qui vous repréſentât différente de ce que vous êtes? Aſſurément vous n'y gagneriez pas. Pour moi, tant que j'aurai le bonheur d'être auprès de vous, je ne perdrai jamais de vue tous vos charmes; mais, ſi j'étois obligé de m'en éloigner, je voudrois un portrait qui vous reſſemblât parfaitement, où l'on n'eût point cherché à vous embellir. En avez vous beſoin? Le nombre des Dictionnaires s'eſt ſi prodigieuſement multiplié, qu'ils ſuffiſent pour compoſer une grande bibliothèque. Mais, ſelon moi, il en manque un bien important. Il nous

faudroit un Dictionnaire de précision; je veux dire un Dictionnaire qui nous fit connoître la signification propre des mots, leurs différences les plus délicates, les vraies antithèses, ce qui est synonime & ce qui ne l'est point, les épithètes véritablement justes. L'Abbé *Girard* en a donné un essai; mais ce n'est qu'un essai.

Les hommes abusent des meilleurs établissemens; ils les portent à l'excès. Les mots nous servent à exprimer nos idées; mais le nombre trop considérable des mots nous rend inintelligibles. Chaque science, chaque profession a son vocabulaire à part; ainsi, loin de se prêter un secours réciproque, chaque art devient un pays inaccessible à qui ne le professe pas.

Pour bien écrire, le plus important des préceptes est de ne s'assujettir à aucun. *Anne Comnène*, dans la vie de son père l'Empereur *Alexis*, relève judicieusement l'abus de tant de méthodes pour étudier l'art d'écrire. » *Ces* » *exercices*, dit elle, *sont bas & puériles. Ils* » *éloignent de la lecture & de l'imitation* » *des maîtres de l'art. Que je regrette*, » continue-t-elle, *que je suis indignée*

» *d'avoir perdu tant de temps à ces baga-*
» *telles* ! *Lorſque j'en ai reconnu le ridicule,*
» *je me ſuis appliquée à former mon ſtyle ſur*
» *celui des anciens.* « Bien écrire, eſt une affaire de goût; ainſi le jugement des femmes n'eſt pas le moins ſûr.

Dans mes voyages, je fus préſent à une converſation entre un François & un Anglois. En voici l'occaſion. Le premier annonçoit à l'autre une traduction Françoiſe des *Loix de la République de Platon*, que préparoit un de ſes compatriotes. Ce travail, diſoit-il, étoit d'autant plus précieux, qu'il ſortoit de la plume d'un homme qui avoit déja donné au public des ouvrages originaux où il avoit montré un génie créateur. L'Anglois, d'un air plus vain qu'orgueilleux, s'échappa juſqu'à dire que les ſciences & les lettres étoient perdues en France, grace aux traductions des auteurs claſſiques qu'on y voyoit paroître chaque jour, & qui, ſelon lui, étoient la ſource de l'abandon où tomboient dans cette nation les langues Grecque & Latine.

Pourquoi, reprit en ſouriant le François, ne vous plaignez vous pas auſſi de l'oubli dans lequel on laiſſe

les langues Orientales, dont le ſecours nous procureroit la lecture de tant d'ouvrages précieux ? Pourquoi ne vous plaignez vous pas de notre ignorance de la langue Chinoiſe, ſans laquelle j'entends dire que nous ne ſçaurions parvenir aux ſources les plus pures des maximes de la légiſlation, de la morale civile, & du gouvernement politique ?

Ces langues, répliqua-l'Anglois, ne méritent point les noms de langues ſçavantes. Elles ne ſont point des langue mortes comme la Grecque & la Latine.

Comment, dit le François ? Nous qui dans ce moment nous exprimons dans une langue vivante, nous parlons donc une langue d'ignorans ! Mais, allons plus loin. *Homère*, *Thucydide*, *Demoſthène*, & tant d'autres grands hommes de la Grece, *Varron*, *Cicéron*, *Céſar*, *Horace* & tant d'autres écrivains excellens parmi les Romains, ne méritent donc point, ſelon vous, d'être mis au rang des ſçavans, parcequ'ils n'ont parlé & écrit que dans leur langue maternelle ! Quelle étoit l'imbécillité de ceux qui, en liſant *Platon*,

croyoient entendre parler un Dieu comme à *Delphes*, & non un homme! Car *Platon* parloit la langue commune à tous les Grecs.

Mais, répondit l'Anglois, les Grecs ſçavoient la langue Romaine, les Romains ſçavoient la langue Grecque.

Ces langues, dit le François, étant alors langues vivantes, il n'y avoit pas plus de mérite à les ſçavoir qu'il n'y en a aujourd'hui pour vous à parler François, & pour moi à parler Anglois. Il étoit des maîtres mercénaires qui enſeignoient ces langues comme nous en avons aujourd'hui pour les nôtres. Pour mieux s'y former, on alloit à Rome, à Athènes, comme on va aujourd'hui à Londres & à Paris. De plus, quoiqu'on ſçût la langue étrangère, on écrivoit dans ſa langue maternelle, témoins *Polybe*, *Denys d'Halicarnaſſe*, *Diodore de Sicile*, & autres auteurs. Quoiqu'ils ayent vêcu parmi les Romains, quoique les ſujets qu'ils ont traités appartiennent à Rome, vous voyez qu'ils ſe ſont ſervi de la langue Grecque. Tel de ces auteurs, *Plutarque*, par exemple, ne rougiſſoit point d'avouer, que, malgré ſon ſéjour

à Rome, l'intelligence des choſes lui ſervoit plus que celle des mots pour entendre la langue Romaine. *Quintilien* citant un paſſage d'un auteur Grec, n'a point honte de déclarer qu'il ſe ſert d'une traduction Latine. *Cicéron, de Officiis*, recommandoit de parler toujours la langue maternelle, ſans y mêler de mots Grecs ; ce qu'il trouvoit ridicule. *Ut enim* (avec les Pédans, me dit tous bas le François, un paſſage Latin eſt plus puiſſant qu'une démonſtration) *ſermone eo debemus uti qui notus eſt nobis, ne, ut quidam, verba Græca inculcantes, jure optimo derideamur. Horace*, dans ſa Poëtique, ne permettoit les Gréciſmes qu'avec un extrême ménagement.

Et nova, fictaque nuper habebunt verba fidem, ſi
Græco fonte cadent, parcè detorta.

Les autorités que vous me citez, reprit l'Angloi, me convaincroient peut-être, ſi je n'avois à vous oppoſer un de vos compatriotes mêmes. Récuſerez-vous le témoignage d'un génie de votre Nation, d'un homme qui, quoique livré à l'étude des ſciences les plus abſtraites, a formé le projet d'une ville

où l'on ne parlât & où l'on n'écrivît que *Latin.* Voilà bien une preuve du mérite de cette langue.

Ce projet, répondit le François, peut figurer avec celui d'un de vos concitoyens qui desiroit une ville où l'on n'écrivit & ne parlât que Grec.

Comment ne voyez vous pas que ces projets, loin de vous favoriser, nuisent à votre cause ? Vouloir ressusciter les langues Grecque & Latine, les rendre vivantes & communes au peuple même, c'est vouloir leur faire perdre l'honneur d'être des langues sçavantes, titre privatif, selon vous, des langues mortes.

L'Anglois pressé chercha à se sauver, en disant que les traductions étoient infidèles.

Le François toujours prompt à repousser les attaques de son adversaire, lui répondit que tel livre classique, auquel on trouvoit des défauts, lorsqu'il sortoit des mains du traducteur, paroîtroit peut-être un monstre, si on le lisoit dans l'original. Le soin d'un traducteur ne doit-il pas être en effet de combiner, d'examiner avec la dernière attention toutes les parties de

l'auteur qu'il traduit, de rapprocher toutes les différentes beautés qui ne doivent pas être ſeparées, qui ſont faites abſolument l'une pour l'autre ? Prétendriez-vous, dit-il à l'Anglois, entendre *Quintilien* mieux qu'un *Gédoyn*, à qui ſa belle traduction couta dix ans de travail ?

Mais, répliqua l'Anglois, quelque fidélité qu'il vous plaiſe de ſuppoſer aux traductions, ne conviendrez-vous pas qu'elles éteignent le feu, la vivacité de l'original ?

Ce ſcrupule, dit le François, pourroit, tout au plus, regarder la poëſie & l'éloquence, & jamais les autres ſciences. Mais, malheur à l'éloquence & à la poëſie qui ne peuvent ſoutenir d'être tranſportées dans quelque langue que ce ſoit. Vous ne m'accuſerez pas de partialité, quand je citerai, pour exemple, un Poëte de votre nation. *Pope* a traduit *Homère*. Quoique je ne connoiſſe qu'imparfaitement les beautés de la langue Angloiſe, je trouve dans l'illuſtre traducteur toutes celles de l'original, la même chaleur, la même force, le même ſublime ; j'y découvre juſqu'à ces traits d'une heureuſe

reuſe négligence qui rendent le Poëte Grec ſi naturel & ſi aimable. Je me crois préſent à la guerre de Troye. J'ai devant les yeux le ſuperbe *Diomède*, qui oſe bleſſer la Reine de Cythère. Je vois *Hector*, fier de la mort de *Patrocle*, conduit en triomphe autour des murailles de *Pergame*. Si je rends juſtice à *Pope*, pour ſa traduction d'*Homère*, ſerez-vous moins favorable à *Tourreil*, qui s'eſt fait tant d'honneur par ſa traduction de *Démoſthène*? L'Orateur Grec y conſerve ſon enthouſiaſme, ſon énergie, ſes graces auſtères. On croit entendre ſur la tribune d'Athènes ce citoyen animé d'une noble audace, ne reſpirant que la liberté; il défend la cauſe de ſa patrie; toute ſon éloquence ne tend qu'à la préſerver de l'eſclavage.

Venons aux autres ſciences. Lorſque je vous entends blâmer les traductions des auteurs claſſiques, je me rappelle les plaintes que font journellement les écrivains de votre pays. A peine ſe voyent-ils traduits dans notre langue, qu'ils mépriſent la traduction. Si l'original eſt mauvais, ils rejettent ſes défauts ſur le traducteur;

ſi l'ouvrage eſt médiocre, ils veulent le faire croire bon ; s'il eſt bon véritablement, ils le ſuppoſent au-delà de la perfection. Je crois que les Grecs & les Romains auroient eu plus de bonne foi, s'ils étoient nés de nos jours ; ils n'auroient point rougi de parler le langage de tant d'habiles interprètes, dont la France eſt en droit de s'applaudir. Peut-être même, bien différens de quelques-uns de vos auteurs Anglois, euſſent-ils témoigné de la reconnoiſſance à des talens qui ont ſçu leur prêter de la méthode, de la clarté, de la préciſion & du goût, ſans altérer la force & la juſteſſe de leurs penſées ; ils euſſent avoué le ſervice que leur auroient rendu leurs traducteurs. Ils auroient reconnu leurs productions qui, bien ſupérieures à quelques originaux Anglois, ſçavent conſerver la majeſté & la vivacité d'imagination, en quelque langue qu'on les préſente ; ce qui eſt la véritable pierre de touche de tout ouvrage d'eſprit.

Mais, ajouta l'Anglois, ſi l'on néglige la langue Latine, comment feront les nations pour communiquer entr'elles ? Comment maintenir la juriſprudence Romaine, que la Providence ſemble, par le ſecours de cette langue,

avoir conſervée comme la règle conſtante & univerſelle qu'on doit ſuivre dans toutes les affaires de la ſociété.

Plût au Ciel, dit le François, qu'on eût une traduction du corps des loix Romaines, autoriſée par le Souverain; ſans cela la ſcience la plus noble & la plus utile au genre humain demeurera toujours dans l'aviliſſement; elle ſera toujours étouffée par le jargon barbare ou inintelligible des gloſſateurs & des interprètes. Loin de monter au rang des profeſſions utiles, on la regardera toujours comme un art ſordide qui ſçait, comme il veut, faire plier la vérité, en l'enveloppant du voile d'une langue étrangère & connue ſeulement de ceux qui ont intérêt à la rendre toujours plus obſcure, pour ſe donner un air d'oracle & de myſtère, & par ce moyen devenir néceſſaires. Vous êtes trop éclairé pour me nier que le caractère eſſentiel de la loi ne ſoit d'être entendue de tout le monde, du peuple comme des grands. N'eſt-il pas contre la nature de la choſe, qu'un *Code*, deſtiné pour ſervir de règle ſubſidiaire à tous les peuples policés de la terre, ſoit écrit dans une langue morte

depuis tant de siécles ? Je compare cette absurdité à la superstition des anciens Prêtres de la Grèce qui, par des vûes particulières, faisoient adorer des Divinités inconnues. Les conséquences funestes qui naissent de ces abus ont été bien senties par des écrivains judicieux, moins pédans mais plus raisonnables, qui cherchant plus à être utiles qu'à être applaudis, plus à instruire qu'à se faire admirer, plus à être sçavans qu'à le paroître, éloignés enfin de toute imposture, ont proposé de se servir de la langue vulgaire pour enseigner la jurisprudence dans les Universités. Votre Parlement même, dans ces derniers temps, regardant comme un reste de barbarie l'usage d'employer dans les procès la langue Latine, a, sous le regne de *George I*, établi que les actes de toute espèce seroient écrits dans votre langue maternelle. En France n'avons-nous pas vû un magistrat habile former le projet de traduire les loix Romaines, & donner, pour essai de son travail, la traduction des *Institutes de Justinien* ? Je suis persuadé que son exemple sera suivi par plus d'un sçavant. Il se trouvera, sans doute, de véritables ama-

teurs du bien public, qui perfectionneront l'entrepriſe, en traduiſant en entier le corps des loix Romaines. Quelques Anglois s'aviſeront-ils de craindre qu'une traduction n'éteigne le feu & la vivacité du ſtyle de *Scevola*, de *Modeſtinus*, de *Vulpien*, & de tant d'autres anciens juriſconſultes ? Non, ils n'ignorent pas que ces prêtres de *Thémis* étoient bien éloignés de poſſéder, dans ſa pureté, le langage de la cour d'*Auguſte*, & que leur ſeul objet a été d'écrire, avec la plus grande ſimplicité & ſans ornemens, des maximes conformes à l'équité & à la raiſon, ſuſceptibles conſéquemment d'être enſeignées dans quelque langue que ce fût. Ce que je vous dis des réponſes des Juriſconſultes, a lieu également pour les loix des Empereurs. Pour vous en convaincre, voici le modèle de la traduction d'une loi du *Code*, par un de mes plus illuſtres compatriotes (*c*); elle m'a toujours paru admirable. *Si quelqu'un parle mal de notre perſonne ou de notre gouvernement, nous ne voulons point le punir. S'il a parlé par légèreté, il*

(*c*) Le Préſident *de Monteſquieu*.

faut le mépriſer ; ſi c'eſt par folie, il faut le plaindre ; ſi c'eſt une injure, il faut lui pardonner. Ainſi, laiſſant les choſes dans leur entier, vous nous en donnerez connoiſſance, afin que nous jugions des paroles par les perſonnes, & que nous peſions bien ſi nous devons les ſoumettre au jugement ou les négliger. Ne trouvez-vous pas le langage, dans lequel cette loi eſt conçue, propre à la majeſté qui lui convient, quoique dépouillé du prétendu ornement de la langue Latine, ornement dont un légiſlateur doit rougir de ſe ſervir. *Henri IV* diſoit : j'aſpire à quelque choſe de plus haut qu'à bien parler. *Louis XIV & Colbert*, qui, en France, a porté la Légiſlation à ce haut degré ſi envié par votre nation, ne ſçavoient pas un mot de Latin.

Il ne manqueroit plus à nos rivaux, dit l'Anglois tout en colère, que le corps des loix Romaines en François, pour établir encore davantage, par ce puiſſant moyen, la domination de leur langue par toute la terre.

Eh bien, dit le François, vous voilà donc guéri de la crainte que vous préſentoit votre imagination. Vous ne de-

vez plus appréhender que la langue Latine oubliée, il n'y ait plus de langue universelle qui établisse la communication entre les différentes nations, puisque, selon vous-même, la langue Françoise peut procurer cet avantage. Mais, graces à Dieu, pour parvenir à cette fin, nous n'avons pas besoin d'attendre la traduction du corps des loix Romaines. Depuis long-temps la langue Françoise jouit de la primauté; elle est celle de tous les peuples; témoins les négociations entre les nations, même les plus éloignées; témoins les Académies des Sciences, qui se communiquent dans notre langue leurs productions; témoins les nombreuses bibliothéques transportées jusques dans le Nouveau Monde, composées, pour la plus grande partie, de livres écrits en François; témoins les Tragédies & Comédies Françoises qui occupent les théatres des nations polies. Je sçais que cette prééminence, qui fait honneur à ma nation, choque infiniment les Anglois, qui, malgré leur mépris pour tous les autres peuples, nous font l'honneur de nous haïr; mais vous auriez beau ne pas vouloir

en convenir, elle montre la ſupériorité de notre génie. D'ailleurs, pouvez-vous, de bonne foi, nous refuſer de la reconnoiſſance ? Sans le ſecours de notre langue, les productions des talens Anglois, que j'admire ſans les idolâtrer, ne reſteroient-elles pas enſevelies dans leur terre natale ?

L'Anglois, ne ſçachant plus que dire contre les traductions, ſe mit à déclamer contre les traducteurs, & à leur reprocher d'exercer un métier ſervile, & qui ôte, pour ainſi dire, à l'homme la faculté de penſer. Comment, répliqua le François toujours d'un air de ſécurité, *Cicéron*, qui a traduit *Démoſthène*, ſera réputé un talent ſervile ! Plût au Ciel que votre *Hobbes*, qui a traduit *Thucydide*, n'eut jamais rien produit de lui-même ! Il n'auroit point, par ſes dangereux ſyſtêmes, dégradé la nature humaine. Oſerez-vous qualifier d'ame non penſante un membre de votre Parlement, que vous honorez du titre de *Confédéré* plus que de celui de *Citoyen*, qui, dans le temps même qu'il s'occupe des affaires les plus importantes de la nation, de la liberté, du commerce, de la guerre, de la paix, n'a

ant de honte de traduire les lettres rites par un Romain ſous le meilleur les *Ceſars* ? Oſerez-vous regarder comme un eſprit médiocre votre grande Reine l'illuſtre *Eliſabeth*, cette Princeſſe née pour le bonheur de la Grande Bretagne, qui ſçut ſi bien gouverner le Royaume par ſa prudence, l'affermir par ſes loix, le réformer par ſes réglemens ? N'a-t-elle pas traduit des Tragédies de *Sophocle*, des harangues de *Démoſthène* ? C'eſt moins l'eſprit que le cœur que je cherche dans les auteurs. Les termes me manquent pour louer des traducteurs qui, convaincus que l'ambition vertueuſe ne connoît point la jalouſie ; & oubliant leur propre force, ſacrifient leur goût & employent leurs veilles pour l'inſtruction d'autrui, contens d'être connus par le plaiſir qu'ils ont de pouvoir être utiles.

L'Anglois vaincu exalta le mérite des grands hommes qui ſe ſont appliqués à acquérir la connoiſſance des langues Grecque & Latine ; voulez-vous, dit-il au François, les confondre dans la foule des auteurs du commun ?

Le François lui fit, avec autant de promptitude que de vérité, la réponse suivante. Dans un temps d'ignorance, il est des connoissances qu'on peut regarder comme sciences, & qui méritent à ceux qui les possèdent le titre de sçavans, uniquement parcequ'elles contribuent à dissiper les premières ténébres de la barbarie. Mais, dans un siécle éclairé, il y auroit de la pédanterie à s'en faire gloire. Ce prétendu sçavoir disparoît pour faire place à des connoissances intéressantes & solides. Le destin des sciences est semblable à celui d'un édifice ; à peine est-il achevé, qu'on détruit les échafauds qui ont servi à le construire. Pardonnez à mon amour pour la vérité l'exemple que je vais vous citer. Votre *Bentley* a vécu dans un siécle qui n'étoit que sçavant, & où l'on se bornoit à l'admiration. On regardoit *Bentley* comme un prodige d'érudition, comme le dépositaire & le dispensateur des trésors précieux transportés en Occident par les *Bessarions*, les *Lascaris* & tant d'autres Grecs illustres. Dans le siécle présent, où l'on admire moins, mais où l'on raisonne, où l'on juge,

Bentley mériteroit tout au plus le rang d'un ſçavant de Collège. Pour que vous ne m'accuſiez point de blaſphême, je vais m'expliquer.

Aujourd'hui, il n'eſt plus queſtion de ſignifications de mots, d'étymologies, de racines, de corrections de paſſages, de confrontations de manuſcrits, &c; on ne cherche plus, dans les claſſiques, les phraſes, les inverſions, le tour & la cadence des périodes, les tranſitions heureuſes, les figures de Rhétorique. Ce ſeroit avilir l'entendement humain que de l'occuper de puérilités ſemblables. On préfère aujourd'hui la ſcience à la Grammaire. L'eſprit eſt moins ſçavant que critique, moins critique que philoſophique, moins philoſophique que citoyen. On regarde le ſçavoir dans ſon vrai point de vûe, & ſous la face la plus avantageuſe au progrès de la raiſon humaine. En conſéquence, nous cherchons dans la lecture, ou plûtôt dans la méditation des auteurs claſſiques, ſoit originaux, ſoit traduits, à étendre nos idées, pour découvrir, par des vûes générales, une infinité d'objets & de rapports. On obſerve, on combine, on compare, on diſcute,

on raiſonne, on juge, & l'on juge ſur le tout & non ſur une partie.

Ainſi, des effets nous remontons aux cauſes; nous faiſons des applications particulières pour trouver des reſſemblances; nous développons l'origine des principes & leurs liaiſons réciproques & néceſſaires; nous nous étudions à réunir les parties qui ſemblent les plus indépendantes & les plus éloignées; & de cette réunion nous tirons des lumières importantes.

Notre objet principal, dans la lecture des claſſiques, eſt de nous enrichir des connoiſſances qui concernent les obligations mutuelles des hommes, de former notre cœur en même temps que nous ornons notre eſprit, enfin, d'imprimer dans nos ames les maximes fondées ſur l'amour de la vertu & ſur l'horreur du vice.

Quel plaiſir pour nous de trouver chez les nations policées des exemples de fermeté, de généroſité, de conſtance! Nous y prenons des leçons ſur le grand art de connoître les hommes, leurs différentes inclinations, leurs caractères. Nous apprennons à apporter plus de réſerve dans l'établiſſement des

maximes générales, & à diſcerner dans la conduite des affaires l'irrégularité & la ſingularité des apparences.

Dans l'hiſtoire des temps qui nous ont précédés, nous liſons les événemens à venir ; nous appercevons les progreſſions inſenſibles des cauſes & des effets qui ont préparé les grandes révolutions ; nous pénétrons dans les motifs ſecrets, pour raiſonner ſur les ſujets les plus compliqués, pour connoître quand un Etat a été dans la force de ſa conſtitution, & quand il a commencé à dégénérer de ſes principes ; c'eſt ainſi que nous nous inſtruiſons des véritables raiſons de la grandeur & de la décadence des Empires. Le ſpectacle des choſes humaines nous apprend à n'être ſurpris d'aucun événement. C'eſt ainſi qu'en liſant *Polybe* nous voyons les cauſes ſecrettes qui portèrent Rome à ſon point de grandeur, ſon projet de ſe rendre maîtreſſe du monde, projet ſi bien conçû, ſi bien ſoutenu, ſi bien achevé ; nous admirons la ſage diſtribution, ou, pour mieux dire, la balance des différens pouvoirs, pour maintenir la liberté de Rome.

Nous ne nous contentons plus aujourd'hui d'être informés des noms de ſes Magiſtrats, de connoître une loi, un uſage; nous voulons être inſtruits de ſes rapports avec la conſtitution du gouvernement. Nous puiſons dans la lecture de *Cicéron* des connoiſſances ſur les loix fondamentales de l'adminiſtration de Rome, ſur leur origine; nous démêlons les principes qui devoient rendre cette ville éternelle; nous examinons la conduite des Romains; nous la voyons fondée ſur l'équité, ſur l'obſervation des devoirs; nous appercevons les degrès par leſquels ce peuple libre a pû parvenir à ſa grandeur; nous développons les cauſes particulières qui le firent tomber dans l'eſclavage; nous viſitons les colonies, les provinces éloignées; nous ſçavons les alliés & les ennemis de Rome; nous recherchons les anecdotes de ſon gouvernement, de celui des autres Etats; nous raiſonnons avec juſteſſe ſur leurs intérêts réciproques.

Enfin, dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, conſervée dans ces précieux reſtes de l'antiquité, nous trouvons l'hiſtoire de la ſucceſſion & de la révolu-

tion des Empires par la connéxion des productions de l'eſprit & du caractère des différens gouvernemens. Les écrits de *Tacite* nous mettent à portée de connoître les principes d'une monarchie corrompue, qui ſe précipite dans le deſpotiſme ; nous découvrons dans ſon ſtyle myſtérieux & preſqu'énygmatique la timidité & la réſerve d'un hiſtorien qui écrit dans un temps de ſervitude. Il n'a pas le courage de cenſurer ouvertement.

Voilà quelle eſt aujourd'hui l'opération de l'eſprit humain, dans la lecture des auteurs claſſiques. C'eſt la profonde médiration que nous en faiſons, indépendamment de la langue Grecque ou Latine, qui donne à nos écrits, même ſans que nous nous en appercevions, de l'éloquence, de l'ordre & de la clarté.

..... tui lecta potenter erit res,
Nec facundia deſeret hunc, nec lucidus ordo.

Vous ne pouvez me nier, reprit l'Anglois, l'effet funeſte qu'a produit en France la multitude de traductions

dont elle eſt inondée. Chez vous tout eſt légèreté, bagatelle, ſuperficie, pointes, antithèſes, jeux de mots, enfin, ce que, vous autres François, vous appellez *Bel Eſprit*, & que nous appellons déraiſon, ridicule, vains fruits de l'oiſiveté.

Je ſuis bien éloigné de penſer comme vous, répondit le François. Cette révolution du ſçavoir, qu'il vous plaît d'appeller funeſte, je la regarde comme la plus heureuſe époque des ſciences dans notre nation. Il n'y a qu'une baſſe jalouſie qui puiſſe faire dire le contraire. Sont-ce des pointes, des antithèſes, des jeux de mots, que ces écrits publics au ſujet des nouvelles diſputes ſur les loix fondammentales de l'Etat? Oſerez vous faire un tel reproche à ces diſcours dictés, non par l'indépendance, mais par la grandeur d'ame des Magiſtrats, à ces Remontrances où regnent la ſageſſe, le reſpect, la noble ſoumiſſion, & qui ne réclament dans le Prince que les vertus qui lui ont mériré le nom de *Bien-Aimé*?

Appellerez-vous frivolité la judicieuſe hiſtoire chronologique du Préſident *Hénault*, qui a ſçû donner de l'a-

me à un travail qu'on ne croyoit juſqu'à préſent ſuſceptible que d'un ſtérile amas de dates, de noms, de titres, & de faits non raiſonnés.

Mépriſerez vous ce nombre prodigieux d'ouvrages ſur le commerce, ſur l'agriculture, ſur les finances, ſur la population ? Regarderez vous comme futiles les découvertes de nos Académiciens ? Y méconnoîtrez vous de bons citoyens, ou, pour mieux dire, des Miniſtres d'Etat, occupés à établir des règles, à former des principes, & à tirer des conſéquences ſçavantes ſur des objets qui intéreſſent le bien public ; objets auxquels on n'attachoit autrefois qu'une idée méchanique ?

Donnerez vous le nom de vain fruit de l'oiſiveté au Journal du voyage fait à l'Equateur & au Pole, par les Mathématiciens François, pour découvrir la figure de la terre ?

Enfin, appellerez vous déraiſon l'*Eſprit des Loix* ? Pourrez vous ne pas regarder cet ouvrage ſublime comme le don le plus précieux que l'eſprit & le cœur réunis ayent pû faire à

notre siècle, & peut-être aux siècles futurs ?

J'ajoûterai que les ouvrages François de pur agrément, que plusieurs de vos compatriotes regardent, ainsi que vous, comme nuisibles, ont l'empreinte de ce goût qui est le partage de notre nation. Il y a plus : fussent-ils frivoles, ils deviennent une branche de notre commerce. Vous avez beau dire, reprit l'Anglois toujours plus obstiné, malgré votre apologie des traductions & en particulier de celle de *Platon*, que vous m'avez citée au commencement de notre conversation, je ne me départirai jamais de la lecture de l'original.

Vous êtes heureux, dit le François, de pouvoir puiser dans une source si pure. Puisque vous êtes si sçavant, de grace, daignez m'expliquer le systême des loix de *Platon* & leur véritable esprit.

Ce n'a jamais été mon objet, répondit l'Anglois ; je n'ai cherché dans la lecture de *Platon* qu'à me perfectionner dans la connoissance de la langue Grecque.

Fort bien, dit le François d'un air un peu mépriſant. Je ne ſuis plus

étonné de la ſtupidité d'un Voyageur que je rencontrai un jour dans un de vos arſenaux : il avoit, me diſoit-il, une médiocre idée de vos forces maritimes & de la navigation des Anglois, attendu que les vaiſſeaux de votre nation, quoique d'une parfaite conſtruction & puiſſamment armés, n'étoient point dans leur forme extérieure auſſi bien ornés que ceux de quelques autres pays.

Le François, après avoir anéanti les difficultés de ſon antagoniſte, entreprit de faire valoir les avantages des traductions. Loin, dit-il, que leur ſecours nuiſe aux études & les rende ſuperficielles, les traductions ne feront jamais que les épurer ; elles épargneront l'embarras d'étudier les langues ; elles nous délivreront de cette foule inutile d'auteurs modernes qu'on voit ſans ceſſe écrire ſur les productions des Anciens ; nous ne ſerons plus importunés par tant de Commentateurs, qui nous arrêtent dans le veſtibule des bibliothèques.

Les traductions banniront cette pédanterie remplie d'impoſture, dont le ſeul art eſt de donner un air de gran-

deur aux minuties, & de rabaiſſer les choſes véritablement grandes.

Les petits eſprits ne pourront plus s'attribuer le privilège excluſif de la lecture des claſſiques ; leur tyrannie finira ; ils n'oſeront plus s'arroger avec orgueil une prérogative qu'ils ne tiennent que du mépris mal fondé des traductions.

Nous verrons paroître dans leur éclat des génies ſupérieurs, qui, n'ayant pû s'aſſujettir à l'étude ſervile & méchanique des langues mortes, reſtoient découragés au commencement de la carrière.

On cultivera davantage la langue maternelle. L'expérience nous a ſouvent montré qu'à meſure qu'on s'applique aux langues mortes, on néglige la ſienne.

Débarraſſés d'une étude puérile, on aura plus de temps à donner à des études eſſentielles.

Nous n'aurons plus l'ennui d'un amas de citations de paſſages Grecs & Latins, de tout ce fatras qui, près des ſots, tient lieu de ſcience ; mais les idées des claſſiques tranſportées dans notre langue & devenues familières

pour nous, s'incorporeront avec les nôtres; elles ſe changeront en notre propre ſubſtance. Voilà l'uſage que nous devons faire des reſtes précieux de l'Antiquité. Que ſert, en effet, de lire dans l'original un auteur ancien ? Ce ſont alors les mots plus que les choſes qui occupent notre attention, au lieu que c'eſt l'eſprit de l'auteur que nous devons chercher.

Enfin, grace aux traductions, nous ceſſerons d'être accablés de ce nombre immenſe de productions modernes, écrites en langues prétendues ſçavantes. Ces ſortes d'ouvrages, non-ſeulement ſont préjudiciables à l'Etat, auquel ils enlèvent quantité de gens qui pourroient devenir utiles dans d'autres profeſſions, mais encore ils méritent, par eux-mêmes, bien peu de conſidération. Retranchez en quelques phraſes de *Salluſte*, de *Tite-Live*, quelques expreſſions d'*Horace* ou de *Catulle*, des périodes entières de *Cicéron*, ce qu'on débite comme une Hiſtoire ne ſera plus qu'une maigre *Gazette;* au lieu de poëſie, vous trouverez des riens harmonieux; ce qui eſt admiré comme éloquence, ne ſera plus qu'un aſſemblage de ſons vuides

de ſens. Je ne finirois point, dit le François, ſi je voulois faire l'énumération de tous les avantages des traductions, & je ne vois point de quel danger elles peuvent être.

La converſation finie, l'un & l'autre vouloient que je prononçaſſe. Je me gardai bien d'en rien faire. Je dis ſeulement à l'Anglois que les traductions qui ſe publioient journellement, loin de cauſer, comme il le craignoit, l'abandon total des langues Grecque & Latine, conſervoient bien plûtôt une claſſe de gens qui les cultivoient avec ſoin, puiſque les traductions ſuppoſoient dans les traducteurs la connoiſſance des langues originales; & au François, qu'il étoit des préjugés qui méritoient d'être reſpectés, & que la nation la plus heureuſe étoit celle qui avoit acquis aſſez de lumières pour les vaincre la première.

Erection d'une Academie a Augsbourg.

Malgré les déclamations d'un Philoſophe rigide, les Arts & les Sciences acquiérent ſans ceſſe de nouveaux protecteurs. Des paradoxes ne perſuaderont jamais aux hommes que leur bonheur conſiſte à ramper à quatre pattes, à grimper ſur des arbres, à ſe nourrir de gland. Ils chercheront à augmenter leurs connoiſſances, parce qu'elles ſervent à nous rendre meilleurs, & ils cultiveront les Arts, parce qu'ils contribuent à l'aiſance, aux agrémens, à la félicité de la vie. L'Allemagne vient de nous donner une nouvelle preuve du peu de ſuccès des diſcuſſions chagrines de M. *Rouſſeau*, le Génévois. Pluſieurs habiles Artiſtes ſe ſont réunis depuis un certain nombre d'années à *Augsbourg*, où ils ont formé une eſpèce d'Académie. Leurs ſuccès leur ont attiré les ſuffrages du public. Ils viennent d'être couronnés par l'auguſte Chef de l'Em-

pire, dont le goût décidé pour les Lettres & les Arts, & les dons qu'il répand ſur ceux qui les cultivent, annoncent un Prince auſſi éclairé que bienfaiſant.

Sa Majeſté Impériale, par Lettres Patentes du 3 Juillet 1755, a élevé cette Académie à la dignité d'ACADEMIE IMPERIALE, en y attachant des privilèges très-conſidérables & des marques ſingulières de ſa haute bienveillance. On verra ſans doute avec plaiſir la traduction de ces mêmes Lettres Patentes, dont on nous a fait parvenir un exemplaire.

NOUS FRANÇOIS, par la Grace de Dieu, Empereur élû des Romains, toujours Auguſte, Roi des Germains & de Jéruſalem, Duc de Lorraine & de Bar, Grand Duc de Toſcane, Prince de Charleville, Marquis de Nomeny, Comte de Salckenſtein, &c, déclarons & ſçavoir faiſons par ces préſentes, qu'à l'exemple des Rois & Empereurs, nos auguſtes Prédéceſſeurs, qui ont donné des témoignages publics de leur protection pour encourager les Beaux-Arts, & animés par notre bonté

bonté naturelle & par l'amour que Nous portons perſonnellement aux mêmes Arts, Nous n'avons ceſſé, depuis que, par la Grace de Dieu, Nous avons été appellés & élevés au faîte des grandeurs humaines & à la dignité Impériale, de contribuer à tout ce qui pouvoit ſervir à l'entretien & à l'avancement des Académies érigées pour enſeigner leſdits Arts, de les encourager par des honneurs & des récompenſes, afin qu'ils puiſſent s'agrandir ſous Notre regne, que le génie des jeunes élèves ſoit cultivé avec ſoin, & qu'ils puiſſent devenir un jour des hommes utiles à la République.

Puis donc que notre féal & bien amé *Jean-Daniel Hertz*, Graveur & Artiſte très-célèbre & Bourgeois de la ville d'*Augſbourg*, Nous a très-humblement repréſenté qu'il ſe ſeroit joint à pluſieurs autres Artiſtes & Sçavans pour travailler à forces réunies à publier pluſieurs ouvrages excellens qui contribueront à l'avancement & à la gloire des Beaux-Arts, que par cette raiſon il Nous auroit déja très-humblement ſuppliés dans l'année 1753 de lui continuer le privilège d'impreſſion qui lui avoit

été donné ci-devant, de même que l'extenſion de cé privilège ſur la Société établie ſous le nom des BEAUX-ARTS, ce qu'auſſi Nous lui aurions très-gracieuſement accordé dans la ſuſdite année; que depuis ce temps le nombre des Aſſociés, tant Artiſtes que Sçavans, s'eſt conſidérablement augmenté, de manière qu'ils ont pris la réſolution de former entr'eux une ACADAMIE DES BEAUX ARTS, dans laquelle, non-ſeulement les Sçavans de toutes les Facultés, mais encore les Artiſtes en tout genre, pourroient être reçûs, dont auſſi les Préſidens & les Directeurs, pour l'utilité & l'avancement de cet établiſſement, fuſſent décorés de priviléges particuliers, tandis que la jeuneſſe, afin de pouvoir d'autant mieux profiter dans les arts & ſciences, ſeroit ſuffiſamment inſtruite, & que par ce moyen les arts fuſſent d'autant plus honorés & avancés, dont il réſulteroit un bien général & particulier; que pour cette fin les ſuſdits aſſociés auroient établi entr'eux tels réglemens & ordonnances qui ſont les plus propres à porter les arts, ſecondés & aidés par les ſciences, à la perfection qu'ils

e ſont propoſée pour but, & que par cette réunion ils puiſſent demeurer dans une heureuſe alliance : comme cependant cette Société ne ſçauroit ſubſiſter ans Notre protection & priviléges impériaux, le ſuſdit *Jean Daniel Hertz* Nous auroit très-humblement ſuppliés au nom de toute la Société de lui accorder Notre protection, & de la décorer non-ſeulement du titre d'ACADEMIE IMPERIALE ALLEMANDE DES BEAUX ARTS, mais auſſi, par bienveillance & grace ſpéciale, de l'honorer de Notre nom, en l'appellant ACADE'MIE FRANCISCIENNE, laquelle grace ils reconnoîtroient envers Nous, le ſaint Empire Romain & notre Famille impériale, par une fidélité & un reſpect inviolable, de même que par une ardeur infatigable pour tout ce qui pourra contribuer à la perfection des Arts & Sciences :

A ces cauſes, par Notre inclination particulière pour les Arts, de Notre pleine ſcience, après y avoir mûrement délibéré, de l'avis de Notre Conſeil, & par Notre pleine autorité Impériale, Nous approuvons en la meilleure manière & forme la ſuſdite Académie des

Arts & Sciences, lui donnons & attribuons le titre d'ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE, en la décorant, de même que ceux qui actuellement la dirigent, y enſeignent & y apprennent, ou qui par la ſuite la dirigeront, y enſeigneront ou y apprendront, & en lui accordant les priviléges, immunités, prérogatives, honneurs & graces qui ſeront énoncés ci-après.

Et afin que Notre dite ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES ARTS ET SCIENCES ait une marque extérieure de Notre bienveillance & grace Impériale qui la déſigne aux yeux du Public, Nous lui faiſons préſent & lui donnons par notre autorité Impériale le Symbole ſuivant; ſçavoir, un écu d'azur en forme de cœur, & couvert partout d'étoiles d'or, dans le milieu duquel ſe trouve ſur un gazon verd la Lyre d'*Apollon* à neuf cordes, laquelle eſt touchée par une main à doigts d'argent, ſortant d'une nuée de la droite à la gauche: au-deſſus de l'écu eſt une couronne d'or, ſur laquelle ſe trouve la lettre F, également en or; dans la circonférence de l'écu on lit les paroles ſuivantes: *Artes*

& Scientiæ creſcunt concordia, & ſtudio. Tout l'écu repoſe, pour ainſi dire, ſur la poitrine d'un Aigle noir à deux têtes, qui tient dans la ſerre droite le glaive & le ſceptre, & dans la gauche le globe de l'Empire, couvrant l'écu de ſes aîles, & ſoutenant dans les becs l'inſcription ſuivante : SIGNUM CÆSAREO-FRANCISCEÆ ARTIUM LIBERALIUM ACADEMIÆ.

Nous voulons & réſolvons ainſi fermement, que Notre dite ACADEMIE FRANCISCIENNE IMPERIALE poſſéde & porte librement, tranquillement & ſans trouble l'Emblême Académique, dont la deſcription eſt ci-deſſus, & qu'elle s'en ſerve dès aujourd'hui & à perpétuité dans tous les actes publics, édifices, ſceaux, tapiſſeries & autres meubles appartenans à la Société en corps.

Et pour donner à l'ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES ARTS ET SCIENCES une preuve plus marquée de Notre bienveillance, Nous lui accordons, de même qu'à ſes Préſidens, Directeurs, Profeſſeurs, Maîtres & Eléves, dès maintenant & pour toujours, une protection & ſauve-garde

particulière en Notre nom & en celui des Empereurs & Rois Nos Succeſſeurs. Voulons & déclarons par ces Patentes, que non-ſeulement ceux qui ont déja acquis une dignité Académique, mais auſſi les commençans & diſciples qui travaillent ſous leur conduite, jouiſſent de cette ſauve-garde & en faſſent leur profit. Ordonnons en outre & voulons que la ſuſdite Académie choiſiſſe d'entre ſes Membres un Préſident & un Directeur, qui, conformément aux uſages des autres Académies, puiſſent la gouverner. Ordonnons que les Maîtres ès Arts & autres perſonnes capables & habiles, nommés par les Préſidens & Directeurs, puiſſent dans cette Académie inſtruire & enſeigner les Arts dans les claſſes, dont il ſera parlé ci-après, ſelon l'uſage établi dans les autres Académies.

En outre donnons au Préſident & au Directeur de notre ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE, pour récompenſe de leurs ſoins & peines & pour marque de Notre grace & bienveillance ſpéciale, le caractère reſpectif de Nos Peintres, Graveurs, Sculpteurs, &c. Impériaux. Ordonnons par conſéquent

& déclarons que dans le S. Empire Romain, de même que dans d'autres endroits, un chacun, de quelque condition qu'il ſoit, les regarde, nomme & traite comme Nos Peintres, Sculpteurs, &c, Impériaux, & qu'eux-mêmes ſe ſervent de ce titre & qualité dans leur écrits & ouvrages.

Pour manifeſter encore davantage Notre bienveillance envers Notre ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES BEAUX ARTS, voulons que le Préſident & Directeur ſuſdits ſoient Nos *Conſeillers Impériaux* pour les Arts & Sciences, & qu'ils ſoient regardés & honorés comme tels.

Pour augmenter d'autant plus la conſidération de cette Notre ACADÉMIE FRANCISCIENNE IMPÉRIALE DES BEAUX ARTS, Nous conférons au Préſident & Directeur ſuſdits, tant qu'ils vivront, & par conſéquent à leurs perſonnes ſeulement, une nouvelle marque de Notre bienveillance Impériale, en les élevant & recevant au nombre, communauté, état, dégré & dignité de NOBLES de notre Empire, de manière que tous & un chacun, de quelque état, condition, prérogative, & dignité

qu'ils puiſſent être, les regardent comme vrais NOBLES, & les traitent de même. Voulons en outre que, pour ſe diſtinguer d'autant mieux, ils ajoutent à leurs noms, tant qu'ils vivront, & ſeulement pour leurs perſonnes, le mot de DE, tant en écrivant qu'en parlant, & que toutes autres perſonnes les nomment de même.

Et afin que Notre ſudite ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES BEAUX ARTS éprouve de plus en plus toute la grandeur & toute l'étendue de Notre bienveillance, Nous élevons le Préſident de la ſuſdite Académie, pour tout le temps qu'il jouira de cette dignité, à celle de COMTE PALATIN.

En élevant ainſi le Préſident à la dignité Comitiale Palatine pour tout le temps ſuſdit, c'eſt-à-dire, pour tout le temps de ſa Préſidence, Nous ordonnons auſſi par le préſent Edit Impérial que, pendant ce temps, il jouiſſe des priviléges, graces, drois, immunités, honneurs & coutumes ci-après énoncés, ſçavoir :

Nous commettons au ſuſdit Préſident le droit & l'autorité entière & pleinière de pouvoir rendre légitimes les enfans qui ne le ſont pas, & qu'en La-

tin on appelle *naturales*, *baſtardi*, *ſpurii*, *manſeres*, *nothi*, *inceſtuoſi*, les uns comme les autres indiſtinctement, nés ou à naître, préſens ou abſens, nés dans des degrés prohibés ou autrement, mâles ou femelles, légitimés par mariage ſubſéquent ou non, les parens étant en vie ou déja défunts, à l'exception ſeulement des enfans des Princes, Comtes, Barons, Chevaliers & autres Nobles. Voulons qu'ils puiſſent les faire entrer dans leurs droits, & les délivrer de leur flétriſſure natale, leur donner par conſéquent le droit de ſuccéder dans les biens délaiſſés par leurs pères & mères, de les rendre habiles à pouvoir ſuccéder à leurs parens du côté de père ou de mère, de les rendre capables de faire des actes légitimes, de paſſer contrats, de faire teſtament, & tous autres actes civils, comme s'ils étoient engendrés & nés d'un mariage légitime; que par conſéquent on ne pourra leur reprocher aucune illégitimité, puiſque par cela même elle ceſſe, & que ce rétabliſſement fait par le Préſident même doit être regardé comme légitime & comme s'il étoit fait avec toutes les ſo-

lemnités du Droit, auxquelles nous ſuppléons ici par Notre autorité & pouvoir Impérial ; pourvû toujours que cette légitimation ne ſe faſſe point au préjudice des enfans & des héritiers nés légitimes. Et doivent les ſuſdits légitimés, après avoir été déclarés tels, être conſiderés, appellés & valoir comme s'ils étoient nés dans le ſein de la famille de leurs parens & d'un mariage légitime ; dérogeant en ce cas à pluſieurs loix, par leſquelles il eſt ordonné que les *liberi naturales*, *ſpurii*, *baſtardi*, &c, en général, de même que ceux qui ſont nés ou devront naître d'une autre maniere illégitime, ne pourront ni ne devront être déclarés pour légitimes lorſqu'il y a des enfans nés tels, ou ſans le conſentement de ces mêmes enfans ou de leurs parens, ſur tout, ſelon l'expreſſion d'un auteur, *quibus modis effic Jui*, & dans le L. *Jubemus Cod. de emancipatione liberorum*, & autres loix ſemblables, auſquelles Nous avons dérogé & dérogeons par ces préſentes, en vertu de Notre autorité Impériale, & dans ce cas ſeulement malgré les diſpoſitions ſus énoncées qui y ſont contraires, malgré les teſtamens des défunts & autres loix, ſtatuts & coutumes, quand mê-

me il n'en auroit point été fait mention ici en particulier, & quoi qu'elles paroiſſent contraires à notre Ordonnance.

Conférons en outre audit Préſident le droit & le pouvoir de réhabiliter tous ceux qui de droit ou de fait auront été deshonorés, d'enlever d'eux la tache qui leur aura été imprimée, ou qui pourroit encore l'être par la ſuite, de manière qu'on devra les regarder comme capables indiſtinctement pour tous actes quelconques & habiles pour tous les avancemens. Il aura auſſi le pouvoir d'affranchir des Serfs, avec ou ſans vindicte, par ſa ſeule & ſimple autorité, en obſervant néanmoins ce qui eſt de droit en ce cas & dans tous les autres.

Accordons enfin à Notre ſuſdite ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES BEAUX ARTS le privilége de pouvoir, pendant l'eſpace de dix ans, imprimer, vendre & envoyer au dehors tous les ouvrages, livres, eſtampes, &c, qu'elle voudra publier, ſoit en ſon nom, ſoit au nom d'aucun de ſes Aſſociés ou membre, chacun ſelon ſon talent; faiſons défenſe à tous & un chacun de con-

trefaire, pendant le dit eſpace de dix ans, leſdits ouvrages, ſoit en entier, ſoit en partie; pourvû que ces dits ouvrages ne contiennent rien de ſcandaleux ni de contraire aux bonnes mœurs, & à condition qu'il ſera délivré, comme à l'ordinaire, à notre Chancellerie Impériale cinq exemplaires de chaque Livre, eſtampe & ouvrage, publiés par les dits Académiciens, ſous peine de perdre ledit privilège *ipſo jure*, ſi ladite Académie, après l'échéance de dix ans, négligeoit d'en demander la confirmation, ou qu'elle ne délivrat point les exemplaires ſtipulés.

En confirmation de quoi Nous avons fait expédier la préſente Lettre de Notre autorité Impériale, en réſervant toujours en leur entier les droits qui appartiennent à Nous, au S. Empire Romain & à tous autres.

En conſéquence mandons & ordonnons à tous & à chacun, Electeurs & Princes tant Eccléſiaſtiques que Séculiers, Aux Archevêques, Evêques, Ducs, Margraves, Comtes, Barons, Militaires, Nobles, Vaſſaux, Capitaines, Vicedoms, Lieutenans, Gouverneurs, Préſidens, Préfets, Châtelains

Recteurs, Magiſtrats, Prévôts, Porte-Bannières, Poteſtats, Bourguemaitres, Juges, Conſuls, Hérauts d'Armes, Citoyens communs, & à tous Nos & du Saint Empire, amés, féaux & ſujets, de quelque état, grade, ordre, condition & prééminence qu'ils puiſſent être, qu'ils ayent à laiſſer jouir librement & ſans trouble Notre dite ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES SCIENCES ET BEAUX ARTS de toutes les conceſſions, confirmations, protections, ſauvegarde, dignité Comitiale Palatine, prérogatives, priviléges, & toutes autres graces & faveurs à elle accordées par ce préſent Diplôme, de l'y conſerver, protéger & maintenir, d'empêcher & de retenir, autant qu'il eſt en eux, ceux qui voudroient entreprendre quelque choſe à ce contraire, ſous peine de notre indignation, & de celle du S. Empire Romain, avec perte de tous les exemplaires contrefaits, & une amende irrévocable de cinquante marcs d'or, dont la moitié ſera applicable à Notre Tréſor Impérial, & l'autre moitié à Notre dite ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES SCIENCES ET BEAUX ARTS, pour

chaque infraction à ces préſentes Lettres, confirmations, conceſſions, élections & graces.

En foi de quoi Nous avons fait expédier cette préſente Lettre ſignée de Notre propre main, & munie de Notre Sceau Impérial.

Donné à Vienne le 3 Juillet, l'an de grace mil ſept cent cinquante-cinq, & de notre regne le dixiéme.

Signé, FRANCISCUS.

Viſa le Comte *de Coloredo.*
Par ordre de S. M. Impériale, P*aul-Antoine Gundel.*
Collationné & enregiſtré, *A. de Stock.*

Relation Historique du Commerce de la Grande Bretagne sur la Mer Caspienne, avec le Journal du voyage de l'Auteur d'Angleterre en Perſe par la Ruſſie, & de ſon retour par la Ruſſie, l'Allemagne & la Hollande: auquel on a joint les dernières révolutions de Perſe & l'hiſtoire particulière du célèbre uſurpateur Nadir-Shah, vulgairement appellé Thamas Kouli Khan: enrichie de Cartes Géographiques & Hydrographiques, plans, profils, coupes, perſpectives, payſages, figures & portraits de Rois & de Princes, &c, &c, &c: ſeconde édition revûe & corrigée, en deux Volumes in-quarto (écrits en Anglois) *par M. Jonas Hanway Négociant. A Londres, chez Oſborne, Brown, Longman, Davis, Hitch, Hawer, Millard, &c, 1754.*

PARTIE IV.

LA longue interruption qu'a ſoufferte l'analyſe de cet ouvrage, nous a obligés de rapporter ici le titre en en-

tier. Il faut néceſſairement en renouer le fil en jettant un coup d'œil ſur le commencement d'extrait inſéré dans le ſecond Volume de Juin 1755, page 25 (*a*).

M. *Hanway*, que nous avons laiſſé en Perſe & à la veille d'en partir, ne quitte point ce pays là ſans donner au lecteur les notions topographiques les plus exactes & les plus détaillées; pour remplir cet objet, il ſuſpend le cours de ſa narration, & nous met ſous les yeux quatre piéces également curieuſes & inſtructives.

La première eſt le voyage de deux Facteurs Anglois à *Khieva* & à *Bokhara*, pour tâcher d'étendre le commerce de la Compagnie dans la Tartarie Orientale.

La ſeconde eſt la route de M. *Vanmierop*, autre Facteur Anglois, depuis

(*a*) Il s'eſt gliſſé dans l'impreſſion de ce premier extrait quantité de fautes. Nous corrigerons ici les plus groſſières. Page 29 ligne 17, *d'envoier* liſez *d'envier*: page 33 ligne 7, *Warilowits* liſez *Wazilewits*: page 37, à la note, *Aiza* liſez *Riza*: page 46 ligne 26, *Ogurtgois* liſez *Ogurijois*: page 60 ligne 3, *troupe ſi nombreuſe* liſez *pacotille ſi volumineuſe*: page 61 ligne 1, *tributs* liſez *tribus*.

Casbin juſqu'à *Meſched*, toutes parties que notre auteur n'avoit point parcourues, & qu'on eſt bien aiſe de connoître.

La troiſième eſt le Journal de l'Ambaſſade Ruſſe, envoyée en Perſe la dernière année du regne de *Nadir Shah*. La route de cette Ambaſſade par terre, depuis *Aſtracan* juſques dans le *Ghilan*, préſente une nouvelle ſcène que M. *Hanway* n'auroit pu décrire d'après lui-même, ayant fait la traverſée par mer.

La quatrième eſt un *Pilote Cotier* de la mer Caſpienne, dreſſé par le Capitaine *Uoodroft*, ſur les obſervations de M. *Elton* & les ſiennes, pièce unique en ſon genre, les Ruſſes & les Perſans qui naviguent cette mer n'en ayant jamais acquis que des connoiſſances de routine très-imparfaites.

PARTIE V.

L'auteur reprend le fil de ſon hiſtoire. Son retour en Ruſſie avec une cargaiſon de ſoies crues, les dangers qu'il court ſur le Volga par des Pirates qui l'infeſtent, ſon départ d'*Aſtracan* & ſon arrivée

à *Moſcou*, ſa route juſqu'à *Peterſbourg*; la manière de voyager de l'Impératrice de Ruſſie, & quelques réfléxions ſur la crédulité & les préjugés, forment la matière des premiers Chapitres.

M. *Hanway* profite du nouvel intervalle de tranquillité dont il jouit à *Peterſbourg*, pour reprendre tous les détails qu'il n'avoit pas encore eu le loiſir de traiter à fond. Il revient ſur ſes pas, & nous ramène en Perſe. Il nous explique la quantité, la qualité & les différentes ſortes de ſoie que produiſent les Provinces du Nord de ce Royaume, la manière d'élever les vers à ſoie, & de faire l'emplette de cette précieuſe marchandiſe. Tout ceci eſt très-clair, très-détaillé, & très-inſtructif. Diſons en autant de l'énumeration que l'auteur fait des marchandiſes d'Europe, que les Ruſſes & les Arméniens vendent dans les Provinces Septentrionales de la Perſe, & de l'abrégé qu'il y ajoûte des poids, des meſures & des monnoyes de cet Empire. Il examine enſuite l'état de ſon commerce depuis 1743 juſqu'en 1745, c'eſt-à-dire, celui qu'y font les François, les Hollandois, les Ruſſes, les Arméniens,

&c. Suit un raccourci des forces militaires & des revenus de la Monarchie.

Après cette digreſſion, M. *Hanway* rentre dans ſon ſujet. Il raconte les efforts de la Compagnie pour remettre M. *Elton* dans les bonnes graces de la Cour de Ruſſie. On exige de lui qu'il quitte inceſſamment la Perſe. On écrit là deſſus à Mylord *Tyrawley*, Ambaſſadeur d'Angleterre, & à M. *Elton* lui-même. Cependant les Arméniens intriguent pour dépoſſéder les Anglois du commerce de la mer Caſpienne. Les réponſes de M. *Elton* à l'Ambaſſadeur & au Comité de la Compagnie ne ſont rien moins que ſatisfaiſantes. M. *Hanway* fait là-deſſus des réflexions très-judicieuſes, & rapporte la lettre qu'il lui écrivit à cette occaſion.

Ces réponſes & les intrigues des Arméniens produiſent l'effet que l'auteur avoit prévû; & ſi la conduite de M. *Elton* n'eſt pas la vraie cauſe des embarras que la Ruſſie ſuſcite à ce nouveau commerce, elle en eſt du moins le prétexte. Des plaintes & des reproches ſont l'unique réponſe qu'on peut tirer

du Miniſtère Ruſſe, lorſqu'on repréſente les vexations que ſes Prépoſés ont fait eſſuyer aux Facteurs de la Compagnie. Au lieu de renvoyer M. *Elton*, *Nadir Shah* donne un décret pour le retenir à ſon ſervice. Ce Monarque eſt tenté de profiter pour lui-même des avantages que les Anglois ne peuvent plus conſerver. Il envoye en Ruſſie un Commiſſaire avec une cargaiſon de ſoies crues ; & les Anglois, découragés par les tracaſſeries des Ruſſes, ſont forcés de vendre leurs vaiſſeaux de la mer Caſpienne à des marchands de cette nation.

Ici M. *Hanway* ſe permet encore une de ces utiles digreſſions dont on ne peut que lui ſçavoir gré. La ſuppreſſion inévitable de ce nouveau commerce établi par la Compagnie de Ruſſie, lui donne lieu de rechercher s'il eſt quelques moyens de le remplacer. La Compagnie de Turquie paroît en offrir un, en tirant de Perſe ces mêmes ſoies crues, par la voye indirecte des Echelles du Levant. Il examine la nature & le commerce de cette Compagnie. Il rend compte de ſon origine, de ſes progrès & de ſa décadence. Il préſente une vûe

parallèle de l'établiſſement & des ſuccès rapides du commerce que la France fait au Levant ; il n'oublie pas les manufactures de draps du Languedoc, qui fourniſſent aux Marſeillois la matière de l'exportation, dont le privilège excluſif de leur port a fait un monopole auſſi avantageux pour eux que ruineux & odieux pour la Province qui fabrique. Il parle du génie de la nation Françoiſe, & il recherche les cauſes des différentes viciſſitudes que ſon commerce a eſſuyées. De-là il revient à la Compagnie Angloiſe de Turquie, & traite ſçavamment la queſtion, *ſi l'on doit ſouffrir des Compagnies excluſives.* Il avance que certaines branches de commerce ont beſoin d'être aſſujetties à des règlemens, & même d'être dirigées par une Compagnie. Tel eſt, ſelon lui, le commerce Anglois du Levant. Enfin il donne le projet d'un *Bill* (ou Acte du Parlement) pour le régler de la manière la plus avantageuſe (*b*).

(*b*) En 1753 la liberté de commercer au Levant a été ſagement étendue à tous les ſujets de la Grande-Bretagne ſous le nom & aux droits de la Compagnie de Turquie, moyennant une petite contribution, à peu près ſur le même pied que la Compagnie de Ruſſie.

Cependant le commerce de la Compagnie de Ruſſie ne faiſoit plus que languir ſur la mer Caſpienne ; il s'élevoit ſans ceſſe de nouvelles difficultés. La Compagnie obtint l'intervention du Miniſtère Britannique & une lettre, qu'on trouve ici, du Roi de la Grande Bretagne au Monarque de Perſe. Mais le coup fatal fut frappé par la Cour de Ruſſie. Le commerce Anglois ſur la mer Caſpienne fut prohibé par un *ukaſe* ou decret de l'Impératrice. L'auteur le rapporte, & y joint ſes réflexions ſur les motifs qui avoient pu le dicter.

La ſuite de ſa narration n'offre plus, pendant quelques Chapitres, qu'un tableau de calamités. Celles de la Perſe parviennent à leur comble, & l'anarchie où elle tombe après la mort de *Nadir Shah* eſt fatale à la Compagnie. Les marchandiſes qu'elle avoit encore dans ſes factories du *Ghilan* ſont miſes au pillage, & c'eſt une perte de 80000 l. ſterling, ou près de deux millions de notre monnoye. Dans cette déſolation elle ſollicite encore une lettre de S. M. B. au nouvel uſurpateur *Adil Shah* ; l'auteur l'inſére ici, & nous apprend

qu'elle avoit eu un bon effet, puiſque le *Shah* avoit promis de faire reſtituer la valeur des effets pillés. Mais, avant qu'il ſoit en état de tenir ſa promeſſe, *Adil* eſt détrôné par *Ibrahim* ſon frère; la confuſion augmente; la Perſe déchirée par différens partis n'eſt plus qu'un théatre de rapine & de carnage. Ces tragiques ſcènes ſont repréſentées avec autant de force que de vérité & dans le récit de M. *Hanway* & dans les lettres originales des facteurs Anglois, dont l'exact hiſtorien met ici les copies ſous les yeux du Lecteur.

Enfin ces facteurs prennent le parti de ſe retirer. Ils arrivent à Petersbourg, & rendent compte à leurs Commettans. Ceci fournit à notre auteur le ſujet d'un précis de la perte & du gain, du produit & des frais du commerce Britannique ſur la mer Caſpienne, depuis ſon établiſſement. Il en forme un total, & il termine cet abregé par quelques réfléxions ſur la conduite du Réſident de Ruſſie & des autres employés de cette nation à l'égard des facteurs Anglois, lors du pillage de leurs marchandiſes.

De nouvelles révolutions changent

la face de la Perſe. *Sharokh* eſt vainqueur d'*Ibrahim*. Le Roi de la Grande Bretagne écrit au nouveau *Shah*. Mais l'état chancelant de ce quatriéme uſurpateur ne permet pas au commerce Britannique de compter beaucoup ſur ſa protection. Le nord de la Perſe entiérement ravagé ne laiſſe plus guères d'eſpérance d'en tirer beaucoup de ſoies crues tant que dureront les guerres civiles. Il faut abſolument réparer cette perte. Les manufactures Angloiſes ne pouvant ſe paſſer d'une pareille quantité de cette marchandiſe, on propoſe pluſieurs projets pour la remplacer, ſoit du côté de la Chine, ſoit du produit des colonies Angloiſes dans le continent de l'Amérique ſeptentrionale. Le Parlement porte des loix pour y encourager cette culture, & pour ſupprimer les droits établis ſur les ſoies de la Chine. Suit une requête de la Compagnie au Parlement pour demander la permiſſion d'importer les ſoies crues de Perſe, achetées en Ruſſie, l'acte du Parlement obtenu en conſéquence, & quelques remarques de l'auteur à ce ſujet, ſes réfléxions ſur l'induſtrie & l'amour du travail, & ſur les pernicieuſes

ſes conſéquences de la fainéantiſe, enfin, le récit de la fatale cataſtrophe de M. *Elton*, qui termine l'hiſtoire du commerce Anglois ſur la mer Caſpienne.

PARTIE VI.

Cette Partie n'eſt pas entièrement épiſodique. M *Hanway* n'y interrompt le cours de ſes voyages que pour nous inſtruire de l'état de la factorie Angloiſe à Petersbourg, & du commerce qu'elle fait dans tout l'Empire de Ruſſie. Il débute par des remarques ſur la profeſſion de Marchand en général, & il finit par le détail des monnoyes, des poids & des meſures de cet Empire. L'établiſſement de la Compagnie à Petersbourg lui donne lieu de remonter juſqu'à *Pierre le Grand*, dont il raconte pluſieurs anecdotes & autres particularités intéreſſantes qu'il a recueillies. Il paſſe au ſommaire des principaux événemens arrivés en Ruſſie depuis ce Monarque; il décrit enſuite la Ville & la Cour de Petersbourg (*c*), &

(*c*) On trouve ici les Portraits gravés de *Pierre le Grand*, de l'Impératrice regnante & du Grand Duc de Ruſſie.

trace en passant les caractères de quelques uns des principaux Seigneurs dont elle est composée. Il examine le goût d'architecture moderne qui domine actuellement en Russie ; il donne un état abrégé des revenus, de la population, des impôts, des forces militaires de ce païs ; il fait quelques observations sur le génie de la Soldatesque. Suit une relation du climat, des bains & de l'habillement usité chez cette nation. Enfin, il résume tout ce qu'il a dit sur l'établissement de la Compagnie de Russie, & sur son état actuel. Il n'oublie pas les plaintes des marchands Anglois en général, & de ceux-ci en particulier contre l'abus des actes de naturalisation. Il observe que plusieurs négocians étrangers ne les sollicitent que pour jouir des avantages considérables accordés dans divers Etats aux sujets de la Grande Bretagne, sans avoir même le dessein d'aller jamais s'établir en Angleterre. Cette considération est réellement d'un grand poids, & peut-être a-t-elle échappé à ceux de nos auteurs François, qui, en parlant de l'Angleterre, se sont déclarés sans réserve pour tous les systèmes de naturalisation.

PARTIE VII.

L'auteur, après avoir passé six ou sept années en Perse & en Russie, quitte enfin ce pays en 1750. Son retour par un autre chemin ouvre une nouvelle scène aussi variée que les précédentes. Le palais de *Petershoff*, le port de *Cronstadt*, la flotte Russienne, *Revel* & son commerce, sont autant d'objets dont la description sera lue avec plaisir. Le tour d'esprit, sérieux & quelquefois mélancolique, qui caractérise la nation Angloise, jette un peu d'ombre sur ce tableau riant, par les reflexions de l'auteur *sur la coutume d'enterrer les morts dans les Egliſes*, ou même dans l'enceinte des Villes. Arrivé à Dantzig rien n'échappe à ses observations. Le gouvernement, l'Eglise Luthérienne, l'arsenal, les fortifications, le commerce, les poids, les monnoyes, les mesures, tout est parcouru & traité avec intelligence. Ces objets rappellent à M. *Hanway* le fameux siége de Dantzig en 1734 & la conduite du Général *Munich* dans l'attaque de cette Ville;

il fait là-deſſus quelques réfléxions dictées par la raiſon & l'humanité.

Mais un ſpectacle bien plus digne de la curioſité d'un voyageur philoſophe & politique, s'offre aux yeux de M. *Hanway*: c'eſt *Berlin* & la Cour de Pruſſe. Les préparatifs qu'on y faiſoit alors pour des fêtes & des divertiſſemens attirent ſes premiers regards. Les loiſirs mêmes d'un grand Roi ſont intéreſſans pour ſon ſiécle: & ſon génie y imprime un caractère de grandeur qui en fera paſſer la mémoire à la Poſtérité. Mais notre voyageur tourne bientôt des regards plus attentifs ſur les gens de Lettres que la réputation du Souverain, autant que ſes bienfaits, attire à ſa Cour de toutes les parties de l'Europe. Ce qui le frappe le plus dans le magnifique Palais de *Berlin*, c'eſt la Bibliothèque du Roi & ſon cabinet de curioſités. L'Egliſe Catholique, ce monument de tolérance, de ſageſſe & d'humanité, n'eſt pas cubliée (*d*): matière à refléxions, qui

(*d*) M. *Hanway* en donne ici le Deſſein en élé ation, ainſi que du grand Théâtre & de pluſieurs autres édifices publics. Ce qui rend plus précieux celui de l'Egliſe Catholique eſt

conduiſent naturellement à deſirer par tout une indulgence réciproque, & à déplorer tout ce qu'il en coûte à d'autres Etats pour avoir ſuivi les conſeils deſtructeurs d'un zèle fanatique.

L'aſpect d'une telle cour eſt ſans doute plus ſatisfaiſant pour un eſprit ſolide qu'un amas brillant & frivole d'êtres à peine penſans, toujours oiſifs, jamais tranquilles, hauts & bas par accès, par intérêt ou par foibleſſe, agités ſans objet, ambitieux ſans talens, prodigues ſans généroſité. Auſſi M. *Hanway* médite-t-il à cette occaſion ſur le caractère des grands, & ſur l'empreſſement qu'on a de s'inſinuer dans leur familiarité. Ceci amène des remarques ſur la conduite, en général très-différente, des voyageurs de ſa nation, dans les Cours étrangères.

La Ville de *Berlin*, le nombre, l'induſtrie & les mœurs de ſes habitans, les monnoyes, le change, la circulation, fourniſſent la matière de quelques détails inſtructifs.

Un ſujet plus noble & plus vaſte,

une particularité ignorée alors de M. *Hanway*: le Roi lui-même en eſt l'auteur.

c'eſt la perſonne & le génie du Roi de Pruſſe. M. *Hanway* commence par quelques obſervations générales ſur le caractère des Princes. Il parle enſuite des talens de ce Monarque, de ſon application infatigable au travail, & de la prodigieuſe étendue de ſes connoiſſances. Il décrit ſa figure & ſa manière de vivre, raconte quelques particularités de l'intérieur de ſa maiſon, de ſa ſociété, ainſi que de ſon goût pour les beaux arts, dans pluſieurs deſquels il excelle lui-même.

Poſtdam, le ſéjour ordinaire de ſa Majeſté Pruſſienne, l'école des Héros & l'aſyle des Philoſophes, mérite à tant de titres une attention particulière. M. *Hanway* fait donc la deſcription de ce Château & du Palais de *Sans-Souci*. Mais la magnificence & le goût qui en ont dirigé les ornemens frappent moins l'œil ſpéculatif de notre voyageur que la Garde qui en occupe toutes les avenues. Ce magnifique Régiment attire l'attention de M. *Hanway* ſur l'état militaire. Le nombre, l'armure, l'habillement, l'exercice, & la paye des Troupes Pruſſiennes, les revenus qui ſervent à les entretenir, & la ſage éco-

nomie de leur administration, rempliſſent un Chapitre où l'auteur développe cet eſprit d'ordre & de calcul auſſi néceſſaire dans la politique que dans le commerce.

Au ſortir des Etats de Pruſſe, l'auteur traverſe ceux de Saxe. La fameuſe Univerſité de *Wittemberg* le berceau du Luthéraniſme, les manufactures établies dans la même ville, ſont pour lui un ſpectacle auſſi agréable qu'il en trouve un choquant dans des campagnes fertiles déſolées par les bêtes fauves. *Dreſde*, ſes habitans, ſon commerce, ſa garniſon, l'état des troupes Saxonnes, les revenus, les dettes, les impôts, & quelques particularités de la conduite du Roi de Pruſſe, après ſon entrée victorieuſe dans cette Ville, fourniſſent la matière de deux ou trois Chapitres. Le Château, les jardins, le tréſor du Roi de Pologne en pierreries, bijoux & autres curioſités, la Galerie des peintures, le Palais Chinois & la porcelaine de Saxe, l'eſprit du gouvernement actuel, les richeſſes, les meubles, la garderobe de M. le Comte de *Bruhl*, les dépenſes de la Cour, la deſcription de S. *Hubertsbourg* & de *Leipzig*, les Foires,

le commerce & la population de cette Ville rempliſſent les ſuivans.

En partant de *Leipzig*, l'auteur dirige ſa route par la principauté d'*Anhalt*, *Magdebourg* & *Wolfenbutel*. Il décrit en paſſant ces différens pays, la Cour & les Palais de leurs Souverains. Il calcule les forces & les revenus de ces différens Princes, ſurtout du Duc *de Brunſwic*, le plus puiſſant d'entr'eux. Arrivé à *Hanovre*, il décrit la Ville, le château, les écuries du Roi, la maiſon de plaiſance & les jardins d'*Herrenhauſen*. M. *Hanway* ne perd jamais de vûe le ſolide & l'eſſentiel. A ces deſcriptions amuſantes ſuccéde l'état des revenus de cet Electorat & des troupes Hanovriennes. Quelques réfléxions ſur la Cour & ſur le langage des courtiſans terminent l'article de *Hanovre*.

Hambourg & *Bremen*, Villes Hanſéatiques, ſi celèbres par leur commerce, ne pouvoient échapper à l'attention d'un voyageur Anglois & négociant. M. *Hanway* ſe détourne donc un peu pour ne pas manquer ces objets d'une ſage curioſité.

Le premier endroit, au ſortir de *Hanovre*, qui puiſſe arrêter un moment

les regards du voyageur eſt la ville de *Zell*, autrefois Capitale d'un Duché de ce nom, & réſidence d'une branche de la maiſon de *Brunſwic*. Elle eſt dévolue aujourd'hui à la famille Electorale.

Le dernier Duc, ayeul maternel du Roi d'Angleterre, avoit épouſé par inclination une Demoiſelle Françoiſe; ſon nom étoit d'*Olbreuſe*. Née en Poitou de parens Calviniſtes, chaſſée avec eux du Royaume, après la révocation de l'Edit de Nantes, la fortune l'attendoit au fond de l'Allemagne avec la main d'un Souverain. Créée Princeſſe de l'Empire, elle jouit de tous les honneurs dont l'inégalité de ſa naiſſance l'auroit toujours privée ſans cette formalité. C'eſt par ce mariage que pluſieurs Gentilshommes du Poitou ſe trouvent alliés d'aſſez près au Roi d'Angleterre & à la Reine mère de Pruſſe.

La nouvelle Ducheſſe porta dans ſa petite Cour les mœurs & les manières Françoiſes. Dès lors moins d'étiquette, mais beaucoup plus d'aiſance & de liberté dans la ſociété. Elle fit plus: elle remplit cette Cour de François,

qui bientôt s'emparèrent de la familiarité. C'eſt à un d'eux qu'on attribue un propos que les Allemands n'ont jamais oublié. A table chez le Duc, avec la Ducheſſe & quelques Courtiſans tous ſes compatriotes, *cela eſt fort plaiſant* s'écria tout d'un coup notre François. *Quoi donc*, lui demanda le Prince: *c'eſt, Monſeigneur, qu'il n'y a que vous d'étranger ici.*

Après une courte deſcription du Château, de la ville & des haras de *Zell*, M. *Hanway*, très-peu charmé du reſte des Etats de *Hanovre*, mène ſon lecteur tout droit à *Hambourg*. Il fait l'hiſtoire de la Factorie Angloiſe établie dans cette ville, & dont l'origine eſt ancienne. Les troubles des Pays-Bas, où elle ſubſiſtoit longt-temps auparavant, l'obligèrent il y a près de deux cens ans, de ſe tranſporter à *Hambourg*, & de chercher un aſyle dans le ſein de cette petite République. Suit la deſcription de la Ville, le plan de ſon gouvernement, l'état de ſon commerce & de ſes Manufactures, dont le rafinage des ſucres & l'impreſſion des toiles de coton ſont les deux principaux articles. Quant au nom-

bre des habitans, non compris les fauxbourgs, notre voyageur ne le fait pas monter plus haut que cent dix-huit mille ames. La Garniſon eſt de deux mille cinq cens hommes. On doit les ſuppoſer preſque tous mariés & leurs familles aſſez nombreuſes ; car M. *Hanway* fait entrer dans le calcul précédent la Garniſon pour plus d'un douzième, y compris les femmes & enfans des ſoldats. Il parle auſſi des fortifications & de la haute opinion qu'en ont ces pacifiques citoyens. Mais, comme il l'obſerve judicieuſement, la meilleure défenſe de cette opulente Cité, c'eſt la jalouſie réciproque de ſes puiſſans voiſins. Elle en a trois ſurtout, dont deux (*e*) ne conſentiront jamais que le troiſiéme (*f*) s'en empare.

Nous ne ſuivrons point notre auteur dans les détails curieux & pro-

(*e*) Le Roi d'Angleterre comme Duc de *Bremen*, *Werden* & *Lawembourg* : & le Roi de Pruſſe, comme Prince de *Magdebourg*, *Halberſtat*, &c.

(*f*) Le Roi de Dannemarck, Duc de *Holſtein*, dans le territoire duquel *Hambourg* eſt enclavé.

fonds où il entre au ſujet du commerce de *Hambourg*, de ſa banque & de ſes monnoyes, du change, des poids, des meſures, du nombre & de l'emploi des vaiſſeaux Hambourgeois. Sur l'article du commerce, nous ne citerons qu'un exemple des ſuites fatales qu'entraine toujours une impoſition peu judicieuſe. Autrefois, remarque M. *Hanway*, il ſe faiſoit par cette Ville une exportation très-conſidérable de toiles de Sileſie, qui étoient même connues ſous le nom de *Hambourg* dans toute l'Europe; mais le gouvernement ayant impoſé un petit droit ſur ces mêmes toiles, la plus grande partie de cette branche de commiſſion paſſa à *Altena*, colonie Danoiſe, établie aux portes de *Hambourg*, pour lui donner une rivale. On ſentit alors, mais trop tard, & la faute & ſes conſéquences. La ſupreſſion de l'impôt n'a pas, à beaucoup près, réparé le mal qu'avoit fait ſon établiſſement. Toute branche de commerce, une fois détournée de ſon cours, ne rentre jamais toute entière dans le même canal. Que de fautes en ce genre ne doit-on point pardonner à des adminiſtrations abſolues,

où deux ou trois perſonnes ſont ordinairement chargées d'une multitude d'objets, puiſqu'un Conſeil de Républicains, qui n'a qu'une affaire, peut tomber quelquefois dans des bévues auſſi groſſières!

Notre voyageur, qui nous donne encore une grande idée du commerce de *Hambourg*, obſerve cependant qu'il eſt fort déchu depuis quelques années. Il recherche les cauſes de cette diminution; il en trouve une générale dans l'accroiſſement ou le rétabliſſement du commerce de quelques ports voiſins, comme *Lubec*, *Coppenhague*, *Stetin*, *Embden*, &c; mais ſur-tout, dit-il en bon Anglois, *les grandes enjambées* que la France a faites depuis quarante ans dans le chemin du commerce, ont le plus contribué à l'affoibliſſement de celui de *Hambourg*: étrange entêtement ou artifice uſé, oſons nous dire à notre tour, que ces clameurs éternelles contre *les progrès de la France*: illuſion politique, qui vraiſemblablement ne doit plus faire de dupes qu'en Angleterre. Quoi cette fière nation ne ceſſera jamais de ſonner l'allarme contre la France! Autrefois

ſon épouvantail étoit *la Monarchie Univerſelle de Louis XIV.* Un vainqueur pacifique & deſintereſſé a fait évanouir cette vieille chimère ; il en falloit une autre pour échauffer ſans ceſſe l'imagination du peuple Anglois, &, s'il étoit poſſible, celle de tous les peuples négocians de l'Europe. C'eſt donc à préſent *le Commerce Univerſel de la France.* Et qui l'a forgée, cette viſion ? C'eſt l'Angleterre, c'eſt la nation la plus animée de l'eſprit de jalouſie, d'excluſion & de monopole ; c'eſt celle qui a ruiné le commerce de *ſes chers voiſins*, de ſes *fidèles alliés*, qui s'empare de tous les autres, ou qui les mine ſourdement par toute ſorte de manœuvres ; celle enfin qui ne porte envie au nôtre, que parce qu'il eſt ou pourroit être le ſeul en état de balancer le ſien, & de maintenir en Europe cet *équilibre du commerce* auſſi important pour le moins que *l'équilibre du pouvoir.*

Que diroit donc un Hambourgeois ſi on lui demandoit qui a le plus gagné de ce que *Hambourg* a perdu ? Il répondroit ſans doute que ce n'eſt pas la France, puiſque, de l'aveu de M.

Hanway, quarante vaiſſeaux Hambourgeois ſont conſtamment employés dans le ſeul commerce de Bordeaux ; non compris donc ceux qui fréquentent tous les autres ports du Royaume. Ces quarante vaiſſeaux n'y vont point à vuide ; &, s'ils en exportent nos vins, nos eaux de vie & les ſucres de nos colonies, ils y arrivent chargés de toutes les marchandiſes de l'Allemagne & du Nord : importation ſur laquelle les Hambourgeois gagnent conſidérablement, ſans compter le fret & le bénéfice des retours, ſoit par la revente, ſoit par la commiſſion. Ajoûtez à cela le profit de la main-d'œuvre ſur les ſucres bruts qu'ils rafinent chez eux, & qu'ils débitent enſuite dans le Nord & dans l'Allemagne.

A préſent que M. *Hanway* nous faſſe voir le même nombre de Vaiſſeaux Hambourgeois, employés au commerce de *Londres*, de *Briſtol*, ou même de tous les trois Royaumes. *L'acte de navigation* (*g*) y a pourvû, &, par une

(*g*) Acte du Parlement ſous Charles II. C'eſt la baſe des loix navales, &, comme les Anglois l'appellent, *le Boulevard du Commerce Britannique.*

conſéquence de cette loi excluſive ; on ne voit plus que des vaiſſeaux Anglois dans les ports de la Grande Bretagne. Mais on en voit dans tous les autres, & en plus grand nombre à proportion dans celui de *Hambourg*. On y voit une Compagnie Angloiſe établie ſur les lieux, dont les chefs ſont en Angleterre, Compagnie qui gagne le fret, la commiſſion, le profit de l'importation & le bénéfice des retours. » Donc, concluroit notre Hambourgeois, ſi nous avons perdu, c'eſt » l'Angleterre qui a le plus gagné de » notre perte (*h*), & qui gagnera tant

(*h*) Il faut encore obſerver qu'une grande partie du commerce de *Hambourg* conſiſtoit en bois, chanvre, goudron & autres proviſions navales. Ses vaiſſeaux les tiroient du Nord & les exportoient en Eſpagne, en Portugal & dans la Méditerranée. L'Angleterre à préſent s'eſt preſque emparée de cette branche de commerce. Ses Traités avantageux avec la Ruſſie l'ont miſe dans le cas d'envoyer aujourd'hui dix vaiſſeaux à *Petersbourg*, *Revel*, *Riga*, &c, contre un qu'elle envoyoit jadis à *Arcangel* pour ce même commerce. D'un autre côté, de pareils Traités avec le Portugal, & ſa ſupériorité dans la Méditerranée, lui ont aſſuré l'exportation, au midi de l'Europe, des marchandiſes qu'elle tire du Nord, à l'excluſion

» qu'à la fin nous perdrons tout, ſi elle » parvient à ſon but, qui eſt d'établir » (par la force, ſinon par l'induſtrie) » *un commerce privatif & univerſel.* «

On doit, en faveur de la vérité, nous pardonner l'air de digreſſion que peut avoir cet éclairciſſement, qui, d'ailleurs, n'eſt rien moins qu'étranger au ſujet & à notre fonction. Reprenons le fil du voyage, & ſuivons notre auteur à *Bremen*. La variété qui regne dans ſon ouvrage ne paſſeroit point dans notre extrait, ſi nous nous contentions d'indiquer ici les objets qu'il parcourt dans la deſcription de cette Ville Hanſéatique. Nous pourrions encore moins le ſuivre dans tous les différens détails d'où naît cette diverſité. Il faut donc les voir dans l'ouvrage même. Ils roulent principalement, ſelon la méthode de notre voyageur, ſur le commerce & tout ce qui y eſt relatif.

preſque totale de *Hambourg*. Cette République d'ailleurs court de plus grands riſques, n'ayant point, comme l'Angleterre, de Traité avec les Corſaires de Barbarie, ni une Puiſſance navale pour faire reſpecter ſon Pavillon.

Nous obſerverons ſeulement que la ville de *Bremen*, enclavée dans le Duché de ce nom, comme *Hambourg* dans celui de *Holſtein*, ſe trouve dans la même poſition à l'égard du Roi d'Angleterre, que *Hambourg* par rapport au Roi de Dannemarck. Sa ſûreté conſiſte également dans la jalouſie de ſes autres voiſins, qui ne permettroient jamais à celui-ci de s'en rendre maître, & dans l'intérêt général des nations commerçantes qui exige la conſervation des ports francs & des Villes neutres. Les tentatives des Suédois, lorſqu'ils poſsèdoient le Duché de *Bremen*, pour s'emparer de cette ville, ſoulevèrent contr'eux toute l'Allemagne, & ſurtout la maiſon de *Hanovre*. Celle-ci, à ſon tour, trouveroit aujourd'hui de plus puiſſans obſtacles dans une pareille entrepriſe.

La ſouveraineté du Roi Electeur eſt pourtant reconnue dans un quartier de la Ville. L'étendue en eſt fort petite. C'étoit, à proprement parler, le cloître de la Cathédrale & la réſidence de l'Archevêque, Duc de *Bremen*. Ce Prince Eccléſiaſtique, Souverain de tout le pays, excepté le petit

territoire de la Capitale, eſt repréſenté aujourd'hui par un Electeur Proteſtant. Tout le monde ſçait que, du vivant de *Charles XII*, *George I* acheta du Roi de Danemarck ce Duché & celui de *Werden*, & ce fut ſa part des dépouilles de la Suède, avec laquelle cependant il n'étoit ni en guerre ni même en diſpute, ſoit comme Electeur, ſoit comme Roi d'Angleterre (*i*). En un mot, le Roi de Suède n'avoit d'autre tort, vis-à-vis de lui, que ſon infortune, ni *George* d'autre droit que ſon argent comptant. On ſçait auſſi qu'après la mort de *Charles*, cette monarchie épuiſée fut obligée de compoſer avec tous ſes voiſins, aux dépens de ſes meilleures Provinces, & d'abandonner par un Traité à la maiſon de *Hanovre* les deux Duchés dont elle étoit déja en

(*i*) Cette obſervation n'eſt point déplacée. Il eſt quelquefois à propos de relever les expreſſions du Miniſtère Anglois, qui depuis longtemps ne parle à ſa Nation, par la bouche de ſon Monarque, que de l'*injuſtice*, de l'*ambition*, des *invaſions* & des *uſurpations de la France*. Une Maiſon qui s'agrandit par de tels moyens a-t-elle bonne grace à nous reprocher des conquêtes faites à la pointe de l'épée ou des acquiſitions aux titres les plus légitimes?

poſſeſſion. Mais l'Angleterre ſeule ſçait ce qu'il en a coûté & ce qu'il en coûte pour l'acquiſition & la conſervation de cette conquête pécuniaire.

Le *Dôme*, ou Cathedrale, eſt dans *Bremen* la ſeule Egliſe Luthérienne, le Calviniſme étant la religion dominante, quoique les Luthériens ſoient auſſi en fort grand nombre. La ſainte & religieuſe haine entre ces deux ſectes réformées y eſt auſſi cordiale qu'elle puiſſe l'être ailleurs entre les Proteſtans & les Catholiques. Au reſte, le *Weſer* ne porte point juſques dans *Bremen* d'auſſi gros bâtimens que l'*Elbe* en fait remonter à *Hambourg*. Cette différence eſſentielle eſt vraiſemblablement la principale cauſe de l'inégalité de grandeur, de richeſſe & de population entre ces deux Villes marchandes. A en juger par le nombre des habitans, *Bremen* ne feroit qu'un peu plus du quart de *Hambourg*. M. *Hanway* n'y compte que trente mille ames.

Avant que de ſortir avec lui du pays de *Hanovre*, remarquons que ce voyageur y a trouvé de quoi ſe guérir d'un préjugé aſſez général. Le bruit que ce pays fait dans le monde depuis qua-

rante ans, les Traités, les intrigues & les négociations éternelles dont il eſt l'objet, l'influence prépondérante que ſes intérêts particuliers ont eue & ont encore dans les affaires générales de l'Europe, ſes troupes nombreuſes (*k*) & conſtamment entretenues, ſes revenus conſidérables (*l*), tout ſemble annoncer un pays fertile, peuplé, cultivé, couvert d'habitations riantes & bien bâties, en un mot, *une terre de promiſſion.* Notre voyageur nous en fait une peinture bien différente. Des ſables, des bruyères, des marais, des déſerts, enfin des trois, quatre ou cinq lieues, au bout deſquelles on trouve à peine quelque mauvais village ou chétive bourgade: telle eſt l'idée que M. *Hanway* nous donne de toute ſa route depuis ſon entrée dans

(k) *M. Hanway*, d'après ce qu'on lui a dit à *Hanovre*, les fait monter à 24000 hommes; mais dans la réalité elles ne paſſent pas 20000, ſi même elles vont juſques là.

(*l*) Quatre millions de *Dollars* ou écus d'Allemagne, évalués par M. *Hanway* à ſept cent mille livres ſterling (ſeize à dix-ſept millions de notre monnoye). Il pourroit bien y avoir, ſur cet article, plus d'un ſixiéme d'exagération.

le pays de *Hanovre* juſqu'à la Capitale, de ſa traverſe juſqu'à l'Elbe vis-à-vis de *Hambourg*, de-là aux portes de *Bremen*, & de cette ville juſqu'en *Weſtphalie*. » On m'aſſure, ajoute-t-il, » qu'à quelque diſtance de cette route, » & dans d'autres diſtricts de l'Electo- » rat, il y a des campagnes fertiles » & bien peuplées. C'eſt auſſi ce qu'on » doit ſuppoſer ſi l'on fait attention au » montant des revenus, quoique les » mines en produiſent la plus grande » partie. « Plus ſincère ou moins circonſpect, M. *Hanway* nous auroit dit dans quel pays eſt ſituée la mine d'or, la véritable ſource des richeſſes de *Hanovre*.

La *Weſtphalie*, du moins la partie qu'il traverſe pour ſe rendre en Hollande, n'offre rien qui ſoit digne d'exciter la curioſité. En paſſant ſur quelques diſtricts de l'Evêché de Munſter, notre voyageur ne remarque qu'une extrême pauvreté. „ Dans ce pays, „ dit-il, elle ſemble regner autant que „ la ſuperſtition. Au reſte, le gouver- „ nement des Princes Eccléſiaſtiques „ ne paroit avoir inſpiré à ce peuple

„ ni la charité ni la politeſſe. Du moins „ je l'ai trouvé inſolent & adonné à „ l'extorſion. "

La ſcène change à l'entrée de M. *Hanway* ſur le territoire des Provinces-Unies. Ce n'eſt pas qu'il ſoit plus content de la civilité Hollandoiſe, ni du bon marché des poſtes & des hôtelleries ; mais, pour un Voyageur philoſophe, politique & négociant, un pays qui doit tout à l'art, à la police & à l'induſtrie, offre un ſpectacle plus intéreſſant que des forêts & des déſerts reſervés pour la chaſſe d'un Prince d'Allemagne.

La Hollande a été ſi ſouvent décrite que M. *Hanway* évite ſagement de s'étendre beaucoup ſur les détails topographiques. Mais, ſi les objets ne ſont pas nouveaux, il peut y avoir des façons nouvelles de les enviſager. C'eſt auſſi dans trois points de vûe particulièrement que notre auteur s'attache à conſidérer cette Republique.

La ſituation préſente du Gouvernement par rapport aux deux factions *Stathouderienne* & *Anti-Stathouderienne.*

Ses intérêts politiques à l'égard de la France & de l'Angleterre.

L'état de ſes Finances, relativement à ſes dettes & à ſes revenus.

Sur le premier de ces deux points, il nous ſuffit de dire que M. *Hanway* eſt Stathoudérien, & ſur le ſecond qu'il eſt Anglois.

Nous ne donnons ſur le troiſième que le réſultat des détails & des calculs du voyageur. Après avoir rapporté & conféré enſemble différentes eſtimations des revenus de la Hollande, dont quelques unes les portoient juſques à quatre millions ſterling (quatre-vingt-dix millions de notre monnoye) il conclut, d'après les dernières révolutions arrivées dans le ſyſtême des Finances (*m*), en retranchant moitié de ce total. Selon lui donc, ces revenus ne montent pas aujourd'hui plus haut que deux millons ſterling, ou quarante-cinq millons de notre monnoye.

(*m*) L'abolition des fermes, la ſuppreſſion de pluſieurs impôts ſur les conſommations, remplacés par des taxes & cottiſations perſonnelles. On ſçait que les fréquentes émeutes de la populace en 1748 & 1749 ont forcé le Gouvernement à changer toute la forme des recouvremens : ſuite fâcheuſe de la première fermentation excitée en 1747 par la faction *Stathouderienne*.

Mais s'il rabat de cet article, il ne fait point grace ſur celui de la dette nationale ; il la porte à quatre cens millions de florins, à peu près quarante millions ſterling, ou neuf cens millions argent de France ; c'eſt-à-dire moitié de la dette nationale de la Grande Bretagne en 1752.

De ce calcul en naît un autre, qui, à le ſuppoſer exact, ne ſeroit conſolant ni pour la Hollande ni pour ſes créanciers. M. *Hanway* prétend que la valeur réelle en immeubles de toute la maſſe des Provinces-Unies ne fait pas le quarantième de la valeur, en même nature, de la Grande Bretagne. Donc la dette nationale de la Hollande ſeroit à celle de l'Angleterre dans la proportion de 1 à 2 ; & l'hypothéque de ſes créanciers, comparée à la ſureté qu'ont ceux de la Grande Bretagne, ſeroit ſeulement comme 1 eſt à 20.

Une autre diſproportion moins forte, mais toujours énorme, ſe trouve, ſuivant les mêmes calculs, entre les biens, les revenus & le nombre des habitans & l'étendue du ſol des Provinces-Unies d'un côté, & de l'autre

les impots dont le Gouvernement a chargé toutes ces parties. Or, les revenus de l'Etat hypothéqués au payement des intérêts consistant uniquement dans ces impôts excessifs, la situation des créanciers est devenue précaire & tous les jours plus dangereuse, surtout dans les derniers temps où les dettes sont augmentées & les revenus diminués. Par la même raison, le Gouvernement s'est trouvé dans la nécessité de réduire les intérêts par voie d'autorité, sous prétexte de taxer les revenus. Cette réduction forcée a porté coup à la confiance, & les obligations de l'Etat, qui étoient autrefois au-dessus du pair, sont tombées beaucoup au-dessous. Tel étoit, dès 1750, l'état des finances & du crédit public des Provinces-Unies.

Ces comparaisons jettent notre auteur dans une nouvelle digression sur la dette nationale de l'Angleterre; mais il présente les objets avec plus d'aménité à ses compatriotes.

M. *Hanway* fait un calcul des revenus de la Grande Bretagne, seulement en fonds de terres, qui, selon lui, montent à 20 millions sterling, 450 millions

de France. Il eſtime autant le produit de l'induſtrie & du commerce. Voilà donc, à ſon compte, 40 millions ſterling de revenus (900 millions de France) hypotéqués au payement d'un intérêt annuel de deux millions 800000 livres ſterling (63 millions) ſur le pied de la dernière réduction à 3 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$. A l'égard du total des biens de la Grande Bretagne qui produiſent ces revenus, tant mobiliers qu'immeubles, y compris les maiſons, mines, manufactures, vaiſſeaux, monnoye, billon, métaux, &c, il les évalue, d'après les calculs de différens auteurs, au plus bas à 600 millions ſterling (13 milliards 500 millions de France) ce qui doit, ſelon lui, raſſurer la nation & ſes créanciers ſur le danger d'une banqueroute.

Nous ne nous engagerons point à ſuivre notre auteur dans les recherches ſur les cauſes qui en ſi peu de temps ont porté cette dette à une ſomme preſqu'incroyable. Nous obſerverons ſeulement qu'il gliſſe preſque ſur la ſeule qu'on puiſſe regarder comme immédiate & primitive : c'eſt la révolution de 1688. Forcé d'en parler comme de l'époque du mal, il voudroit bien ſe

diſſimuler que c'en eſt auſſi la ſource; L'Etat ne devoit alors que 300000 livres ſterling (environ ſept millions de France) & en 1752, la dette nationnale étoit montée à 80 millions ſterling, dix-huit cens millions de France. Les écrivains Anglois ſont eux-mêmes d'accord que parmi les expédiens propoſés au nouveau gouvernement, pour les dépenſes de la guerre, il y en avoit de moins ruineux & d'auſſi pratiquables; mais on préféra la création des banques & des fonds publics comme un moyen de s'emparer de l'argent des particuliers en les engageant à le confier ſur la foi du nouvel établiſſement. Par là on les rendoit garans de ſa durée & de ſa conſiſtance, & la Succeſſion Proteſtante, mal établie ſur des ſermens ſi peu reſpectés & des loix ſi ſouvent violées, le fut tous les jours plus ſolidement ſur la crainte d'une banqueroute; car on trouva le moyen de faire dépendre du maintien de cette Succeſſion la ſûreté des engagemens nationaux. Telle fut du moins l'opinion que le peuple adopta (ſans trop ſçavoir pour quoi) d'une connnéxion indiſſoluble entre la foi publique & la maiſon de *Hanovre*. Ce-

pendant cette maiſon n'eſt ni ne voudroit aſſurement être caution de la ſomme dont il s'agit. C'eſt la nation qui doit, c'eſt elle qui répond, & la nation ne peut changer. Quoi qu'il en ſoit, ſi c'eſt un préjugé établi d'eſtimer toutes choſes à proportion de ce qu'elles coûtent, la maiſon regnante doit être infiniment chère à la nation Britannique.

Il faut voir dans l'ouvrage même les divers moyens propoſés par l'auteur pour acquitter graduellement une partie de ces dettes immenſes, tous fort beaux dans la théorie, & ſuggérés par des principes vraîment patriotiques. Mais, bien loin de les adopter dans la pratique, on n'a paru occupé depuis qu'à en inventer de nouveaux pour groſſir la maſſe que M. *Hanway* vouloit diminuer; &, quoi qu'il en diſe, ces expédiens ont beaucoup mieux réuſſi & beaucoup plus vîte que tous les ſiens n'auroient pû faire. La dette nationale augmente ſi rapidement que notre auteur doit ſe trouver aujourd'hui bien loin de ſon compte (*n*). Il eſt vrai

(*n*) Depuis 1750 juſqu'à la préſente ſéance du Parlement elle eſt augmentée de quelques

que dans ſes calculs il ſuppoſoit encore dix ou douze ans de paix. *Car*, ajoute-t-il en propres termes, *une nouvelle guerre eſt auſſi inévitable que la mort* (*o*), *quoi qu'on ſoit incertain du moment de l'une & de l'autre.* Que deviendront tous ſes projets pour le ſoulagement de ſa nation, à préſent que cette nation même a fort abrégé le terme?

On ſent à ce long épiſode de notre voyageur qu'il ſe rapproche avec plaiſir d'une patrie où tout l'appelle; il ne parle qu'avec enthouſiaſme de ſon *heureuſe conſtitution*, de ſa *précieuſe liberté*, & des *bénédictions infinies* que le Ciel propice verſe à pleines mains ſur cette *iſle fortunée.* Fier de tant d'avantages & preſſé d'en jouir, il s'arrête peu en Hollande, & s'embarque pour l'Angleterre, où il arrive heureuſement, après ſept ans d'abſence, en 1750.

Nous dirons peu de choſe des troiſié-

millions ſterlings, de ſorte qu'on peut bien l'eſtimer à préſent, y compris les emprunts de l'année courante, à deux milliards de notre monnoye.

(*o*) Voilà ce que M. *Hanway* écrivoit en 1750, un an ou deux après le Traité d'Aix-la-Chapelle.

me & quatriéme volumes, qui ſont une ſorte d'*appendix* au voyage de l'auteur.

A la tête du troiſième eſt un abrégé chronologique de l'hiſtoire de Perſe ancienne & moderne, avec la ſucceſſion de ſes Rois juſqu'à l'imbécille *Shah Huſſein*. A ſon regne commencent *les dernières révolutions de Perſe*, & c'eſt le principal ſujet de ce volume, ſujet connu & déja traité plus d'une fois dans notre langue.

Le quatriéme eſt la vie de *Nadir Shah*, ou *Thamas Kouli Khan*, dont quelques Chapitres contiennent des détails curieux & des anecdotes intéreſſantes ſur ce conquérant. Nous deſirerions que les bornes de cet extrait, déja trop long, nous euſſent permis d'en faire uſage. Mais le public n'y perdra rien, & ſa curioſité à cet égard ſera inceſſamment ſatisfaite. On prépare actuellement une édition Françoiſe du *Voyage de M. Hanway*, à la ſuite duquel on donnera un abrégé de ces deux derniers volumes. On n'y conſervera que ce qui ne ſe trouve point dans nos livres François ſur le même ſujet. A l'égard du *Voyage*, ce ſera plûtôt une rédaction qu'une traduction, enfin une refonte

libre, dont l'objet eſt la briéveté, mais avec les égards qui ſont dus à un original eſtimable; le lecteur y retrouvera l'auteur à chaque pas. Dans un grand nombre de Chapitres, conſervés en entier, & traduits littéralement, la néceſſité de ſerrer & d'élaguer, néceſſité connue de tous ceux qui ſont familiers avec les écrivains Anglois, fournira de bonnes raiſons à l'éditeur François pour la méthode qu'il a adoptée, & tout lecteur judicieux ne peut manquer de lui en ſçavoir gré. Au reſte, cette traduction ſera accompagnée de notes critiques, hiſtoriques & géographiques.

Nous ne ſommes pas encore inſtruits des détails typographiques de cette édition; mais nous avons lieu de préſumer quelle ſera ornée & ſoignée, ſurtout dans la partie géographique, qui fournit pluſieurs Cartes auſſi exactes que curieuſes.

EXTRAIT DES REGISTRES DU COMITE' SECRET DES ETATS DE SUE'DE LE 14 FEVRIER 1756, imprimé à Stockholm par ordre des Etats : traduit du Suédois.

SI les Etats du Royaume ſe ſont réſervé, dans l'Article III de la forme établie du Gouvernement, la plus grande partie de l'éducation des Princes, il faut qu'ils en ayent eu des raiſons importantes, que l'on chercheroit en vain dans le droit de la nature, qui laiſſe aux pères & aux mères le ſoin de leurs enfans. Ces raiſons ne ſont fondées que ſur la ſage prévoyance des Etats, jaloux de perpétuer leur liberté au-delà de la première génération de la famille Royale, & d'élever tellement cette famille qu'elle ſoit en état d'adminiſtrer avec ordre & avec ſageſſe le Gouvernement qui lui eſt deſtiné. Ces paroles ne ſçauroient être entendues d'une forme de Gouvernement différente de celle qui eſt établie, moins encore d'une forme qui lui fût oppoſée.

Cette considération étant la base du droit que les Etats se sont réservé, il paroît que dans la dite éducation leurs soins doivent être principalement dirigés au but qu'ils se sont proposé; d'où il suit :

1°. Que toutes les instructions & tous les arrangemens qui ne traitent que d'une éducation générale, applicable à tous les Princes, & qui se bornent uniquement à la considération de leur naissance, ne répondent point à l'objet que les Etats avoient devant les yeux.

2°. Que les instructions détaillées, qui prescrivent le partage du temps, la lecture, le choix des livres, &c, sont des objets qui regardent plutôt le Gouverneur que les Etats, la plûpart en étant indiqués, sinon nommément, du moins essentiellement, dès que les Etats ont une fois déclaré dans quelle idée, dans quelle vûe, & pour quel but les Princes doivent être élevés; sçavoir, selon les principes de la forme du Gouvernement, & selon les droits d'une nation libre.

3°. Que de simples instructions ne suffisent pas pour obtenir ce but; qu'elles deviennent même entièrement inu-

tiles, dès que toutes les autres circonſtances qui ſe manifeſtent dans une Cour inſpirent aux Princes des idées défavorables de ceux qui par la forme du Gouvernement ſont néceſſaires pour veiller à ſa conſervation. Car la ſûreté la plus grande & qui ſurpaſſe, non-ſeulement l'autorité des loix, mais même les idées que la nation s'eſt formées de la liberté, conſiſte en ce que ceux qui ſont deſtinés à regner un jour ſoient élevés dans les principes ſuivans: Qu'ils n'ont aucun droit d'enfreindre & de violer les droits des ſujets; que les Rois ne ſont pas faits d'une autre matière que le reſte des hommes; qu'ils leur ſont égaux en foibleſſes dès leur entrée dans ce monde, égaux en infirmités pendant tout le cours de leur vie, égaux à l'égard du ſort commun des mortels, vils comme eux devant Dieu au jour du jugement, condamnables tout comme eux pour leurs vices & pour leurs crimes; que le choix du peuple eſt la baſe de leur grandeur & un moyen néceſſaire pour ſa conſervation; qu'en un mot l'Etre Suprême n'a point créé le genre humain pour le plaiſir particulier de quelques douzaines de familles.

la liberté, & qui ne poſſédent rien pour eux, pas même leurs propres perſonnes.

Dans des gouvernemens libres il eſt néceſſaire que celui qui occupe le trône ſoit plûtôt homme que Roi. Le Comité Secret entend par là les vertus qu'un homme doit avoir, & non pas des qualités dont les Deſpotes font parade, & dans leſquelles la flatterie fait conſiſter leur gloire.

Chez un Prince Souverain le deſir de faire des conquêtes paſſe pour une vertu; ce n'en eſt point une chez une nation libre; car les conquêtes inutiles s'accordent moins avec les principes d'un Gouvernement libre qu'avec ceux de la Souveraineté.

La pompe & la repréſentation, ordonnées à l'occaſion de certaines ſolemnités, plus pour la dignité du Royaume que pour la perſonne qui repréſente, plus par rapport aux étrangers que pour les ſujets, ont été juſqu'ici un abus introduit par l'orgueil & la politique, afin d'inſpirer plus de reſpect & de crainte, d'abord pour la perſonne du Roi, enſuite pour ſes volontés. Par ce

moyen les ſujets ont contracté un génie ſervile, & ſe ſont accoutumés au joug.

Chez les Princes Souverains le faſte & la repréſentation ſont plus néceſſaires & moins dangereux que dans notre forme de Gouvernement. Un Roi d'un peuple libre ne s'eſt jamais avili en ſe mettant au niveau de ſes ſujets, & en évitant de les éloigner, pour ainſi dire, de ſa perſonne, par des repréſentations vaines & journalières. C'eſt une crainte mal fondée de croire qu'un jeune Prince ne pourroit jamais figurer avec dignité en qualité de Roi, s'il n'y étoit élevé de bonne heure. Cette idée n'eſt fondée que ſur un principe de Souveraineté.

Dans un Gouvernement libre, le Roi ne repréſente jamais que dans ſon Sénat, tandis qu'un Souverain repréſente ordinairement dans ſa Cour, & laiſſe, quant au reſte, repréſenter par ſon Miniſtre ou par ſon Favori; ce qui eſt plus ſupportable dans un Gouvernement Monarchique que chez une nation libre.

Par tout ce qu'on vient d'alléguer il paroît que dans l'Inſtruction on ne doit recevoir aucun Article ſans un examen préalable, pour ſçavoir juſqu'où il

peut convenir à notre forme de Gouvernement ; car dans le cas contraire les Etats ſeroient eux-mêmes la cauſe qu'un Prince ſeroit élevé dans des principes de Souveraineté, & dans des ſentimens oppoſés à la forme du Gouvernement, & ils auroient alors à ſe reprocher de s'être attachés à des formalités, en négligeant l'eſſentiel contre l'intérêt de leurs perſonnes, de leur conſcience & de leur poſtérité.

Par cette raiſon le ſentiment du Comité Secret eſt, que les Princes ſoient élevés principalement dans les vertus qui ornent l'homme, & que la religion, la morale & l'hiſtoire nous offrent.

Que par conſéquent on les éloigne de toutes les occaſions ſéduiſantes, inévitables à la Cour.

Qu'ils ſoient entretenus médiocrement en habits & en nourriture, afin que leur propre économie ſerve d'exemple aux ſujets ; ce qui eſt une choſe très-utile chez une nation qui eſt pauvre, mais libre ; qu'ils faſſent ſouvent des voyages à la campagne ; qu'ils entrent dans les cabanes des payſans, pour voir, par eux-mêmes, la ſituation des pauvres, & que par là ils apprennent

à ſe perſuader que le peuple n'eſt pas riche, quoique l'abondance regne à la Cour, & que les dépenſes ſuperflues de celle-ci diminuent les biens & augmentent la misère du pauvre paſyan & de ſes enfans affamés.

Ces ſortes de détails conviennent parfaitement à notre Conſtitution ; car beaucoup de Rois deviennent tyrans, non parce qu'ils manquent d'un bon cœur, mais parce que l'état des pauvres de leur pays n'eſt jamais parvenu juſqu'à leur connoiſſance.

Le Comité Secret ajoute à tout ceci que, comme on retient tous les hommes dans leur devoir par le charme des approbations & par la terreur des châtimens, on doit également imprimer aux Princes la crainte des jugemens divins & du blâme de la poſtérité, tandis qu'on les encouragera par les attraits d'une bonne conſcience & d'une gloire ſans tache.

La punition des grands n'arrive pour l'ordinaire que lorſqu'ils ne peuvent plus en profiter ; c'eſt par cette raiſon que l'on doit, dans l'âge le plus tendre, lorſque les impreſſions ſe gravent plus aiſément dans le cœur &

qu'elles y jettent des racines plus profondes, leur repréſenter de la manière la plus vive le ſort deſtiné aux méchans. On ne doit jamais laiſſer les Princes ſur cette matière ſans avertiſſemens ni ſans exhortations.

Fondé ſur ces maximes, le Comité Secret a projetté l'Inſtruction ci-jointe pour le Gouverneur, afin qu'elle ſoit examinée par les Etats.

INSTRUCTION POUR LE GOUVERNEUR DU PRINCE ROYAL ET DES PRINCES HÉRÉDITAIRES DE SUÉDE, AVEC LES ACTES QUI Y APPARTIENNENT, PUBLIÉE PAR ORDRE DES ETATS A LA DIETE DE L'ANNÉE 1756.

ARTICLE I.

La connoiſſance de Dieu eſt le premier objet de l'inſtruction qu'on doit donner aux Princes & aux Sujets, & la crainte de cet Être Suprême eſt le premier devoir qu'on doit leur inſpirer. Cette connoiſſance ne doit pas être ſeulement idéale; il faut que le cœur ſoit conſacré à celui qui eſt le maître

de cet univers, & qui a donné au cœur même la vie & le mouvement. Plus S. A. R. ſera excitée à reſpecter l'Être Suprême, & plus elle reconnoîtra ſon propre néant & ſon égalité avec les autres hommes, qui, dès leur entrée dans ce monde, pendant le cours de leur vie, & juſqu'à la révolution générale, ſont tous également méchans & dignes de la condamnation ſans la grace divine.

ARTICLE II.

Par cette raiſon, on conduira S. A. R. par la morale qu'on lui enſeignera à la pratique de tous les devoirs civils & chrétiens. Maintenant le Prince doit remplir ceux qui regardent tous les hommes dans la ſociété & hors de la ſociété. Par la ſuite il aura auſſi à obſerver ceux qui ont une relation particulière à la Royauté. Dans cette dernière vue il eſt néceſſaire que l'on donne à S. A. R. des principes épurés au ſujet de la Majeſté & de ſes droits, & que ces principes ſe rapportent à la forme du Gouvernement établie.

Cette partie de l'inſtruction demande d'autant plus de ſoins que pluſieurs Moraliſtes, ſoit par crainte, ſoit par des vues particulières, ſoit enfin par préjugé pour le Gouvernement ſous lequel ils ont vêcu, ont établi des principes ou entierement faux ou du moins trop peu étendus pour tenir lieu de principes.

De cette manière S. A. R. ſera convaincue que, ſelon le droit divin & de la nature, nul homme ne naît eſclave; que les Rois naiſſent hommes & non pas Rois; que leur dignité tire ſa première origine du bon plaiſir du peuple; que par conſéquent la nation a un droit inconteſtable de conſerver du pouvoir ſouverain & des prérogatives qui y ſont attachées, telle portion qu'elle juge néceſſaire pour ſa conſervation & pour l'avantage de la République.

La religion même donne à ces vérités morales une force nouvelle, puiſqu'on peut dire que Dieu qui eſt Tout-puiſſant ne veut point gouverner avec violence, mais ſur des volontés libres, & que vouloir rendre les

hommes eſclaves, c'eſt commettre une témérité envers l'Être Suprême, & exercer une tyrannie ſur les hommes.

ARTICLE III.

S. A. R. puiſera dans ces deux ſources, ſçavoir, la religion & la morale, un juſte reſpect pour les loix fondamentales du Royaume. Le Prince verra combien il eſt néceſſaire de régler ſur elles les devoirs qu'il aura à obſerver maintenant & par la ſuite envers le Royaume, & S. A. R. apprendra par ce moyen :

Qu'un Roi regne par les loix, & qu'à ſon tour il obéït aux loix.

Que pour l'adminiſtration & l'exécution des loix le Sénat du Royaume eſt ſon Conſeil unique & légitime. La plus haute prudence & la meilleure volonté ſont expoſées à faillir & à ſe tromper. En un mot, un Roi a beſoin d'un Conſeil, & la ſûreté d'une nation libre exige qu'un tel Conſeil ſoit reſponſable de ſa conduite, & obligé d'en rendre compte à la nation.

Que les Etats du Royaume, ſelon le droit qu'ils ont, exercent le pouvoir

législatif avec avantage pour le Roi; car lui, qui représente la nation, & dont la vocation consiste à veiller sur l'avancement du bonheur général, obtient son but, lorsqu'on porte les loix les plus salutaires & qu'on prend les mesures les plus sages; & la sûreté des Etats consiste principalement à concourir au même but, puisque leur propre bonheur ou leur malheur dépendent de ce qu'ils observent ou négligent dans cette partie.

Que pareillement les Etats du Royaume se chargent eux-mêmes des contributions & des impôts, qui, lorsqu'un Prince est aimé, ne sont qu'un don gratuit offert par la reconnoissance, tandis que dans le Gouvernement Monarchique ils ne causent souvent que des plaintes & des mécontemens secrets, non parcequ'ils sont plus considérables, mais parcequ'ils sont extorqués par la force.

Lorsqu'on aura instruit son S. A. R. des occupations des différens Collèges, de leurs départemens respectifs, & de l'ordre avec lequel on traite & les affaires générales du Royaume & celles qui regardent le bonheur par-

ticulier de chacun de ſes membres, Elle verra clairement que le Roi a tout le pouvoir & toute l'autorité néceſſaire de faire le bien, qu'il en retire ſeul & l'honneur & la gratitude des citoyens, & que dans le cas oppoſé le Sénat ſeul devient reſponſable.

Le Conſeil d'un Souverain cherche ſouvent à ſe rendre maître de ſes foibleſſes pour s'emparer des rênes du Gouvernement, tandis qu'un Sénat lié par les loix eſt obligé d'y chercher ſa ſûreté, en les prenant pour règle de ſa conduite. De cette manière le Roi eſt moins expoſé à des piéges, plus maître de lui-même, plus libre de veiller aux affaires du Gouvernement, & plus aſſuré du ſuccès.

Des loix fondamentales on peut déduire beaucoup de devoirs que Dieu & la conſcience preſcrivent à un Roi, & qui ſont entièrement différens de ceux qu'on doit obſerver dans les autres formes de Gouvernement, ou du moins plus indiſpenſable chez un nation libre, & dont par conſéquent l'omiſſion devient plus difficile & plus dangereuſe.

Un Roi de Suède a une entière confiance dans le Sénat du Royaume; il y

eſt engagé par la religion du ſerment & par la conſidération de ſa propre ſûreté & de celle de ſon Royaume, tandis que dans un Gouvernement Monarchique, il eſt ſouvent utile pour l'un & pour l'autre que le Roi ſoit plus vigilant, & qu'il s'en rapporte moins à ſon Conſeil.

Un Roi de Suède cherche plus à ſe faire aimer de ſes ſujets qu'à s'en faire redouter; il préfère une obéiſſance volontaire à celle qui eſt forcée; car chez un peuple libre la crainte & la violence ne ſe trouvent que parmi ceux dont la conſcience eſt déchirée de remords.

Les richeſſes de ſes ſujets ſont un tréſor aſſuré pour les beſoins de l'Etat. Par cette raiſon un Roi de Suède cherche le bonheur de ſes ſujets & leur avancement comme le ſien propre, tandis que dans un Gouvernement Monarchique les richeſſes & la force des ſujets ſont ſouvent dangereuſes pour le Gouvernement.

La clémence & la juſtice doivent toujours être la première règle de ſa conduite; car la loi décide du mérite d'un chacun, & le mérite ne perd jamais ſon

prix

prix, tandis que les récompenſes mal placées ſont toujours perdues.

Un peuple libre travaille pour l'avantage du Roi & du Royaume ; car il en partage le fruit avec le Prince ; par conſéquent on doit avec raiſon ſe méfier de celui qui ſe vante d'être plus fidèle qu'un autre, & qui veut bâtir ſa fortune ſur les débris de celle de ſes concitoyens.

Chez une nation libre la différence des ſentimens eſt inévitable, & le Roi s'en ſert utilement lorſqu'il accorde à tous une protection égale, en ne jugeant perſonne que ſelon les œuvres, & en ne prononçant ſur les œuvres que ſelon la loi.

On pourroit tirer encore de ces principes pluſieurs remarques très-utiles. Mais ce qui a été dit ſuffira pour montrer d'un côté comment, par les loix fondamentales du Royaume, le Prince & les ſujets ſont liés enſemble par des devoirs mutuels, pour un but commun & pour le bonheur général, & d'un autre côté comment, en enſeignant la morale, on en peut faire une application continuelle à la forme du Gouvernement, tandis que la religion & le ſouvenir d'un tri-

tunal futur fourniront les motifs les plus puiſſans.

ARTICLE IV.

Cependant il faut encore obſerver que l'hiſtoire ſervira également à fortifier S. A. R. dans la morale & dans les maximes du Gouvernement ci-deſſus énoncées. L'hiſtoire de Suède en particulier offrira de grands exemples de Princes qui ſe ſont rendus célèbres, non-ſeulemnt par les armes, mais auſſi par des établiſſemens utiles dans l'intérieur du Royaume, ſoit à l'égard de l'économie, ſoit pour le commerce & les manufactures: objets dignes de l'attention de ceux qui gouvernent, très-importans par eux-mêmes, & les plus convenables pour la forme du Gouvernement. Il eſt également néceſſaire, en parcourant les événemens des ſiécles paſſés, de montrer la nation Suédoiſe par ſon côté favorable, en expoſant ſa valeur, ſa fidélité envers le Prince, en même temps ſon horreur pour tout joug étranger ou national, ſon exactitude à tenir ſa parole, ſon amour pour la vérité & pour la ſincérité, ſon éloigne-

ment pour la gêne & la diſſimulation, ſa conſtance à ſupporter les fatigues, ſa frugalité & autres vertus. Par ce moyen S. A. R. apprendra à eſtimer la nation, & on fera ſouvenir le Prince que, par rapport à toutes ces glorieuſes qualités, il eſt né pour ſervir de modèle. Il ſemble que les Rois & les Princes transforment, pour ainſi dire, le génie des hommes par leurs bons ou mauvais exemples. Quoique cet effet ſoit moins prompt chez un peuple libre, parceque ceux qui le compoſent changent plus difficilement leur façon de penſer & leurs mœurs, ces exemples ne laiſſent pas d'influer toujours beaucoup. Un Roi doit d'autant moins négliger les vertus d'une nation, qu'en les perdant de vûe, il pèche doublement, c'eſt-à-dire, non ſeulement contre des principes inconteſtables & contre ſa conſcience, mais auſſi contre le caractère & le génie de la nation.

ARTICLE V.

En inſtruiſant S. A. R. des autres ſciences, on donnera la préférence à celles

qui contribuent le plus à l'avantage & à l'accroiſſement du Royaume, &, ſi par la ſuite ſon S. A. R. les protége ſelon le même principe, ſa conduite ſera auſſi impartiale que digne d'un Prince.

La nature & le but de cette inſtruction ne permettent pas d'entrer dans un plus grand détail à cet égard.

Les Etats du Royaume ne s'occupent de cet objet qu'autant que la conſervation des droits & de la liberté du Royaume l'exigent, & afin que S. A. R. ſoit un chef heureux d'une nation libre.

Cette partie eſt la plus eſſentielle, & par cette raiſon M. le Gouverneur y dirigera principalement tout le plan de l'éducation.

ARTICLE VI.

Le Précepteur eſt ſubordonné à l'inſpection de M. le Gouverneur, & reçoit de lui les ordres néceſſaires de même que tous les officiers deſtinés au ſervice de S. A. R.

M. le Gouverneur donnera au Précepteur une inſtruction particulière, laquelle ſera préalablement préſentée à

S. M. & confirmée par le Sénat ; & ne pourra cette dite inſtruction être changée ni abolie ſans les repréſentations de M. le Gouverneur & le conſentement de S. M. & du Sénat. Cette inſtruction particulière contiendra une méthode pour la lecture & le choix des livres, la répartition des temps & autres choſes ſemblables, les Etats du Royaume étant fermement perſuadés que M. le Gouverneur prendra les précautions néceſſaires pour ne pas abuſer de la grande vivacité de ſon S. A. R. & qu'il fera enſorte que ſa pénétration, qui ſurpaſſe de beaucoup ſon âge, ſoit ménagée avec toute l'économie néceſſaire pour un âge plus avancé.

ARTICLE VII.

Les Etats du Royaume ſouhaitent que S. A. R. paſſe une partie de l'année à l'Académie d'Upſal, & que dans un âge plus mûr elle viſite auſſi les autres Académies du Royaume, ſoit afin que la jeuneſſe du Royaume, animée par ſa préſence & encouragée par ſon exemple & ſes progrès dans les

vertus & dans les connoiſſances, s'accoutume à révérer & à aimer celui qui eſt deſtiné à la gouverner un jour, ſoit pour inſpirer à S. A. R. dès l'âge le plus tendre, du goût pour les ſciences & pour les Académies. Quant au temps deſtiné pour ces voyages, les Etats du Royaume s'en rapportent au bon plaiſir de S. M. pour le fixer ſelon les circonſtances & en conſultant le Sénat.

ARTICLE VIII.

Les deux autres Princes héréditaires ont chacun leurs Précepteurs particuliers, qui, ſous les yeux & ſous l'inſpection de M. le Gouverneur, leur inſpireront la crainte de Dieu & l'amour de la vertu, en proportionnant les inſtructions à leur âge, & en les dirigeant ſelon les principes d'une ſaine morale & ſelon les maximes de la forme du Gouvernement, la préſente inſtruction devant leur ſervir également de règle.

En cas de beſoin, M. le Gouverneur expédiera à ces Précepteurs des

instructions particulières, de la manière & dans la forme énoncée à l'Article VI.

ARTICLE IX.

S'il étoit besoin de changer de Précepteurs, M. le Gouverneur en aura le pouvoir & l'autorité nécessaires, en obtenant cependant préalablement le gracieux consentement de S. M. & celui du Sénat.

Et comme il importe beaucoup d'éloigner du Prince Royal & des Princes héréditaires tous ceux qui, de parole ou de fait, pourroient leur donner des exemples séduisans & mauvais, on n'aura aucune indulgence à ce sujet pour qui que ce soit, ni aucun égard à la personne. Ceux qui, contre toute attente, se découvriront pour incliner à l'irréligion, au libertinage, à la médisance ou autres vices semblables, contraires à une piété sincère & aux vertus dignes d'un Roi, seront immédiatement séparés & chassés d'auprès des Princes, fussent-ils à leur service ou non.

ARTICLE X.

Les Précepteurs prêteront ſerment dans le Conſeil de la Chancellerie du Roi & du Royaume, afin qu'ils ſe repréſentent d'autant plus vivement leurs très-humbles devoirs.

Les Etats du Royaume conviennent que, vû la haute prudence de M. le Gouverneur, on auroit pu paſſer ſous ſilence pluſieurs parties de cette inſtruction; mais comme dans cette éducation il faut conſidérer d'un côté les hauts droits de S. M. en qualité de père, leſquels ſont fondés ſur la loi naturelle, & que d'un autre côté il faut avoir égard auſſi aux droits des Etats fondés ſur les loix fondamentales du Royaume & originairement ſur les droits & les privilèges naturels d'une nation libre, les Etats ont jugé néceſſaire d'indiquer en quelque façon les bornes convenables aux uns & aux autres, conformément aux loix du Gouvernement, pour autoriſer M. le Gouverneur de même que le Sénat, & afin que, ſuivans ces mêmes loix, le Sénat puiſſe

assister S. M. de son très-humble Conseil, chaque fois qu'il en sera requis par M. le Gouverneur, celui-ci demeurant au reste responsable de sa conduite aux Etats.

On ne sçauroit assez faire connoître que si de grands talens du côté de l'esprit & des connoissances bien étendues sont des qualités brillantes dans un Prince, elles ne pourront cependant jamais être comparées à un bon cœur & aux qualités qui en dépendent. Les premières sans les dernières rendroient un Prince incapable de se gouverner lui-même, & moins propre encore à gouverner les autres; loin d'avancer le bonheur du Royaume, ce sont plutôt des armes contre le peuple & le pays.

Par cette raison il importe le plus aux Etats que S. A. R. par le secours d'une bonne éducation, devienne un Prince craignant Dieu, pieux & juste, qui porte dans son cœur Dieu & la patrie, les malheurs du particulier opprimé & la liberté bien acquise du peuple en général; qu'il redoute la vengeance divine & le blâ-

me de la poſtérité, & que par conſéquent il regarde une bonne conſcience & une gloire ſans tâche comme le plus haut degré de bonheur.

Tel eſt le grand ouvrage que les Etats ont confié à M. le Gouverneur.

Ils ſouhaitent à S. M. & à la famille Royale la bénédiction du Très-Haut, & à M. le Gouverneur un ſuccès heureux dans ſon important emploi. Il s'attirera ainſi de la manière la plus éclatante les graces de S. M., la reconnoiſſance des Etats & les remerciemens les plus ſincères de la poſtérité. *Stockholm le 2 Février 1756.*

Au nom des Chevaliers & de la Nobleſſe.

AXEL FERSEN, Maréchal de la Diéte.

Au nom du Clergé.

HENRI BENZELIUS, Archevêque d'Upſal, Orateur.

Au nom de la Bourgeoiſie.

GUST. KIERMANN, Orateur.

Au nom des Païſans.

OLOF HACKANSON, Orateur.

ADRESSE AU ROI.

SIRE,

Les Etats du Royaume, conformément à ce qu'ils doivent à Votre Majesté & au Royaume, ont fait dresser l'instruction ci-jointe pour servir de règle au Gouverneur dans l'éducation de L. A. le Prince Royal & les autres Princes héréditaires. Ils nommeront au premier jour ceux à qui cet ouvrage important sera confié, & ils supplient très-humblement V. M. qu'Elle daigne leur remettre cette instruction afin qu'ils puissent s'y conformer entièrement.

Ils attendent aussi de cette instruction, mais bien plus encore de la gracieuse attention de V. M. à concourir en tout avec les Etats au même but qu'ils se sont proposé, le plus heureux succès, & tel qu'il sera agréable à Dieu, qu'il fera plaisir à V. M. & qu'il sera profitable & avantageux pour le Royaume & pour la postérité. Par ce moyen, le nom de Votre Majesté sera

chéri pendant le cours de ſes précieux jours par un peuple reconnoiſſant, & ſa gloire ſera immortelle.

Les Etats ont l'honneur d'être avec le plus profond reſpect,

SIRE,

De VOTRE MAJESTÉ,

Les très-foumis & très-fidèles Serviteurs & Sujets,

Pour la Nobleſſe.	*Pour le Clergé.*
AXEL FERSEN, Maréchal de la Diéte.	HENRI BENZELIUS, Orateur.
Pour la Bourgeoiſie.	*Pour les Païſans.*
GUST. KIERMANN, Orateur.	OLOF HACKANSON, Orateur.

PARALLELE DE CHARLES XII ROI DE SUEDE ET D'ALEXANDRE LE GRAND, *traduit de l'Eſpagnol de D.* FEYJOO.

QUinte-Curce & M. *de Voltaire* ſont les deux hiſtoriens ſur le récit deſquels le P. *Feyjoo* établit ſon parallèle. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi ces écrivains ont tout le caractère de vérité deſirable. C'eſt d'après les faits rapportés par *Quinte-Curce* que l'on s'eſt formé l'idée de grandeur que l'on a d'*Alexandre*, & cela ſuffit pour que ces faits, vrais ou non, puiſſent ſervir de moyens de comparaiſon. Il ſuffit de même que tout ce que le P. *Feyjoo* dit de *Charles XII*, d'après M. *de Voltaire*, ſoit du nombre des choſes connues, pour que le caractère en général, plus ou moins vrai de ce dernier hiſtorien, importe peu à la vérité du parallèle.

L'héroïſme parfait, dit le P. *Feyjoo*, eſt l'aſſemblage de toutes les vertus dans un degré éminent. Une valeur hé-

roïque ne ſuffit point pour faire donner à quelqu'un le titre de héros. Il faut, pour le mériter, que l'on joigne d'autres vertus aux vertus militaires, au courage, à l'habileté, à la prudence. Je ſçais que le concours de ces dernières qualités forment ce qu'on appelle un héros dans l'acception commune; mais, quand il s'agit de parallèle entre deux grands hommes, ce n'eſt point d'après l'opinion vulgaire qu'il faut les juger; c'eſt d'après la raiſon; elle veut que l'homme brave, pour être un héros, ſoit encore clément, libéral, fidèle obſervateur de ſa parole. La cruauté, l'avarice & la perfidie font, à ſes yeux, perdre à la valeur ſon éclat éblouiſſant; elle n'y voit que de la frénéſie. La juſtice eſt encore une vertu néceſſaire pour mériter le nom de héros. C'eſt d'après ces principes, qui me paroiſſent dictés par le bon ſens, continue le P. *Feyjoo*, que je vais faire le parallèle du Prince Grec & du Monarque Suédois. L'on verra qui des deux a poſſédé le plus de ces vertus.

Pour ce qui regarde la valeur, je crois qu'on ne peut guéres appercevoir de différence entre les deux Princes

comparés. L'un & l'autre ont combattu, non-seulement par leurs armées, mais en personne, & ont exposé leurs vies en plusieurs occasions; l'un & l'autre ont tué de leur main nombre d'ennemis. Malgré l'égalité qui paroît se trouver entr'eux sur ce point, *Charles* pourroit cependant, à la rigueur, être regardé comme plus heureux. On rapporte qu'il tua vingt Janissaires dans une seule bataille, & douze Moscovites dans une autre.; ce qui n'est jamais arrivé à *Alexandre*, à qui *Quinte-Curce* ne fait tuer que six ou huit de ses adversaires. Il est vrai que *Charles* ne convenoit pas qu'il eût abattu tant d'ennemis. Un de ses courtisans le louant, le lendemain d'une affaire, sur ce qu'il avoit tué une vingtaine d'hommes de sa main: *dans ces sortes d'occasions on augmente toujours de la moitié*, répondit *Charles* Cette réponse ne détruit point la vérité du fait; elle relève seulement la modestie de *Charles*.

Au reste, qu'un Général ôte la vie à plus ou moins d'ennemis, c'est une circonstance qui peut dépendre du hazard, de la force, ou de l'adresse à manier les armes. On auroit tort de juger,

d'après elle, du plus ou du moins de valeur, & elle ne peut en aucune façon rehauſſer ou rabaiſſer la gloire d'un héros. Si cette conſidération peut entrer pour quelque choſe dans ce que l'on en dit, ce n'eſt qu'en ce qu'elle fait imaginer plus ou moins de continuité dans le danger qu'il a couru. Ce qui frappe dans les deux Capitaines, c'eſt le génie bouillant d'*Alexandre* en contraſte avec le ſang froid de *Charles*. Dans un homme d'un naturel fougueux tout ce qui paroît valeur ne mérite pas toujours ce nom; il s'expoſe ſouvent à de grands dangers plûtôt par colère que par magnanimité. On peut accuſer *Alexandre* d'avoir donné dans cet excès; *Charles* au contraire fut toujours maître de ſoi. Quoiqu'*Alexandre* ſe laiſſât quelquefois aller à cette fureur qui a les mêmes effets que la valeur, mais qui en eſt une preuve bien équivoque, puiſque l'on ne voit point alors le danger & que la vraie bravoure conſiſte à le voir & à en faire taire le ſentiment, on ne ſçauroit cependant douter de la fermeté de ſon ame: on le voit paroître dans deux actions de ſa vie où la colère ne

pouvoit avoir lieu : la première, lorſqu'il dormit d'un ſi profond ſommeil la veille de la bataille déciſive contre *Darius* & à la vûe d'une armée innombrable ; la ſeconde, lorſqu'il ſouffrit avec une conſtance inébranlable qu'un chirurgien lui fît des inciſions profondes pour arracher une flêche de la bleſſure qu'il avoit reçue.

Parmi les faits éclatans qui ont illuſtré la vie de *Charles XII*, il eſt aſſez ſingulier qu'on en liſe deux ſemblables à ce que nous venons de rapporter d'*Alexandre*. *Charles* eſt bleſſé au talon à *Pultawa* ; on eſt obligé de lui faire l'opération la plus douloureuſe pour éviter la gangréne ; il regarde le chirurgien ſans changer de viſage, & ſoutient lui-même de ſes mains la jambe bleſſée tout le temps que dure l'opération. Le rapport du ſecond trait eſt auſſi frappant. Après la bataille de *Bender*, ce grand homme, ſi jaloux de ſa renommée, venant de perdre tous les ſiens dans une déroute générale, priſonnier de plus chez les *Turcs* entre les mains deſquels étoient ſa fortune & ſa vie, s'endort avec autant de tranquillité que s'il avoit remporté une victoire complette. *Fabrice*, Envoyé de *Holſtein*,

fut dans le dernier étonnement, lorſque, le lendemain matin, entrant dans la chambre du Roi de Suéde, il le trouva enſeveli dans un profond ſommeil, couché ſur ſon lit, botté, éperonné, & encore tout couvert de ſang & de pouſſière. Mais, parmi les témoignages que *Charles* a donnés d'une ame entièrement incapable de la moindre frayeur, le plus autentique, ſans doute, & le plus connu, eſt celui que je vais rapporter. Ce Monarque dictant à ſon Secretaire une lettre pour *Stockholm*, une bombe s'abat & créve dans une petite chambre qui communiquoit au cabinet, & dont la porte étoit ouverte; au bruit épouvantable qu'elle fait en éclatant, le Secretaire laiſſe tomber ſa plume: *Eh bien*, lui dit le Roi avec le viſage auſſi tranquille & la voix auſſi ferme que s'il n'eût couru aucun danger, *qu'avez-vous?* *Sire*, répond le Sécretaire d'une voix preſqu'éteinte, *la bombe .... Eh qu'a de commun cette bombe avec ce que je vous dicte*, lui répliqua *Charles*? *Continuez*. Il faut l'avouer, cette intrépidité ſans exemple me feroit preſque croire que le cœur de ce grand homme étoit formé d'une autre ma-

tière que celui des autres humains.

Je n'ignore point l'objection qu'on peut me faire. L'intrépidité de *Charles*, me dira-t-on, a été portée à l'excès, & ce qu'il fit à *Bender* tient plûtôt de l'opiniâtreté que de la valeur. Il ne veut ſortir de chez les Turcs que ſous des conditions qu'il s'arroge le droit de propoſer, & dans leſquelles l'équité & la prudence ſont entièrement bleſſées. Le Sultan inſiſte ; *Charles* refuſe toujours ; les Turcs employent en-vain toutes les voyes de la douceur pour dompter ſon infléxibilité ; ils en viennent auſſi inutilement aux menaces, & il les force d'aſſiéger le lieu qu'il habite. Dix mille Janiſſaires ſe préſentent, ſoutenus de Tartares, & réſolus de le tuer s'il ne ſe rend pas : tel étoit l'ordre du *Sultan*. *Charles* n'a que trois cens ſoldats & ſoixante domeſtiques pour réſiſter à une armée. Les premiers ſont enveloppés, & tous pris ſans en excepter un ſeul. Ses domeſtiques & trois officiers généraux ſont tout ce qui lui reſte, & il n'en prend pas moins la réſolution de ſe fortifier dans ſa maiſon avec cette poignée de monde. Les *Turcs* s'en apperçoivent, &

mettent le feu à l'édifice avec des flèches garnies de matières enflammées. Déja la maiſon eſt embraſée de toutes parts ; *Charles* ſe voit au moment d'être brûlé ; tous les ſiens le ſupplient, les larmes aux yeux, de céder à la force ; rien ne peut ébranler ſon courage, il ne pouvoit pas lui venir dans l'eſprit de ſe rendre. Il accepte enfin l'expédient que quelqu'un lui propoſe, de paſſer au travers des Turcs, pour s'emparer de la Chancellerie qui, étant couverte de voûtes de pierre, réſiſteroit aux flèches enflammées. *Charles* ſort à la tête des ſiens comme un éclair qui perce la nue. Les Turcs ne pouvant ſoutenir l'impétuoſité du premier choc, reculent quelques pas ; mais bientôt après ils enveloppent aiſément leurs ennemis, & en même temps le Roi s'embarraſſant dans ſes éperons, tombe dans la foule ; vingt Janiſſaires ſe jettent ſur lui, le font priſonnier, & le portent chez le Bacha ; ceux qui l'accompagnoient eurent le même ſort : ainſi finit ce ſurprenant combat. *Charles*, dans cette dernière action, reſſemble plûtôt à un lion animé par des chaſſeurs qu'à un Prince entouré de ſes

ennemis; on ne voit en lui qu'une obſtination condamnable, un caprice aveugle, & ſon intrépidité paroît le comble de la folie bien plus qu'un effet de la valeur.

J'ai déja dit que l'objection a quelque choſe de plauſible; cependant je puis la combattre de deux manières, & avec aſſez de probabilité. Premièrement, que *Charles* ait été une fois téméraire, cela ne peut lui enlever le titre de héros qu'il a mérité par un grand nombre d'actions célèbres. Je veux qu'il ait fait une folie. Quel eſt le guerrier conſumé par l'amour de la gloire, occupé toute ſa vie à combattre, qui ait toujours été prudent? *Aléxandre*, par exemple, le fut-il dans toutes les occaſions? Bien moins que *Charles* aſſûrément. Conſidérons le dans la ville des *Oxidraques*. Il prend le premier une échelle pour monter à l'aſſaut. Quelle témerité! Un Prince ni un Général ne doit s'expoſer de la ſorte que dans le cas d'une néceſſité abſolue. Il n'étoit pas queſtion alors de diſputer un grand Empire, mais de donner des fers à une poignée de barbares, que les Macédoniens auroient aiſément vaincus ſans la préſence de leur

Roi. Les ſoldats, voulant ſuivre ſon exemple, montent ſur les échelles en ſi grande quantité qu'elles ſe rompent, & *Aléxandre* demeure un inſtant ſeul ſur le haut de la muraille repouſſant avec ſon bouclier une grêle de flèches, dont les ennemis l'accablent. Dans une ſi grande extrêmité les ſiens lui crient de ſe laiſſer tomber, & qu'ils ſont prêts à le recevoir dans leurs bras. Il auroit dû ſuivre ce conſeil; mais, n'écoutant que ſa fureur, il ſe jette dans la ville au milieu des barbares. Il y avoit déja reçu pluſieurs bleſſures, & il alloit payer de ſa vie ſon imprudence, lorſque ſes ſoldats, ayant fait un dernier effort, arrivèrent à propos pour le ſauver des mains des *Oxidraques.*

Si l'on examine les deux faits avec attention & que l'on en pèſe les circonſtances, on verra que l'audace d'*Aléxandre* eſt bien plus condamnable que celle de *Charles.* On ne peut ſuppoſer dans la conduite du Roi de Macedoine aucun motif tant ſoit peu raiſonnable qui le juſtifie. Ni le bien de ſes affaires ni ſon honneur n'étoient intéreſſés à ce qu'il s'expoſât à périr

en combattant ſeul des ennemis qu'il étoit ſûr de vaincre.

On peut aucontraire excuſer, en quelque ſorte, l'opiniâtreté de *Charles*. Il ne faut pour cela que ſonger qu'il regardoit comme une infamie de ſe rendre aux Turcs. Qu'il ſe trompât en attachant de la honte à céder aux ordres du Sultan dans la poſition deſeſpérée où étoient ſes affaires, l'on ne prétend point le nier. Mais, cette erreur une fois ſuppoſée, la réſolution qu'il prit fut celle d'un héros, qui ne doit point balancer à préférer la mort, lorſqu'il faut perdre ou l'honneur ou la vie. *Charles*, ſe croyant placé entre ces deux extrémités, ne pouvoit ſe diſpenſer de combattre.

En ne comparant les deux héros que du côté de la valeur, ce que l'on peut dire de plus en faveur d'*Alexandre*, c'eſt qu'il a montré autant de courage que *Charles*. Mais, ſi l'on peut admettre entr'eux une eſpèce d'égalité à cet égard, leurs autres qualités miſes en parallèle la font diſparoître. Peut-être à la rigueur pourroit-on encore les regarder comme égaux du côté de la ſcience militaire, quoiqu'il y ait en

cela bien des choſes à dire en faveur de *Charles*, qui a combattu des troupes diſciplinées bien plus ſouvent qu'*Alexandre*. Si vous en exceptez deux batailles que ce dernier gagna contre les Grecs, & dans leſquelles ſon armée étoit ſupérieure en nombre, toutes ſes autres victoires ont été remportées contre des Aſiatiques efféminés, ſans expérience, & dont la foule innombrable augmentoit moins le nombre des combattans que celui des victimes. *Charles* a vaincu pluſieurs fois, avec une poignée de monde, des troupes Européennes, aguerries, & conduites par des chefs exprimentés. Il eſt vrai qu'*Alexandre* n'a jamais eu le deſſous, & que *Charles* a perdu la bataille de *Pultawa*. Mais on ne ſçauroit lui en attribuer la cauſe; il fit dans cette occaſion tout ce qui peut dépendre d'un héros. Il ne pouvoit s'empêcher de livrer bataille, quoiqu'il fût preſque ſûr d'être vaincu; ſa perte étoit certaine, s'il n'eût point combattu; il n'avoit ni places pour ſe retirer, ni proviſions pour faire ſubſiſter ſon armée. Il étoit donc forcé de courir les riſques d'un combat, ſans aucune eſpérance de vaincre,

vaincre avec un petit nombre de ſoldats, accablés déja par la faim & le froid. L'armée du *Czar* étoit compoſée de 60000 hommes & celle de *Charles* ne l'étoit que de 25000, parmi leſquels il n'y avoit que 12000 hommes de troupes réglées. Son artillerie conſiſtoit en 4 pièces de canon, & celle des Moſcovites montoit à 70; malgré cela, le Roi de Suéde gagnoit la bataille ſans un accident qu'il étoit impoſſible de prévenir. Il avoit dépêché à minuit quatre ou cinq mille Dragons au Général *Creutz*, avec ordre de faire le grand tour, & de venir donner en flanc ſur les Moſcovites dès que le combat ſeroit engagé. Si ce projet avoit réuſſi, la victoire étoit aſſûrée. Les Suédois rompirent au premier choc les eſcadrons ennemis; que *Creutz* fût alors arrivé, les Moſcovites étoient perdus ſans reſſource. Mais la mauvaiſe fortune de *Charles* en ordonna autrement. Le Général s'étant égaré avec ſa troupe, faute de connoître le pays, ne put arriver à temps, & les Moſcovites s'étant ralliés gagnèrent la bataille: ils durent principalement la victoire à leur artillerie & à la petite quantité de

poudre dont l'armée Suédoiſe étoit munie.

On pourra ſans doute objecter, continue le P. *Feyjoo*, que *Charles* poſſédant l'art de la guerre auroit dû éviter une ſi cruelle alternative. Il eſt certain que s'il n'étoit pas entré dans l'Ukraine, il n'auroit pas eſſuyé cette diſgrace; mais lorſqu'il forma cette réſolution, il ne pouvoit en prendre une autre pour arriver à ſon but qui étoit de détrôner le *Czar*. Il ſuivoit ce Prince par la route de Moſcou qu'il trouva bientôt impraticable, les ennemis ayant rompu les chemins & mis le feu aux villages d'alentour. L'hyver commençoit à ſe faire ſentir; les proviſions des Suédois diminuoient de jour en jour, ſans qu'il fût poſſible de rafraîchir l'armée dans un pays déſolé; il falloit donc retourner en Pologne ou avancer dans l'Ukraine. Deux motifs bien puiſſants l'engageoient à préférer le dernier parti: 1° il avoit des intelligences avec le Général *Mazepa*, Gouverneur du pays, lequel, réſolu de ſecouer le joug des Moſcovites, avoit offert à *Charles* des ſecours d'argent, de troupes, & des proviſions de toute

eſpèce. 2° En paſſant l'hyver dans l'Ukraine, le Roi de Suéde ſe ſeroit trouvé, au printemps, bien plus près de Moſcou, ſans aucun autre embarras que celui de combattre à ſon aiſe une nation qu'il eſpéroit avec raiſon de vaincre. Il ſe voyoit par là à portée de la Capitale & d'y mettre le ſiége. Pour cet effet, il avoit donné ordre au Général *Lévenhaupt* d'amener de Suède 15000 hommes de bonnes troupes avec beaucoup de munitions de guerre, & de le ſuivre dans l'Ukraine. Pluſieurs accidens imprévus firent échouer ce projet. L'armée Suédoiſe s'égara de plus de 30 lieues dans les chemins de l'Ukraine, & ne put retrouver la route qu'après des fatigues incroyables; preſque toute l'artillerie & les autres munitions reſtèrent embaraſſées dans des marais. Les Soldats parvinrent dans l'Ukraine à demi-morts de faim & de laſſitude. La conſpiration de *Mazepa* avoit été découverte & diſſipée par le C*zar* avant l'arrivée des Suédois. D'ailleurs, le Général *Levenhaupt* ne put partir aſſez vîte; ainſi le C*zar* eut le temps de s'oppoſer à ſon paſſage avec une puiſſante armée. Ajoûtez à tous

ces accidens celui d'avoir à ſoutenir l'hyver le plus rude qu'on eût encore vû ; c'étoit celui de 1709 ; la faim & le froid conſumèrent toute l'armée Suédoiſe ; il périt 2000 Soldats dans une ſeule marche, & le reſte étoit ſi affoibli qu'ils furent hors d'état de rien entreprendre. Telles furent les circonſtances malheureuſes qui firent échouer l'entrepriſe de *Charles*. Mais c'eſt à la fortune & non au manque d'habileté de ce Prince qu'il faut attribuer ſon peu de ſuccès. Son projet étoit bien concerté, & cela ſuffit pour juſtifier ſa conduite. De moindres revers qui ſeroient ſurvenus à *Alexandre* auroient interrompu le cours de ſes victoires, & peut-être abattu ſon courage. *Charles* fut toujours inébranlable au milieu des plus grands malheurs, & l'on ne pouvoit jamais diſtinguer ſur ſon viſage s'il étoit vainqueur ou vaincu.

Par la même raiſon que ſi les adverſités que *Charles* a eues à ſoutenir avoient accablé *Alexandre*, elles l'auroient réduit à un état bien déplorable, ſi *Charles* avoit eu la fortune d'*Alexandre*, il eſt vraiſemblable que ſa réputation ſurpaſſeroit celle du Roi de

Macédoine. Je crois qu'on ſera de mon avis, ſi l'on examine que *Charles*, ayant affaire à la fois à trois Souverains, dont le moins puiſſant étoit auſſi fort que lui, humilia le premier, ôta la couronne au ſecond, & mit le troiſième à deux doigts de ſa ruine; tout cela preſque dans le même inſtant. Il n'y a point d'exemple dans l'Europe d'une rapidité ſi extraordinaire, & vous ne trouverez pas dans l'hiſtoire d'*Alexandre* une ſeule raiſon de croire qu'il auroit réuſſi avec autant de promptitude s'il avoit eu à combattre les nations Européennes de ſon temps; on ne ſçauroit même tirer cette conſéquence de ſes victoires multipliées ſur les Aſiatiques.

Mais la plus forte preuve que *Charles*, avec la fortune d'*Alexandre*, auroit rendu ſon nom plus célèbre que ce dernier, c'eſt que le Roi de Suéde poſſédoit preſque toutes les vertus qui caractériſent un héros; ce qu'on ne ſçauroit avancer du Roi de Macédoine. La clémence étoit une de celles qui le diſtingueront toujours parmi les plus grands hommes. Je conviens qu'il en manqua lorſqu'il con-

damna au ſupplice le Général *Patkul*; c'eſt auſſi la ſeule fois qu'on peut lui reprocher d'avoir eu trop de rigueur; & il avoit du moins encore pour lui une apparence de juſtice. En combien d'occaſions, au contraire, *Alexandre* n'a-t-il point ſurpaſſé en cruauté les hommes les plus barbares ? Que l'on jette un moment les yeux ſur la ruine de Thèbes & ſur celle de Tyr, dont les habitans furent paſſés au fil de l'épée, ſans avoir commis d'autre crime que celui de s'être défendus avec courage. Il ne ſe contente pas de les faire maſſacrer juſqu'aux pieds des autels. Après que ſes ſoldats, yvres de ſang & de carnage, eurent jetté dans les rues du haut des maiſons le petit nombre d'habitans échappés au fer du vainquer, le barbare Macédonien fait mettre en croix 2000 hommes, reſte infortuné d'un peuple immenſe, & qui demandoient la vie à genoux. Il ne traite pas mieux les *Branquides*; cette malheureuſe nation eſt impitoyablement égorgée, & c'eſt de ſang froid qu'il en ordonne le carnage. Que dirai-je encore de ſa cruauté à l'égard du Prince *Arimazés* & de toute la

nobleſſe qui l'accompagnoit? Apeine le combat eſt-il engagé, que ce Prince deſcend de la montagne & vient ſe rendre avec toute ſa ſuite; *Alexandre*, le grand *Alexandre*, le fait crucifier avec tous les ſiens, après les avoir fait fouetter ignominieuſement par ſes ſoldats. Je paſſe ſous ſilence des traits de barbarie moins forts que ceux que je viens de rapporter, mais qui auroient fait frémir d'horreur le Roi de Suéde, s'il en avoit été témoin.

La continence eſt encore une des vertus qui mettront *Charles* bien au-deſſus d'*Alexandre*. Je ne dirai pas que le Roi de Macédoine ait été un des Princes les plus abandonnés à la débauche; mais il eſt bien loin de *Charles*, ſi nous l'enviſageons ſous ce nouveau point de vue. *Plutarque* nous aſſûre qu'*Alexandre* n'eut jamais d'autre concubine que *Barſéne*; il avoit apparemment oublié la Courtiſane *Thaïs* & *Campaſpé*, dont parlent *Pline* & d'autres écrivains. La circonſpection du Roi de Macédoine envers la femme de *Darius* eſt ſans doute digne de louanges; mais le commerce infâme qu'il avoit avec

l'Eunuque *Bagoas* ne ſçauroit me le repréſenter ſans horreur. Quel Prince au contraire a jamais été plus chaſte que le Roi de Suéde ? On ne peut l'accuſer de la plus légère foibleſſe ni de la moindre parole contre les bonnes mœurs : ſageſſe bien digne d'être remarquée dans un homme qui garda toute ſa vie le célibat. Ce qui lui arriva avec la Comteſſe *de Konigsmark*, doit être rapporté comme un des plus grands traits de continence. Le Roi *Auguſte*, voyant *Charles* inébranlable dans la réſolution qu'il avoit formée de le détrôner, crut que rien n'étoit plus propre à le toucher que la plus belle femme qu'il y eût alors en Europe. Pour cet effet, il lui envoya la Comteſſe qui devoit lui parler d'un accommodement ; mais quelques inſtances qu'elle put faire, il ne lui fut pas poſſible d'obtenir une audience. *Charles* vouloit éviter l'occaſion ; elle étoit dangereuſe. La Comteſſe cependant qui cherchoit à l'approcher, le rencontra un jour, & deſcendit de ſon caroſſe pour l'aborder. *Charles* reconnoiſſant Madame *de Konigsmark*, ſe con-

tenta de la ſaluer reſpectueuſement, & prit une autre route.

Charles étoit encore bien ſupérieur à *Alexandre* du côté de la tempérance. On ne ſçauroit même les mettre en comparaiſon à cet égard qu'en préſentant les deux extrêmes. *Charles* fut toujours ſobre; *Alexandre* aimoit la bonne chère; *Charles* n'a jamais bu que de l'eau; *Alexandre* s'enyvroit ſouvent à un tel point qu'il dormoit deux jours & deux nuits ſans s'éveiller.

Pour ce qui regarde la libéralité, on peut dire de *Charles* qu'il étoit plus loin de l'avarice qu'*Alexandre*. Le Roi de Macédoine étoit libéral, & celui de Suéde prodigue. Son Tréſorier lui rendant un jour quelques comptes ſe déchargea de ſoixante mille écus de cette façon: *Ayant obéi aux ordres généreux du Roi mon maître, j'en ai partagé dix mille entre les Suédois & les Janiſſaires, & j'ai mangé le reſte*; ce que Charles ayant lû: *Voilà*, dit-il, *comme je veux que mes amis me rendent compte. Mullern* (c'étoit le Chancelier) *eſt un homme aſſommant qui me fait lire des pages entières pour dix mille francs; j'ai-*

me bien mieux le ſtyle laconique de Grothuſen. J'avoue que cette profuſion eſt un défaut ; mais c'eſt ordinairement le défaut d'un grand cœur. *Alexandre* paſſoit auſſi quelquefois les bornes de la généroſité, & *Olympias*, ſa mère, le lui reprochoit dans les lettres qu'elle lui écrivoit.

Quant à la juſtice, je ne crois pas qu'on puiſſe balancer un inſtant à décider en faveur du Monarque Suédois. *Alexandre* n'a jamais entrepris une guerre juſte. Il n'avoit été inſulté par aucun Prince de l'Aſie. Que pouvoit-il prétendre ſur l'Orient, & quels droits avoit-il ſur les Royaumes qu'il a conquis ? Les guerres qu'il a ſoutenues dans la Grèce n'étoient pas plus légitimes. Il eſt vrai que les Athéniens & les Thébains furent les agreſſeurs. Mais n'avoient-ils pas raiſon de vouloir recouvrer ce que *Philippe*, père d'*Alexandre*, avoit uſurpé ſur eux. Si la juſtice eût parlé dans le cœur de ce Prince, il leur eût rendu ce qu'ils ſe virent forcés de chercher à reprendre, & l'on peut dire hardiment que le Roi de Macédoine agit en tyran, lorſqu'il les traita comme des rebelles.

Charles au contraire n'a jamais entrepris que des guerres juſtes. Il étoit tranquille à Stockholm quand le *Czar*, le Roi de Dannemark & celui de Pologne ſe liguèrent contre lui. Ce héros n'étoit alors âgé que de dix-huit ans. Le Conſeil s'aſſembla pour tâcher d'écarter l'horrible tempête qui menaçoit la Suéde, & les Grands de l'Etat ne trouvoient d'autre expédient que d'avoir recours à des négociations. Si le diſcours que tint alors le jeune *Charles* eſt plein de courage & de fermeté, on y voit de même qu'il n'avoit rien moins que de l'éloignement pour la paix. *Meſſieurs*, dit-il en ſe levant avec un air majeſtueux, *j'ai pris mon parti : je me ſuis bien propoſé d'entretenir la paix dans mes Etats, tant que je pourrai le faire ſans avilir l'éclat de ma couronne ; mais auſſi je ne finirai jamais une guerre légitime que par la ruine totale de mes ennemis ou la mienne. Je ſuis près d'attaquer ceux qui ſe préſenteront les premiers, & quand je les aurai vaincus, peut être inſpirerai-je quelque crainte aux autres.* En effet il ne marcha que contre les trois Princes qui s'étoient unis pour le détruire. Le Roi

de Dannemark fut le premier qui éprouva bientôt la valeur du jeune héros ; il fut obligé de mettre bas les armes & de demander la paix aux conditions que la vainqueur voulut bien lui dicter. Le Roi de Pologne, après avoir été battu de tous côtés, perdit ſa couronne, dont *Charles* diſpoſa comme il le jugea à propos. Le *Czar* auroit eu vraiſemblablement le même ſort, ſi tous les malheurs que nous avons rapportés n'avoient à la fois accablé le Roi de Suéde.

D'après tout ce que je viens de dire, je crois qu'on ne ſçauroit refuſer la palme à l'*Alexandre du Nord*, puiſqu'il a eu toutes les vertus de celui de la Grèce ſans en avoir les vices.

Prospetto di storia civile della Repubblica di Venezia. In Venezia, presso Andrea Poletti.

Prospectus d'une histoire civile de la République de Venise. A Venise, chez André Poletti, Brochure in-4° de 74 pages.

L'Hiſtoire annoncée par ce *Proſpectus* doit paroître bientôt. L'auteur eſt M. *Victor Sandi*, Noble Vénitien, plus illuſtre encore par ſon ſçavoir, par ſes lumières & par ſes veilles laborieuſes que par une naiſſance qui, dans toutes les régions de l'Europe & particulièrement en Italie, permet trop à ceux qui poſſèdent ce bienfait du hazard & de l'opinion, d'être oiſifs, ignorans & bornés. Son ouvrage, intéreſſant par la nature ſeule de ſon objet, pourra le devenir encore davantage par la manière dont il ſera traité, ſi M. *Sandi* ſuit l'heureuſe méthode qu'il s'eſt propoſée. Nous allons tâcher de la faire connoître le plus clairement qu'il nous ſera poſſible.

On doit diſtinguer, ſelon lui, l'*Hiſtoire Civile* d'une nation de l'*Hiſtoire ſimplement dite*, & de l'*Hiſtoire Politique*. L'*Hiſtoire ſimplement dite* ſe borne à raconter les faits militaires & les belles actions des citoyens recommandables par leur valeur ou par d'autres qualités dignes d'éloges. L'*Hiſtoire Politique*, méditant ſur les rapports dans leſquels une nation ſe trouve avec les autres Etats voiſins & éloignés, cherche à découvrir le plus ou le moins d'utilité qui réſulte de ces rapports, & tire des faits ſiguliers & de leurs circonſtances des principes qu'elle applique à la conſervation & à l'agrandiſſement de l'Etat.

Différente dans ſon objet, l'*Hiſtoire Civile* d'une nation eſt celle de ſon gouvernement, de ſes loix, de ſes uſages, de ſes droits ſur les Etats qu'elle poſſéde, & de la manière dont elle exerce ces droits ſur les perſonnes & ſur les biens des ſujets. Elle n'emprunte de faits de l'*Hiſtoire ſimplement dite* que ceux qui lui ſont néceſſaires pour établir ſes raiſonnemens ſur la police, & pour expoſer clairement les acquiſitions & les droits d'une nation. Elle

ne prend de même de l'*Hiſtoire Politique* que ce qu'il faut qu'elle en prenne pour être fondée à embraſſer la négative ou l'affirmative ſur les matières civiles dont elle traite.

Un paſſage de *Ciceron*, d'après lequel l'auteur a conçu l'idée qu'il a de l'*Hiſtoire Civile*, fera peut-être mieux connoître ce que l'on doit entendre par là. Voici comme cet orateur s'exprime dans ce paſſage où il s'adreſſe à *Varron* : *Nos in noſtrâ urbe peregrinantes tui libri quaſi domum reduxerunt, ut poſſemus qui, & ubi eſſemus cognoſcere : tu ætatem patriæ, tu deſcriptiones temporum, tu ſacrorum jura, tu ſacerdotum, tu publicam, tu domeſticam diſciplinam aperuiſti ; tu omnium divinarum humanaque rerum nomina, genera, officia & cauſas aperuiſti.* »Nous ne faiſions, lui dit-il, » que voyager, pour ainſi dire, dans notre » propre ville ; tes livres nous ont ra» menés chez nous, & mis à portée de » ſçavoir qui nous ſommes, & où nous » ſommes. Tu nous as fait connoître » l'âge de notre patrie, les époques des » temps, les droits de la religion, les » règlemens qui concernent les Prêtres,

» & ce qui eſt de diſcipline publique » & domeſtique ; tu nous as enfin dé» couvert les noms, la nature, les de» voirs & les cauſes de toutes les choſes » divines & humaines. «

Appliqué dès ſa jeuneſſe à l'étude du Droit Public, Civil & Canon, & à celle de l'hiſtoire temporelle & eccléſiaſtique, notre auteur n'a pû s'empêcher de regarder les connoiſſances qu'il avoit acquiſes comme autant de moyens qui le rendoient propre à écrire l'*Hiſtoire Civile* de ſon pays. Cette idée lui a fait naître l'envie d'exécuter un projet qu'il ne regardoit pas comme entièrement au-deſſus de ſes forces, & duquel d'ailleurs l'exécution étoit néceſſaire, n'y ayant aucune *Hiſtoire Civile* de la République de Veniſe. L'on a bien, dit l'auteur, quelques eſſais ſur la police extérieure de cet Etat. Mais ces eſſais ſe bornent à la repréſenter telle qu'elle étoit dans des temps bien éloignés ; l'on n'y traite d'ailleurs que de choſes communes, & l'on n'y parle preſque point des tribunaux les plus conſidérables. Les auteurs étrangers qui ont écrit ſur la République ſe ſont encore moins étudiés à préſenter un corps ſuivi

d'*Hiſtoire Civile*. Ainſi l'on doit peu s'étonner ſi l'on ne trouve point dans ce que nous ont laiſſé ces écrivains un ſyſtême lié de principes & de conſéquences, & ſi l'on n'y voit point les choſes civiles naître les unes des autres, au moyen d'un développement progreſſif. C'eſt l'objet de notre auteur ; il travaille depuis douze ans à le remplir.

On ſent combien de peines & de ſoins a dû lui coûter un pareil ouvrage, dans l'exécution duquel il ne pouvoit, comme il le dit, ſe faire aider de perſonne. C'étoit relativement à un point de vûe déterminé que devoient ſe faire le choix & l'arrangement des matières, & il n'y avoit que celui qui avoit ce point de vûe qui pût dès-lors choiſir & arranger. Il eſt venu à bout de conduire ſon ouvrage juſqu'à la fin du dix-ſeptiéme ſiécle, au de-là duquel il n'a point crû devoir l'étendre. La raiſon qu'il en donne, eſt que la police de Veniſe n'ayant point varié depuis ce temps, il doit être regardé comme le moment où elle a reçu une forme conſtante : moment au-delà duquel ſon hiſtoire ne doit point aller.

Après avoir fait ces observations préliminaires, l'auteur rend compte de la distribution qu'il a mise dans son ouvrage. La religion, la forme du gouvernement, les loix qui comprennent les coutumes & le droit des armes, formant l'essence de toute Constitution Civile, font aussi l'objet de son histoire. Il n'y parlera de la religion qu'autant qu'elle fait partie de l'*Histoire Civile*, c'est-à-dire, que relativement aux devoirs dont ceux qui gouvernent sont tenus envers elle, & à l'influence que peut avoir le corps du Clergé dans les affaires temporelles. Quant à la forme du gouvernement, on verra dans cette histoire l'origine & le maintien successif de la liberté & de la souveraine indépendance de Venise, l'esquisse & le développement de l'Aristocratie, la puissance des juridictions défendue, au moyen de la réforme, tant contre les atteintes des Doges que contre celles de tant d'autres Magistrats, la discipline & les usages établis en différens temps par des loix faites pour toutes les classes de citoyens, les droits sur les possessions terrestres & maritimes acquises par les armes,

par alliances ou par Traités des paix, enfin les différentes poſitions du commerce de la Republique. Tels ſont les objets que l'auteur ſe propoſe de préſenter.

Voici la marche qu'il ſuivra dans l'éxécution. En parlant du corps civil de la République, il montrera que cette ſociété eſt née libre & indépendante, & que l'union des Iſles qui la composèrent dans ſon origine a été volontaire; que ſa liberté s'eſt maintenue ſans interruption juſqu'à la fin du treizième ſiècle, depuis lequel temps perſonne ne s'eſt aviſé de révoquer en doute l'indépendance de l'Etat de Veniſe. Pour établir ces deux choſes, l'auteur s'engage à montrer que la République une fois établie n'a dépendu ni de l'ancien Empire Romain, qui finit dans *Auguſtule*, ni des Hérules, ni des Rois Goths ou Lombards; que, depuis la renaiſſance de l'Empire d'Occident, la République n'a eu d'autres conventions avec les Empereurs, ſoit François, ſoit Allemands, ſoit Italiens, que des conventions de commerce relatives au commerce de la terre ferme & à la

ſûreté des biens & des perſonnes des commerçans ; que conſéquemment la République s'eſt toujours gouvernée par des loix qu'elle tenoit d'elle même, & conformément à une police dont elle ſeule s'eſt preſcrit la forme. Quant à l'Empire d'Orient, l'auteur fera voir que les Venitiens n'ont de même jamais dépendu de cet Empire, & qu'ils n'ont eu d'autres liaiſons avec lui que celle d'un commerce réciproque.

A l'égard de l'Ariſtocratie, on en retrouvera le germe dans la première Conſtitution de la République, informe à la vérité, mais cependant exiſtant. On le verra ſe développer par la ſuite dans la création des différentes aſſemblées & des diverſes ſortes de Magiſtrature. S'il eſt arrivé quelquefois que les Doges, dont le pouvoir étoit originairement reſtraint par les loix, ayent voulu renverſer l'Ariſtocratie, on verra que le Deſpotiſme n'a pour cela jamais eu lieu ; que ces Doges ont été dépoſés ou mis à mort, & que le pouvoir Ariſtocratique a toujours forcé les Doges à ſe renfermer dans les bornes de leur inſtitution. Les membres du Grand Conſeil étoient annuels

& électifs; ces places ont été rendues héréditaires. On verra la raiſon de ce changement, combien il étoit juſte de le faire, & combien il a contribué à la durée de la République. On donnera l'origine de tous les autres Conſeils, Aſſemblées & Magiſtratures importantes qui ont pour objet la politique, l'économie publique & l'exercice de la Juſtice. La nature de ces emplois, ainſi que les époques de leur inſtitution, feront connoître l'eſprit des coutumes de Veniſe, où la création de Magiſtrats n'a lieu que lorſqu'elle eſt néceſſaire ou qu'elle opère quelque changement dans la diſcipline. Le pouvoir de ces Magiſtrats, auſſi étendu que celui du Sénat dans les choſes de leur attribution & reſſerré dans les bornes de cette même attribution, fera voir avec quelle prudence le Gouvernement a pourvu à tous les points de diſcipline & à tous les objets de la ſociété.

Des Magiſtrats l'auteur paſſe aux loix, des loix aux droits de la guerre, & aux autres moyens propres à établir une domination légitime. Cette partie, qui offre l'hiſtoire des accroiſſemens de la République, ſera extrêmement curieuſe,

En parlant du Clergé & des Moines, l'auteur ſe propoſe de faire voir la protection que le Magiſtrats & les les loix leur ont accordée, & les ſages précautions qu'a priſes le Gouvernement pour empêcher, en les faiſant jouir de leurs immunités, que la tranquilité publique n'en ſouffrît point, & que les corps éccléſiaſtiques n'étendiſſent leurs droits ſpirituels juſqu'à l'adminiſtration temporelle. Si quelquefois, par rapport aux Prêtres, ou aux matières qui les regardent, il eſt arrivé qu'il y ait eu conflit de juriſdiction entre les deux Puiſſances, l'auteur ſe propoſe encore de faire voir avec quelle ſageſſe le Gouvernement a ſçu trouver des tempéramens & des moyens d'accorder les droits de la puiſſance ſéculière avec le reſpect dû au Sacerdoce. Il eſt aiſé de ſentir, & il en avertit, qu'il n'a pu traiter ces choſes ſans entrer dans l'examen de principes généraux, applicables aux cas particuliers.

La recherche de moyens propres à améliorer le commerce étant un objet particulier, n'entre point dans dans le plan de ſon hiſtoire. Il ne ſe propoſe

rien autre choſe, comme hiſtorien, que de tenir regiſtre des temps où le commerce a pris naiſſance, s'eſt augmenté, & a éprouvé des variations, & des faits principaux qui ont donné lieu à ſa naiſſance, à ſon augmention & à ſes variations.

L'auteur rend enfin compte des devoirs qu'il s'eſt impoſés dans l'exécutuion de ſon ouvrage. Ne point imaginer des faits d'après des conjectures, ou peu vraiſemblables ou éloignées, & employer partout les règles de la critique la plus exacte : telles ſont les deux loix principales qu'il ne perdra jamais de vue.

Un ouvrage ſi bien conçu, ſi neuf & ſi utile, exécuté par un homme de conſidération, à qui toutes les archives de ſa patrie ſont ouvertes, & les mémoires les plus ſecrets ſont communiqués, ne peut manquer d'être accueilli de toute l'Europe avec empreſſement. Dès qu'il verra le jour, nous nous hâterons de le faire connoître à nos Lecteurs.

TABLE DES MATIÉRES.

ESSAI SUR L'INOCULATION DE LA PESTE. Page 3
ERZAHLUNGEN. CONTES. *Imprimés à Heilbronn chez François-Joseph Eckebrecht.* 51
SUITE DES RÉFLÉXIONS DE L'ANONYME ITALIEN. OUVRAGES D'ESPRIT. 77
ERECTION D'UNE ACADÉMIE A AUGSBOURG. 119
RELATION HISTORIQUE DU COMMERCE DE LA GRANDE BRETAGNE SUR LA MER CASPIENNE, &c. 135
EXTRAIT DES REGISTRES DU COMITÉ SECRET DES ETATS DE SUÉDE. 177
PARALLELE DE CHARLES XII ROI DE SUEDE ET D'ALEXANDRE LE GRAND. 205
PROSPECTUS D'UNE HISTOIRE CIVILE DE LA REPUBLIQUE DE VENISE. 229

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le JOURNAL ETRANGER pour le mois de Juillet. A Paris, ce 27 Juin 1756. LAVIROTTE.